

RAPPORT D'ACTIVITÉS

Communauté de Communes
Astarac Arros en Gascogne

2022



Rédaction :

Les services de la Communauté
de Communes et du Centre
Intercommunal d'Action Sociale

Création et mise en page :

Service communication

Imprimeur :

Imprimerie ISG

Tirage :

100 exemplaires

Sources images :

AAG, Freepik

SOMMAIRE

Édito.....	p.5
------------	-----

La collectivité

Le territoire Astarac Arros en Gascogne.....	p. 6-7
Les compétences Astarac Arros en Gascogne.....	p. 8-9
Les membres du bureau.....	p.10
Les membres du conseil communautaire.....	p.11

Les services supports

Pôle Administratif

Ressources Humaines.....	p.13
Finances.....	p.25
Informatique.....	p.27
Communication.....	p.30
Technique.....	p.31
Maison France Services.....	p.35
Conseil numérique.....	p.37
Convention Territoriale Globale.....	p.39

Les services à la personne

Pôle Enfance Jeunesse

Petite enfance.....	p.45
Écoles et cantines.....	p.48
Enfance/Jeunesse.....	p.51

Pôle Seniors

Établissement d'Hébergement Temporaire de Montaut.....	p.57
Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile.....	p.58
Service de Soins Infirmiers à Domicile.....	p.59
Portage de Repas à Domicile.....	p.60

Les services au territoire

Pôle Développement Territorial

Développement économique.....	p.62
Tourisme.....	p.66
Culture.....	p.72
Biodiversité.....	p.74
Agriculture.....	p.78
Énergie.....	p.81
Mobilité, urbanisme et aménagement.....	p.86

ÉDITO

L'article L.5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) prévoit que tous les ans, avant le 30 septembre, le président de l'EPCI adresse au maire de chaque commune membre un rapport retraçant l'activité de l'EPCI avec le compte administratif arrêté par l'organe délibérant. La loi ne précise toutefois pas ce qu'il doit comporter. Ce rapport est ensuite présenté par le maire au conseil municipal lors d'une séance publique au cours de laquelle les délégués communautaires sont entendus. Lors de cette présentation, le président de l'EPCI peut être entendu par le conseil municipal de chaque commune membre soit à sa demande soit à la demande du conseil municipal. Ces éléments de communication sont également complétés par les dispositions relatives au rapport semestriel des délégués qui précisent que les délégués communautaires rendent compte au moins 2 fois par an au conseil municipal de l'activité de l'EPCI. Le présent rapport, certes largement perfectible, mais reproposé au niveau de notre collectivité, vise ainsi à se conformer aux dispositions légales en matière de démocratisation et de transparence dans les relations EPCI-Communes, récemment renforcées par la loi engagement et proximité promulguée le 27 décembre 2019.

Céline SALLES

Présidente de la Communauté de Communes Astarac Arros en Gascogne

Le territoire

Astarac Arros en Gascogne

Situé entre Tarbes et Toulouse, le territoire Astarac Arros en Gascogne est la porte d'entrée sud-ouest du département du Gers. Ce territoire se positionne comme la première page d'une histoire gersoise entre la rivière Arros à l'ouest et la Baïse à l'est. Avec la volonté de devenir un exemple à suivre en matière d'énergie durable et de croissance positive, il offre à ses visiteurs la douceur de vivre «à la gersoise». Simplicité, ruralité, et authenticité sont les maîtres mots de ce territoire.

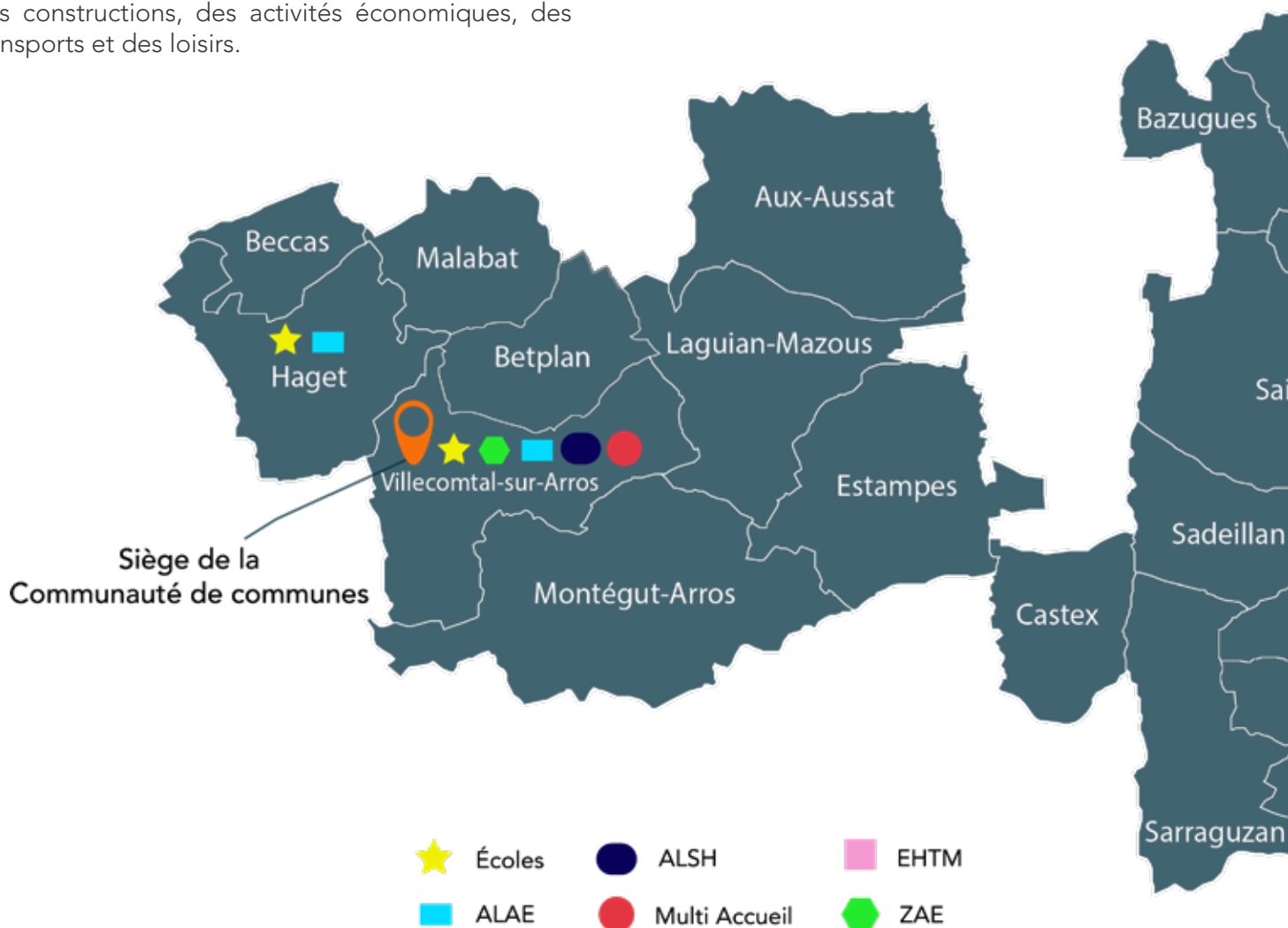
La Communauté de Communes est labellisée depuis 2016 « Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte » (TEPcv).

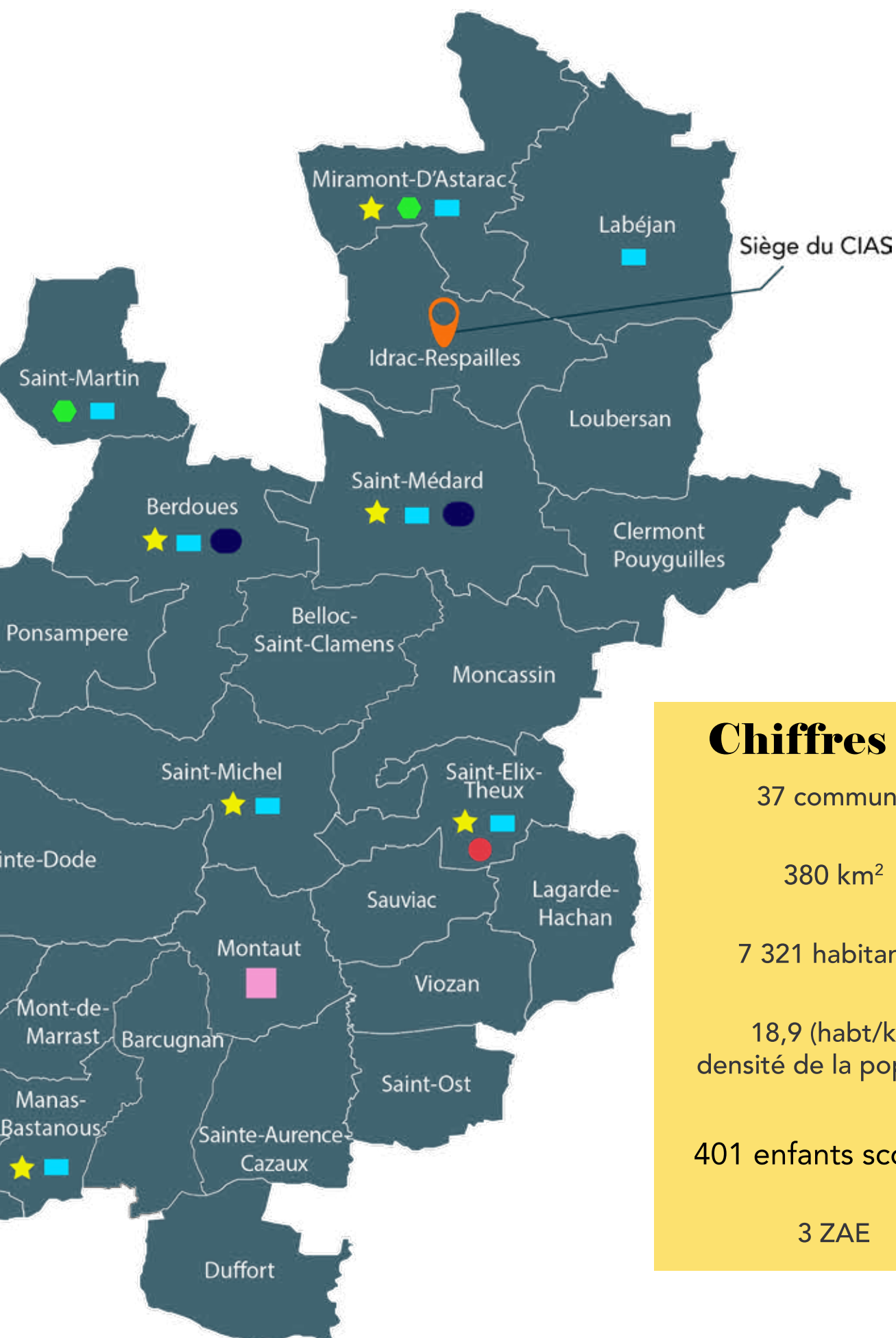
Cette reconnaissance met en lumière les différentes pratiques émergentes en faveur de la transition énergétique sur le territoire qui s'est engagé à réduire les besoins en énergie de ses habitants, des constructions, des activités économiques, des transports et des loisirs.

Pour rappel, la Communauté de Communes Astarac Arros en Gascogne, née en 2013, a acquis plusieurs compétences majeures qui doivent permettre au territoire de se développer. Au fil des décennies, l'intercommunalité est devenue un échelon majeur dans la gestion et le devenir des territoires.

Renforcement des compétences, professionnalisation et proximité du service rendu caractérisent ces mutations.

Notre intercommunalité est jeune, mais son action s'appuie sur des hommes et des femmes d'expérience ayant à cœur d'améliorer le quotidien des Astaracois, à tous les âges de la vie.





Chiffres clés

37 communes

380 km²

7 321 habitants

18,9 (habt/km²)
densité de la population

401 enfants scolarisés

3 ZAE

Les **compétences** d'Astarac Arros en Gascogne

Compétences obligatoires

- Aménagement de l'espace pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire; schéma de cohérence territoriale (SCOT) et schéma de secteur
 - Réalisation des zones d'aménagement concerté à vocation économique
- Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L 4251-17 du CGCT
 - Création, aménagement, entretien et gestion des zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire
 - Politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire;
 - Promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme
- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations pour les items :
 - Aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique
 - Entretien et aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau, y compris les accès à ce cours d'eau, à ce canal, à ce lac, ou à ce plan d'eau
 - Défense contre les inondations et contre la mer
 - Protection et restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que des formations boisées riveraines, prévues à l'article L 211-7 du code de l'environnement
- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage
- Collecte et traitement des déchets ménagers et déchets assimilés

Compétences optionnelles

- Protection et mise en valeur de l'environnement, le cas échéant dans le cadre de schémas départementaux et soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie :
 - Actions de maîtrise de la demande d'énergie (soutien ou maîtrise d'ouvrage)
- Politique du logement et du cadre de vie :
 - Politique du logement social d'intérêt communautaire et actions, par des opérations d'intérêt communautaire en faveur du logement des personnes défavorisées
 - Réalisation sur le territoire de la communauté de communes d'une opération programmée de l'habitat (OPAH)
- En matière de politique de la ville :
 - Élaboration du diagnostic du territoire et définition des orientations du contrat de ville
 - Animation et coordination des dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion économique et sociale ainsi que des dispositifs locaux de prévention de la délinquance
 - Programme d'actions définies dans le contrat de ville
- Création, aménagement et entretien de la voirie d'intérêt communautaire
- Construction, aménagement et gestion d'équipements culturels et sportifs et d'équipements de l'enseignement pré élémentaire et élémentaire :
 - Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels d'intérêt communautaire
 - Construction, entretien et fonctionnement d'équipements sportifs d'intérêt communautaire
 - Construction, entretien et fonctionnement d'équipements de l'enseignement pré élémentaire et élémentaire d'intérêt communautaire
- Action sociale d'intérêt communautaire :
 - Création d'un Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS), dont les attributions portent sur les actions suivantes : Pôle services à la personne et Pôle petite enfance / enfance-jeunesse
- Création et gestion de maisons de services au public et définition des obligations de service public y afférent en application de l'article 27-2 de la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations

Compétences facultatives

- Service des écoles
- Restauration scolaire
- Accompagnateur transport scolaire
- Développement du tourisme rural :
 - Création, entretien, promotion et animation d'itinéraires de promenade et de randonnée
- Création et gestion d'infrastructures et réseaux de télécommunications à très haut débit d'une capacité au moins égale à 8 Mb/s, dans les conditions définies à l'article L.1425-1 du code général des collectivités territoriales
- Création et gestion d'une fourrière animale
- Contribution au budget du SDIS
- En matière d'Assainissement :
 - Élaboration et révision du schéma directeur d'assainissement. Mise en place et gestion du service de contrôle des systèmes d'assainissement individuels (SPANC)
- Développement des pratiques culturelles sur l'ensemble du territoire communautaire
- Organisation des manifestations « la Route du Sud » et « Randonnée Vélo-pédestre »
- Transport scolaire :
 - La communauté de communes est habilitée à exercer le transport scolaire au nom et pour le compte d'une autorité organisatrice du transport



Les membres du bureau

Céline SALLES

Présidente

Annie BOURDALLE

1^{ère} VP Finances, Ressources Humaines et Communication

Robert SASSOLI

2^{ème} VP Economie, Industrie, Artisanat, Commerce et ZAE

Carole MAILHOS

3^{ème} VP Energies renouvelables et TEPCV

Christian ABADIE

4^{ème} VP Agriculture

Christian VERDIER

5^{ème} VP Tourisme et Patrimoine

Michel DONEYS

6^{ème} VP Enfance et Jeunesse

Patrick DUCOMBS

7^{ème} VP Affaires Sociales

Claudine LADOIS

8^{ème} VP Habitat, Mobilité et Cadre de vie

Philippe BARON

9^{ème} VP Eau et Environnement

Sylvie LAHILLE

10^{ème} VP Culture, Sport et Vie associative

Daniel POMIES

Délégué à la Biodiversité

Christian FALCETO

Délégué à l'Urbanisme

Jean-Michel LAFFITTE

Délégué au Patrimoine Bâtiment

Michel ESTEREZ

Délégué aux Nouvelles Technologies

Chiffres clés

9

Bureaux exécutifs

18

Délibérations prises



Les membres du conseil communautaire

AUX-AUSSAT

Michel ESTEREZ
Jean Jacques MAUMUS

BARCUGNAN

Olivier VENDOME

BAZUGUES

Jean Noël JAMMET

BECCAS

Pierre CANO

BELLOC ST CLAMENS

Claudine LADOIS

BERDOUES

Jean François DOZ
Laury AGUER COSTES

BETPLAN

Gérard TANQUES

CASTEX

Robert SASSOLI

CLERMONT POUYGUILLES

Francis DUPOUEY

DUFFORT

Patrick LAPREBENDE

ESTAMPES

Christian ABADIE

HAGET

Marc RABER
Viviane CYRIAQUE

IDRAC RESPAILLES

Patrick TARAN
Mireille ULIAN

LABÉJAN

Sylvie LAHILLE
François THIROT

LAGARDE HACHAN

Monique NOGUES

LAGUIAN MAZOUS

Jean Claude DAZET
Jean Philippe MATHA

LOUBERSAN

Philippe BARON

MALABAT

Céline SALLES

MANAS BASTANOUS

Michel DONEYS

MIRAMONT D'ASTARAC

Christian FALCETO
Jean Pierre MAGNI

MONCASSIN

Jean Claude VERDIER

MONT DE MARRAST

Jean Claude LABORIE

MONTAUT D'ASTARAC

Christian DAUJAN

MONTEGUT ARROS

Caroline BOUSQUET
Francis MONSERRAT

PONSAMPERE

Laurence SORIANO

SADEILLAN

Jean François DAUBIAN

SAINT ELIX THEUX

Jean Michel LAFFITTE

SAINT MARTIN

Daniel POMIES
Jasmine PUCH NEDELLEC

SAINT MÉDARD

Annie BOURDALLE
David JOVE

SAINT MICHEL

Gaston PUJOS
Fabien GOUZENNE

SAINT OST

Christian VERDIER

SAINTE AURENCE CAZAUX

Jean Marc LEMAO

SAINTE DODE

Hervé TUJAGUE
Alain FONVIELLE

SARRAGUZAN

Jacques BERNICHAN

SAUVIAC

Patrick DUCOMBS

VILLECOMTAL SUR ARROS

Christiane BONNASSIES
Carole MAILHOS
Mathieu MOURA
Philippe SAINTAGNE
Bernard SARRELABOUT

VIOZAN

Jean François ABADIE

Chiffres clés

6

Conseils
Communautaires

61

Délibérations prises

PÔLE ADMINISTRATIF

RESSOURCES HUMAINES

Les missions du service

Le Service des Ressources Humaines met en œuvre la politique RH décidée par l'autorité territoriale. À ce titre, il doit garantir les intérêts de la collectivité, et respecter les règles visant à l'équité de traitement auprès de tous les agents.

Le service assure la gestion des emplois et veille au développement des compétences par la mise en œuvre des actions de formation. Il assure également le pilotage de la masse salariale et la gestion administrative et statutaire de chaque agent.

Il apporte aussi son appui et son expertise aux différents services de la collectivité sur les questions RH et accompagne les agents et les services sur les actualités RH.

La gestion du personnel comprend également les dimensions d'écoute, d'accompagnement et de conseil.

La qualité de vie au travail et la création d'un sentiment d'appartenance à la collectivité sont des facteurs essentiels à ne pas négliger. Susciter l'envie de venir et de rester travailler à Astarac Arros en Gascogne doit rester une priorité.

L'équipe

5 personnes

L'équipe RH a pour objectif principal d'être disponible et accessible auprès de tous les agents. Les quatre pôles (administratif, animation territoriale, enfance jeunesse, seniors) bénéficient d'une référente facilitant le traitement de toutes démarches administratives liées à la carrière de l'agent.

Pour renforcer la proximité souhaitée, un accueil RH a été instauré tous les 2èmes mercredis de chaque mois dans les locaux du siège du CIAS à Idrac-Respaillès.

D'autres moyens de communication ont été créés avec le responsable informatique de la collectivité : un portail extranet permettant aux agents d'accéder directement à de multiples informations RH

- des messageries professionnelles à destination de chaque agent afin de respecter la protection des données personnelles.

1 agent, Directrice Générale Adjointe en charge du service RH

1 agent qui est référente Pôle École Enfance Jeunesse et référente CNAS

1 agent qui est référente Pôle Seniors, référente CNAS

1 agent qui est référente Pôle Administratif et animation territoriale, référente CNAS

1 agent qui est référente pointage des heures réalisées, Pôle École / Enfance Jeunesse

Quelques indicateurs d'activité

L'activité d'un service RH passe principalement par :

- **la gestion du personnel** : suivi de la carrière (promotion, mutation, retraite, reconversion, contrats, entretiens professionnels, fiches de poste, ...), les congés, les absences, ...

825

Arrêtés signés

34 %

CC AAG

66 %

CIAS

Arrêtés relatifs à : l'avancement d'échelon, l'avancement de grade, IFSE / CIA, Congés maladie.

196

Contrats signés

50

CC AAG

146

CIAS

Signature de contrats pour : recrutement accroissement temporaire d'activités (renouvellement CDD / emplois saisonniers / jobs été), recrutement sur emplois permanents, avenant aux contrats.

- **la gestion des compétences** par la mise en place de formations en interne ou externe
2022 fut l'année de réécriture du plan de formation. Etabli pour 3 ans, le plan de formation est un outil annuel ou pluriannuel, révisable, permettant à la collectivité d'élaborer un projet de développement des compétences des agents et des services. Il est un outil de gestion des ressources humaines.

Le plan de formation est l'occasion de réaliser un état des lieux des compétences disponibles dans la collectivité et de mener une réflexion sur les évolutions et les changements d'organisation à prévoir.
Il permet aux agents d'acquérir, de maintenir et de développer leurs compétences, leur savoir-faire et leurs connaissances, nécessaires à la réalisation des missions de service public.

Le contenu du plan s'appuie sur le bilan général et individuel des entretiens professionnels conduits par les responsables de service ; ces entretiens permettent d'identifier les attentes des agents et l'expression des besoins émis par les responsables de service.

- **la gestion du temps de travail** : adaptation des rythmes de travail (jours, horaires de travail annualisation,...) en fonction des besoins tout en respectant la législation en vigueur.

- **la gestion de la paie** : chaque mois, 5 trains de paie sont élaborés selon un échéancier communiqué par le Centre des Finances Publiques. Correspondant au poste et au travail réalisé chaque mois par chaque agent, l'élaboration d'un bulletin de salaire demande une attention toute particulière.

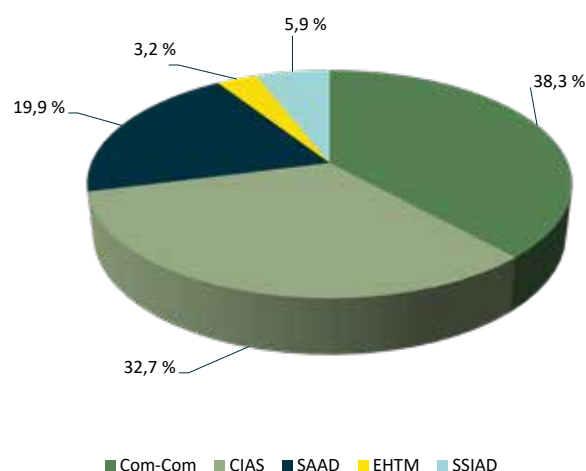
L'acquisition d'un nouveau logiciel en janvier 2022 a généré une transition quelque peu chaotique avec l'ancien logiciel (non prise en compte de l'historique des agents). Son interaction avec la nomenclature comptable va permettre un suivi analytique des coûts du personnel par service ; objectif visé pour 2023.

- **la préparation et la gestion de la masse salariale** : la masse salariale représente près de 4 000 000 d'euros répartie sur la Communauté de Communes et le CIAS. Pour la Communauté de Communes, 32% du budget sont affectées à cette masse, et 89% pour le CIAS.

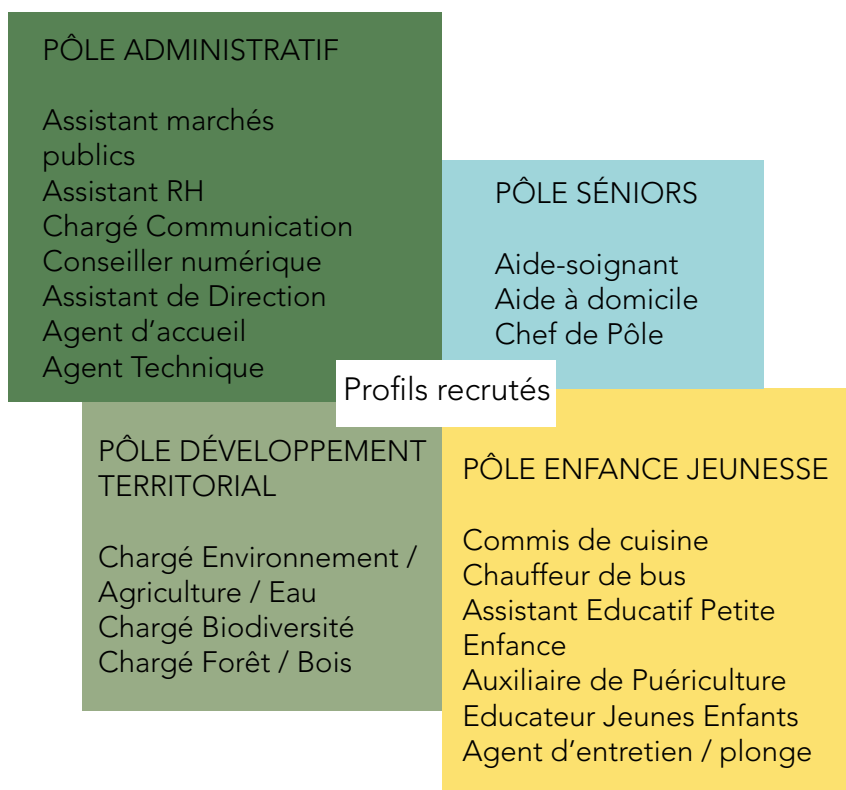
L'année 2022 fut jonchée d'augmentations de salaire non prévues : 3 valorisations du SMIC, la valorisation du point d'indice de +3.5 %, le versement du Complément de Traitement Indiciaire pour les agents sociaux et aides-soignants dans le cadre du Ségur de la Santé.

- **les recrutements** : généralement réalisés en commission pour y associer l'élue et le technicien référents, le recrutement est un moment clé pour apprécier la personne qui viendra rejoindre les équipes. Il est vérifié sa formation, ses compétences et expériences et son savoir-être.
L'objectif étant de positionner le nouveau recruté au bon poste, avec un esprit compatible aux valeurs régnant au sein des équipes.

2271 bulletins de salaire édités



En 2022 : 83 entretiens de recrutement réalisés pour l'ensemble des pôles :



Les profils de poste demandant une technicité spécifique et particulière – ex du pôle animation territoriale - appellent principalement des candidatures hors du territoire d'Astarac Arros en Gascogne.

Le recrutement de ressources géographiquement situées sur le territoire va répondre aux postes demandant une certaine disponibilité comme les postes à horaires découpés (pôle enfance jeunesse) où il va être recherché outre la compétence, la proximité du lieu de vie avec les lieux de travail proposés.

Le service rh, c'est aussi...

- **L'organisation des entretiens professionnels de fin d'année** : convocation, préparation des documents (fiche de poste / compte rendu d'entretien), mise à jour des fiches de poste et synthèse des entretiens. L'entretien professionnel permet au service RH de mesurer le ressenti de l'agent sur une année de fonctionnement, de regarder si les objectifs fixés sont atteints, et de considérer les souhaits d'évolution des agents pour les transformer en actions (ex : souhait d'acquérir de nouvelles compétences --> recherche de formations / ex : souhait de titularisation --> entretien avec la direction pour étudier la possibilité de passer d'un CDD vers un statut de fonctionnaire).

- **La protection des agents, la qualité de vie au travail** sont des thématiques portées, en partie, par le service RH. Au nombre de deux, les assistantes de prévention assistent et conseillent l'autorité territoriale dans la démarche d'évaluation des risques, dans la mise en place d'une politique de prévention des risques, dans la mise en œuvre des règles de sécurité et d'hygiène au travail visant à :

- o prévenir les dangers susceptibles de compromettre la sécurité ou la santé des agents ;
- o améliorer les méthodes et le milieu du travail en adaptant les conditions de travail en fonction de l'aptitude physique des agents ;
- o faire progresser la connaissance des problèmes de sécurité et des techniques propres à les résoudre ;
- o veiller à l'observation des prescriptions législatives et réglementaires prises en ces matières et à la bonne tenue du registre de santé et de sécurité au travail dans tous les services.

Les assistantes de prévention ne sont pas des professionnelles de la santé et de la sécurité, mais un relais d'informations en matière de santé et de sécurité du travail au sein de la collectivité, entre les agents et l'autorité territoriale. Leurs principales missions sont le conseil, la communication et les visites de poste de travail.

Le manque de temps dédié à cette mission ne leur ont pas permis d'intervenir de façon régulière sur les sites. Une augmentation de leur temps actuel (1/2 journée par mois) consacré au suivi des missions confiées devra être étudiée pour l'année suivante.

Cependant, des aménagements du temps de travail ont été proposés en fonction d'éléments appréciés par la direction générale. Ex. : travail à domicile pour aider un proche malade, limitation des frais de déplacements en cas de grossesse,...

- **l'élaboration du bilan social (Rapport Social Unique) de l'année 2021**

L'obligation a été donnée aux collectivités d'élaborer un rapport social unique chaque année.

Ce rapport permet de dresser un bilan des ressources humaines. Il s'articule autour de plusieurs indicateurs : emploi, recrutement, parcours professionnels, formation, rémunération, santé et sécurité au travail, organisation du travail, amélioration des conditions et de la qualité de vie au travail, action sociale et protection sociale, dialogue social, discipline.

Les données du rapport sont extraites du logiciel RH pour y être déposées ensuite sur une plateforme dédiée.

De par le changement de logiciel, une grande partie des éléments demandés a dû être assurée manuellement.

- **Favoriser les relations humaines**

Elles se traduisent au sein de différentes rencontres :

o Suite à l'édition 2020 couronnée de succès, il a été décidé de renouveler l'initiative d'organiser une soirée du personnel en juillet. Pendant deux années de crise sanitaire où les agents n'ont pas eu la possibilité de se retrouver autour d'un moment convivial, un buffet conviant l'ensemble du personnel a eu lieu dans la cour des locaux de la Communauté de Communes à Villecomtal. Les agents ont trouvé un réel plaisir d'échanger, de côtoyer d'autres agents de services différents. Un moment de détente participant à la cohésion d'agents très dispersés sur le territoire.

o Les réunions de dialogue social avec les représentantes du personnel permettent d'aborder des sujets émanant du terrain par l'intermédiaire de leurs déléguées. Des réponses directes peuvent être apportées et/ou certaines interrogations peuvent être soumises au sein des instances telles que le CT et/ou CHSCT. 4 réunions de dialogue social ont eu lieu en 2022.

o Le service RH fait également le lien avec les sujets présentés lors des CT et/ou CHSCT. Deux instances participant activement sur les sujets évoqués dans leur domaine de compétence :

- Le Comité Technique (CT) est consulté sur les sujets tels que l'organisation et le fonctionnement des services (évolutions des administrations ayant un impact sur les personnels - grandes orientations relatives aux effectifs, emplois et compétences - orientations en matière de politique indemnitaire - formation, insertion et promotion de l'égalité professionnelle - sujets d'ordre général relatifs à l'hygiène, la sécurité et les conditions de travail - action sociale - ...).

- Le Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT) a pour rôle de veiller à la santé physique et mentale des agents, à leur sécurité, à l'amélioration de leurs conditions de travail.

En 2022, 4 réunions ont permis aux membres d'aborder les sujets présentés par la collectivité et par les représentants du personnel.

- **L'organisation des élections professionnelles**

Le 8 décembre, les agents ont voté à hauteur de 49,6% leurs représentants du personnel au sein d'une nouvelle instance, le Comité Social Territorial. Le CST est né de la fusion du Comité Technique (CT) et du Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT) regroupant les compétences de ces deux comités.

- **Des partenariats**

Le service s'appuie en fonction des sujets ou des problématiques rencontrées sur ses partenaires :

- le Centre De Gestion pour le suivi des carrières
- le Centre National de la Fonction Publique Territoriale pour la formation
- la médecine du travail pour la définition du statut des agents (maladie, reconversion, retraite pour invalidité
- l'Urssaf, les caisses de retraites, les assurances dans le cadre des déclarations obligatoires
- les autres collectivités (Département, Région, ...) lors de mutation ou détachement d'agents

Le service mobilise également le réseau de recrutement avec Pôle Emploi / Cap Emploi / Accor / Mission Locale... et propose la mise en place de périodes d'immersion auprès des nouveaux recrutés pour une meilleure appréhension du poste et de la collectivité.

Zoom sur les effectifs

Le service RH a suivi sur l'année 199 agents de la Communauté de Communes et du Centre Intercommunal d'Action Sociale (tous statuts et services confondus), effectifs répartis de la façon suivante :

- 173 agents titulaires ou contractuels (permanents et non permanents)
- 16 saisonniers sur les temps d'accueils de loisirs (vacances)
- 10 jobs d'été

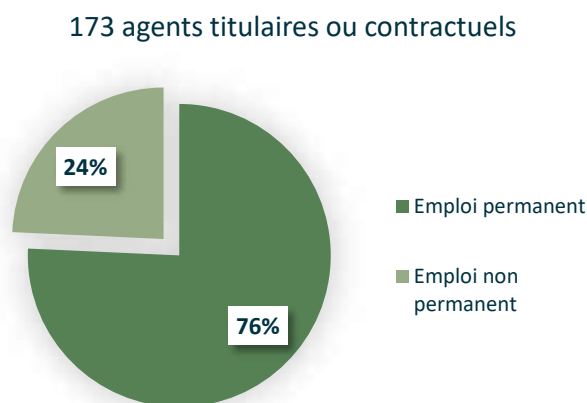
Les postes permanents - effectifs titulaires et non titulaires dont les emplois sont affichés sur le tableau des emplois – sont considérés comme étant nécessaires pour assurer les compétences portées par la Communauté de Communes et le CIAS et permettre ainsi le bon fonctionnement des services dont les collectivités sont en charge.

Les effectifs permanents :

- 131 agents représentant 101.95 ETP
- Moyenne des contrats : 27,25 heures hebdomadaires.

Les emplois non permanents sont des postes pouvant être attribués à des remplacements d'agents sur emplois permanents, ou liés à des créations de poste pour accroissement temporaire d'activités. Ces derniers peuvent, au bout d'une année, s'inscrire au tableau des emplois s'ils sont estimés répondre à un besoin lié aux compétences portées par la collectivité.

Près de 211 000 heures ont été rémunérées sur l'ensemble des pôles présentés ci-dessous auxquelles se rajoutent près de 3 200 heures réalisées par les emplois saisonniers et les jobs d'été.



Quatre pôles

PÔLE ADMINISTRATIF

- Direction
- Ressources Humaines
- Finances
- Communication
- Informatique
- Technique
- France Service

PÔLE ENFANCE JEUNESSE

- École
- Restauration
- Petite Enfance
- Enfance
- Jeunesse
- Ados
- Transport
- Logistique
- Sport

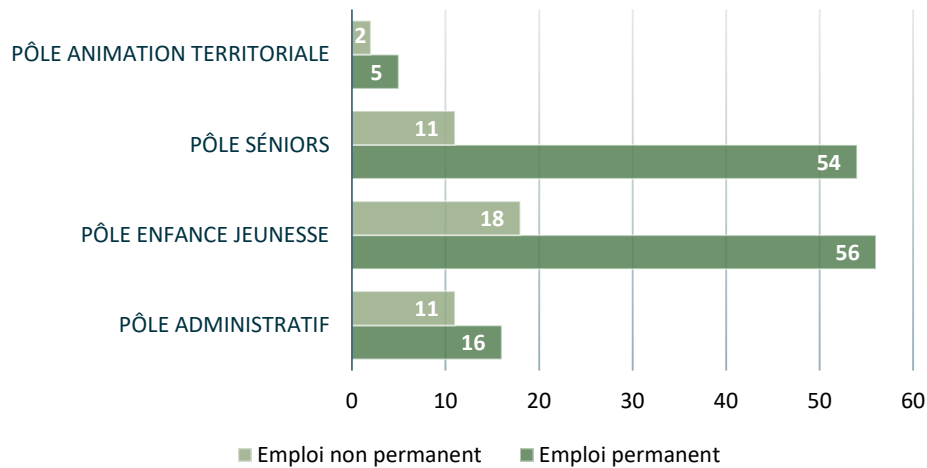
PÔLE SENIORS

- Service d'Aide À Domicile
- Service de Soins Infirmiers À Domicile
- Etablissement d'Hébergement Temporaire de Montaut

PÔLE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

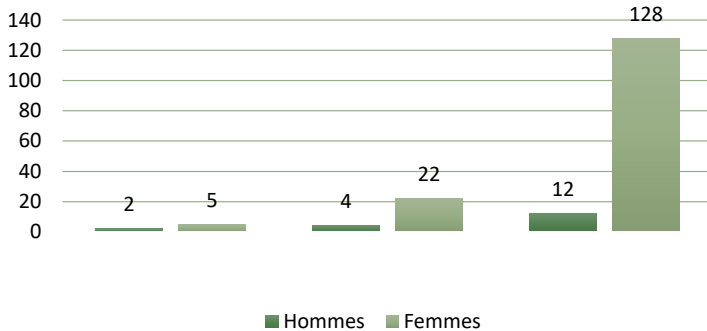
- Économie
- Tourisme
- Agriculture
- Énergie
- Biodiversité
- Convention Territoriale Globale

Nombre agents par pôle



Genre par catégorie

De par les compétences portées par la Communauté de Communes et le CIAS (accueils de loisirs, écoles, restauration, services à domicile, ...), ce sont les femmes qui répondent majoritairement aux emplois proposés : atsem, cuisinières, animatrices, aides à domicile, employées de bureau.



Elles représentent 90% des effectifs.

Les catégories C sont les plus représentées avec 81%. Les catégories B suivent avec 15% ; nous retrouvons ici principalement les agents ayant une technicité, une expertise. Les cadres de direction, infirmière ainsi que les responsables des services petite enfance représentent les catégories A avec un taux de 4%.

La composition par pôle :

Pôle Administratif	25 % ♂	75 % ♀
Pôle Enfance Jeunesse	10.8 % ♂	89.2 % ♀

Pôle Séniors	1.5 % ♂	98.5 % ♀
Pôle Animation Territoriale	33.3 % ♂	66.7 % ♀

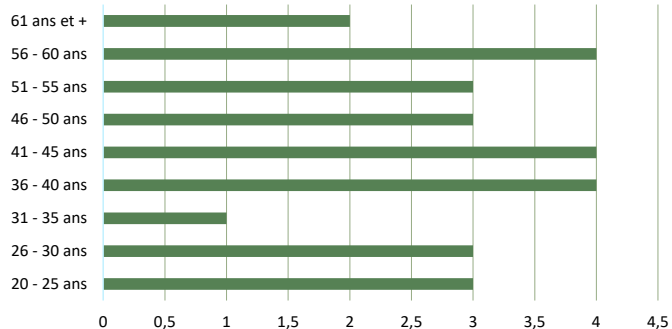
Pyramide des âges

La pyramide des âges reflète très clairement un effectif plutôt âgé : près de 43% de agents ont + de 50 ans.

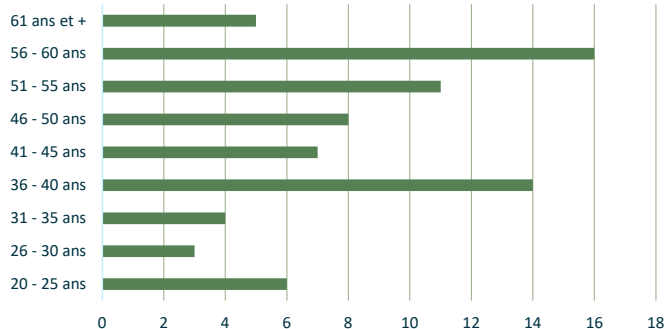
Il nous faut d'ores et déjà anticiper le fait que d'ici 10 ans, un quart des agents vont partir à la retraite, avec notamment le Pôle Séniors qui sera impacté à hauteur de 51%.

Au vu des difficultés de recrutement rencontrées sur le service d'aide à domicile, il doit être mené une politique d'appétence permettant de donner l'envie de venir travailler sur le territoire d'Astarac Arros en Gascogne et d'y rester.

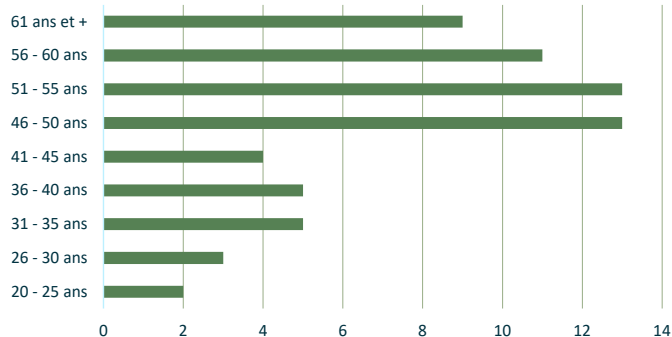
Pyramide des âges du Pôle Administratif



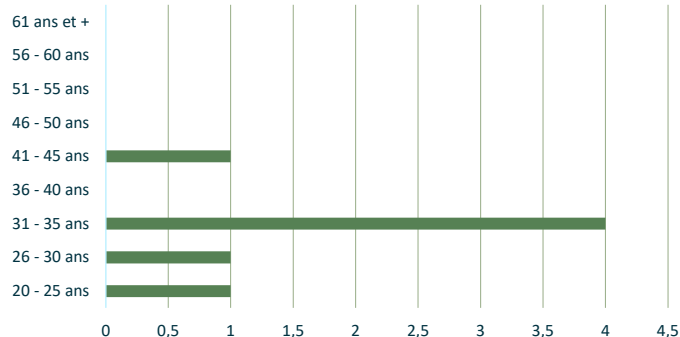
Pyramide des âges du Pôle Enfance Jeunesse



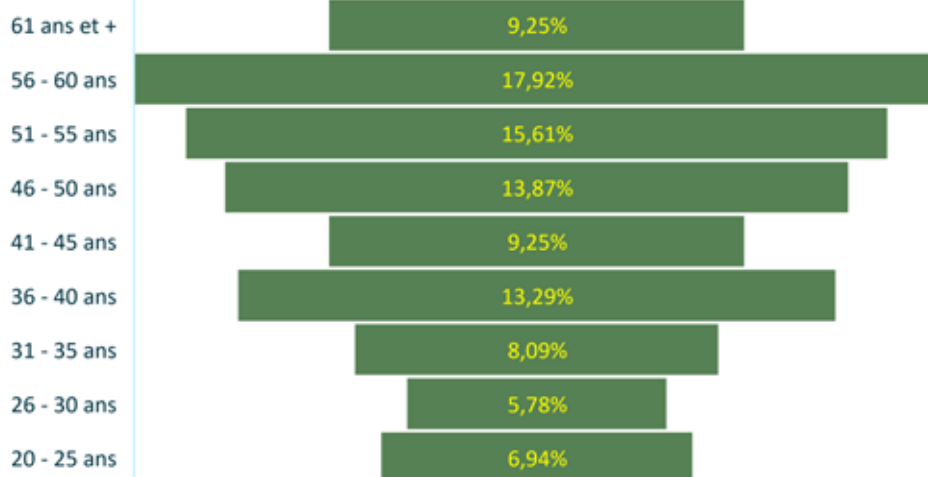
Pyramide des âges du Pôle Séniors



Pyramide des âges du Pôle Animation Territoriale



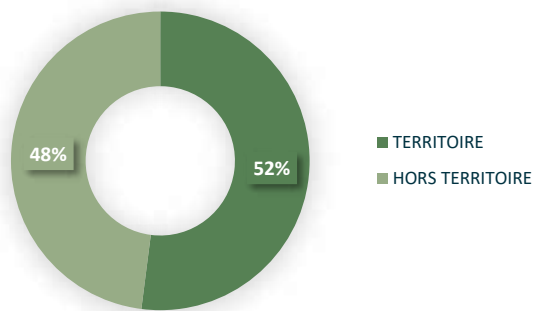
Pyramide des âges tous pôles confondus



Provenance géographique

La collectivité emploie à hauteur de 52% des habitants de son territoire ; habitants « anciens » et habitants venus rejoindre Astarac Arros en Gascogne suite à déménagement.

Provenance géographique



Cette tendance est accentuée sur les Pôles Enfance Jeunesse, Animation Territoriale et Administratif.

Toutefois elle est inversée sur le Pôle Séniors et notamment auprès du service infirmier à domicile. Les agents exerçant un métier lié aux soins (aide-soignant) proviennent pour les 2/3 de communes voire départements limitrophes.

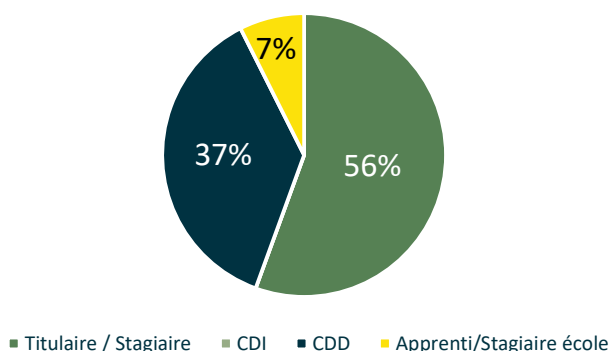
Statut/pôle : Titulaire/ stagiaire – CDI – CDD – Apprenti

56% des effectifs de la collectivité sont aujourd'hui des fonctionnaires titulaires ou des fonctionnaires en cours de stagiairisation. Ce sont les agents du Pôle Séniors en tout premier lieu qui ont bénéficié de l'un des grands axes d'orientation souhaité par l'autorité territoriale. En effet, il est proposé aux agents contractuels, après 1 an d'ancienneté dans la collectivité, dans la mesure des possibilités liées aux grades et après évaluation du N+1 lors de l'entretien professionnel, une stagiairisation en vue d'une titularisation.

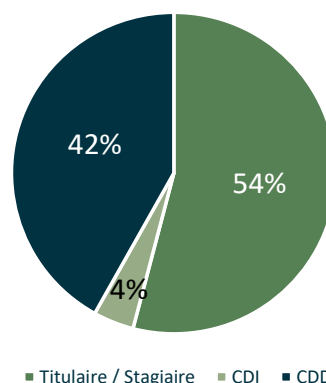
La stagiairisation d'une durée d'un an permet aux agents concernés de suivre une formation d'intégration de 5 jours durant laquelle ils vont aborder, sur 3 séquences, l'environnement d'une collectivité territoriale, les statuts, la formation, les conditions de sécurité et d'hygiène au travail.

La part des agents en contrat à durée déterminée représente 39% des effectifs. Nous retrouvons ici les contractuels recrutés sur des postes liés à un accroissement d'activité temporaire et les contractuels qui, de par leur statut, ne peuvent obtenir une titularisation qu'après obtention d'un concours.

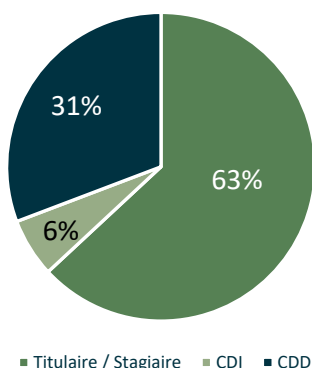
Statut des agents du Pôle Administratif



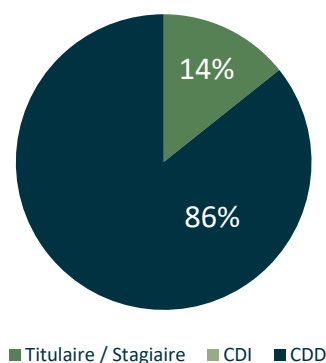
Statut des agents du Pôle Enfance Jeunesse



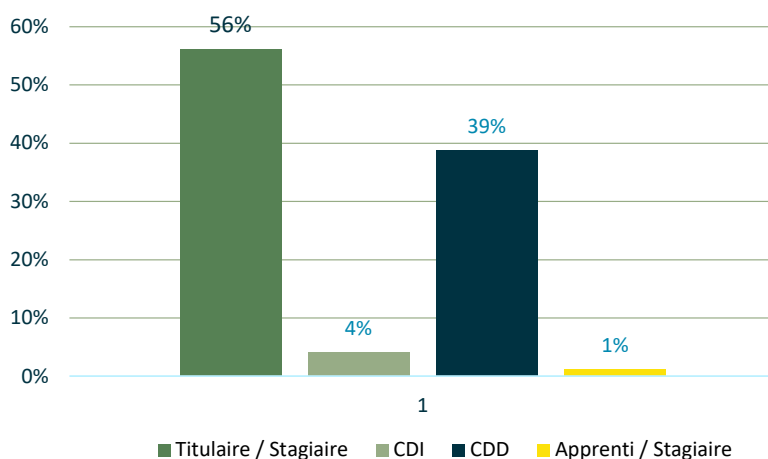
Statut des agents du Pôle Séniors



Statut des agents du Pôle Développement Territorial



Statut tous pôles confondus



Les mouvements

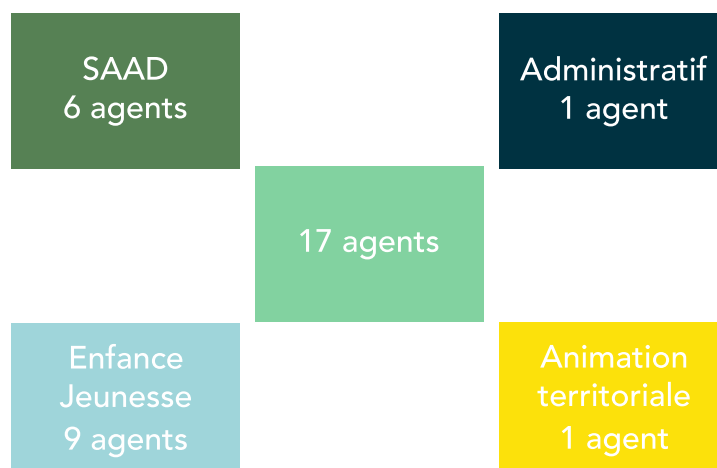
L'audit RH a été restitué auprès du personnel le 8 mars 2022 à Sainte Dode. L'intervenante a présenté avec transparence les résultats des enquêtes et rencontres réalisées auprès des agents. L'audit a permis de poser des orientations en termes de gestion, de parcours professionnel et de considération du personnel.

En 2022, il a été mis en application les stratégies posées par l'autorité territoriale, à savoir :

- Avancements de grade dans les 6 mois après obtention d'un concours



- Titularisations/stagiairisations pour les agents contractuels après 1 an d'ancienneté



- Contractualisation des heures complémentaires dites « répétitives » (nbre de contrats modifiés)

Service d'Aide à Domicile



6
Agents

de 17h30 à 20h00 : 3 agents
de 17h30 à 28h00 : 2 agents
de 25h00 à 28h00 : 1 agent

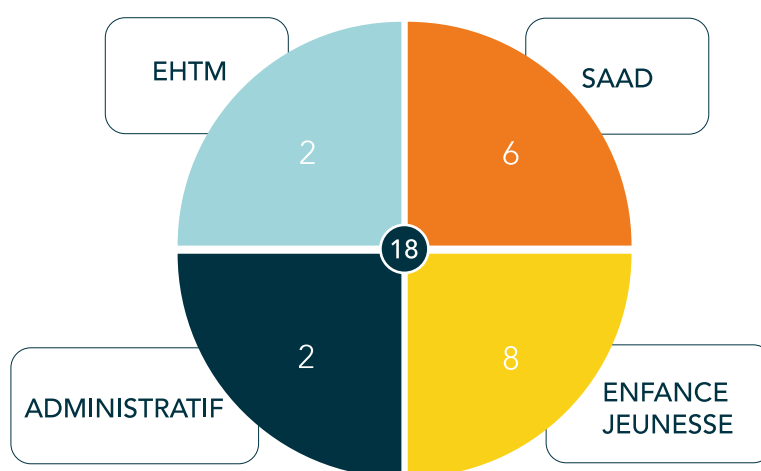
Enfance Jeunesse



3
Agents

de 26h00 à 29h00 : 1 agent
de 28h00 à 32h00 : 1 agent
de 28h00 à 35h00 : 1 agent

- Avancements de grade (nombre d'agents / service)



3 agents du Pôle Enfance Jeunesse ont pu bénéficier d'un changement de grade direct suite à la reconnaissance de leur ancienneté sur un même grade.

Autres mouvements sur l'année 2022 :

- 3 départs à la retraite
- 3 détachements au niveau du service SAAD : les 3 agents ont quitté la collectivité pour en rejoindre une autre afin d'y exercer un autre métier avec horaires réguliers et déplacements moins nombreux.
- Les 2 agents ayant demandé une disponibilité pour convenances personnelles font suite à une envie de prendre du recul quant à leur quotidien professionnel.
- Renouvellement d'un congé de présence parentale pour s'occuper d'un enfant (malade / accidenté / handicapé).
- Première rupture conventionnelle accordée par l'autorité territoriale pour permettre une reconversion d'un agent issu de l'animation vers les métiers du bois. Un suivi après la formation de 8 mois de l'agent est prévu.
- Versement d'une allocation de retour à l'emploi depuis 2 ans auprès d'un agent radié des effectifs de la collectivité (ARE faisant suite à un licenciement pour inaptitude).

	Service d'Aide à Domicile	Service Infirmier à Domicile	Administratif	Enfance Jeunesse
Départ à la retraite	1	1	1	
Détachement	3			
Disponibilité	1			1
Congés présence parentale	1			
Rupture conventionnelle				1
ARE	1 (depuis 2020)			

Focus sur trois projets de l'année 2022

La formation aux Premiers Secours (PSC1)

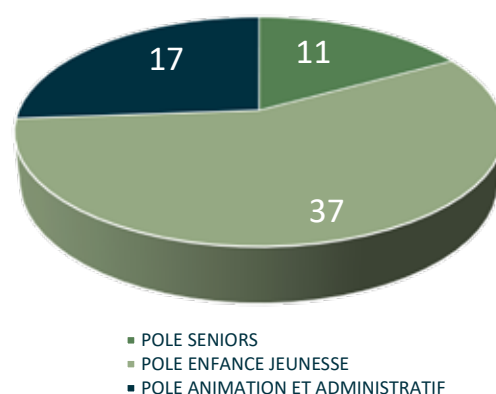
65 agents ont pu bénéficier de la formation Secourisme Premiers Secours. Cette formation permet à toute personne d'acquérir les compétences nécessaires à l'exécution d'une action citoyenne d'assistance à personne en réalisant les gestes élémentaires de secours. Elle permet d'apprendre à réagir face à des situations tels que le malaise, les traumatismes, la perte de connaissance, l'arrêt cardiaque...

L'encadrement a été assuré, en interne, par M. CRABE et M. SORIANO, agents de la collectivité formés à cet effet. 10 séances sur une journée entière ont été organisées, alternant des échanges théoriques et des mises en situation.

À ce graphique s'ajoutent les formations aux premiers secours lancées en 2021 par le service du SSIAD. L'ensemble des agents de ce service ont pu en bénéficier ainsi que le personnel intervenant à l'EHTM.

Même si + de 50% des agents d'Astarac Arros en Gascogne sont formés à ce jour, une circulaire ministérielle donne pour objectif aux collectivités que soient formés, au 1er janvier 2022, 80% de leurs effectifs. Pour y répondre, poursuite en 2023 des formations en interne auprès des agents non formés et remise à niveau de façon régulière auprès des autres.

Personnels formés aux PSC1



Les réunions pédagogiques

Durant l'année 2022, la direction générale, le service des ressources humaines, le service finances, et le pôle développement (ENR) sont allés à la rencontre des agents. 9 réunions en soirée ont été réalisées durant lesquelles ont été abordées trois thématiques :

- Qu'est-ce qu'un budget ?
- Un bulletin de salaire, c'est quoi ?
- Quelles économies d'énergie possibles au travail et chez soi ?



Le choix des 3 thématiques ?

Lors d'entretiens, certaines allusions ont montré une méconnaissance des agents sur le fonctionnement budgétaire de leur collectivité.

Afin d'y pallier, les grandes lignes des comptes administratifs 2021 (d'où proviennent les recettes ? À quoi servent les dépenses ?) de la Communauté de Communes et du CIAS ont été présentés, avec un focus plus axé sur le service des agents concernés par la réunion.



Dans le cadre de l'audit RH, une enquête a démontré qu'une grande majorité des agents avait une lecture très floue, voire une image erronée, de leur rémunération.

Pour plus de clarté, les termes « grade, échelon, indice, salaire brut, » impactant directement la rémunération ont donc été explicités de façon ludique. Ont également été portés à leur connaissance les intitulés afférents aux charges salariales, et le coût réel d'une rémunération pour la collectivité.

Au vu de l'augmentation des coûts des combustibles et des efforts demandés en termes d'économies d'énergie aux collectivités, il a été décidé de sensibiliser les agents à adopter des gestes simples quotidiens. Un état des lieux des consommations énergétiques des bâtiments communautaires a été présenté ainsi que des solutions possibles faciles à mettre en œuvre tant au travail qu'à son domicile.

Ces rencontres ont également permis des échanges nombreux dans une ambiance sereine et très agréable.



Réalisation d'une vidéo de présentation du métier d'aide à domicile

Devant le manque de candidatures sur les postes d'aide à domicile, l'idée a germé de créer une vidéo présentant ce métier. L'objectif étant de faire connaître le métier d'aide à domicile à sa juste valeur, de donner l'envie de le découvrir, de montrer son importance en milieu rural, et pourquoi pas de créer des vocations.

Initiée par le service RH avec L. FRIBOULET, en stage d'apprentissage et étudiante en Bachelor Marketing/Communication, cette démarche a permis la réalisation d'une vidéo. Deux aides à domicile du SAAD, MM.

BOUZIGUES et M. VERMEL, ont bien voulu accepter de se mettre en scène pour parler d'elles et de leur travail au quotidien.



Trois rencontres ont été posées afin de définir l'organisation et le contenu de l'interview. Le passage devant la caméra fut source d'appréhensions et d'éclats de rires.

Aujourd'hui, la vidéo est consultable sur le site internet de la Communauté de Communes sous la rubrique « bien vieillir – service d'aide à domicile ».

FINANCES

Les missions du service

Le service finances de la collectivité met en œuvre des orientations budgétaires décidées par l'assemblée délibérante en élaborant les budgets, et en assurant le suivi quotidien.

L'équipe

4 agents

3.5 ETP

1 agent temps plein : responsable du service en charge de l'élaboration, l'exécution et le suivi budgétaire et comptable des 7 budgets de la CC et du CIAS, du suivi de la trésorerie, de la dette, collaboration avec le SGC de Mirande et le CDL (Conseillers aux Décideurs Locaux), suivi de la fiscalité,...

1 agent temps plein : en charge des recettes des 7 budgets + la gestion des assurances

1 agent temps plein : en charge des dépenses de la Communauté de communes et ses 2 budgets annexes (Bâtiment Eco et Transport) + la gestion des marchés publics

1 agent à mi-temps : en charge des dépenses du CIAS et ses 3 budgets annexes (SAAD, SSIAD et EHTM)

Les chiffres clés

5 730

Mandats

5 865

Titres

3

Marchés publics en

cours

(Alimentaire / Rénovation du bâtiment économique / Rénovation et extension du pôle scolaire et petite enfance de Saint-Elix-Theux)

1

Changement de logiciel de comptabilité (COSOLUCE)

Budget Principal Communauté de Communes Astarac Arros en Gascogne :

Fonctionnement 6 039 838,83 € / Investissement 3 089 648,32 €

Budget Annexe Transport :

Fonctionnement 32 736,98 €

Budget Annexe Bâtiment Economique :

Fonctionnement 20 000,00 € / Investissement 925 871,72 €

Budget Principal CIAS Astarac Arros en Gascogne :

Fonctionnement 2 313 587,42 € / Investissement 15 623,83 €

Budget Annexe SAAD (Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile) :

Fonctionnement 1 000 148,00 €

Budget Annexe SSIAD (Service de Soins Infirmiers à Domicile) :

Fonctionnement 582 402,09 €

Budget Annexe EHTM (Etablissement d'Hébergement Temporaire de Montaut-d'Astarac) :

Fonctionnement 456 422,37 €

7

Budgets

14 476 279.56 €

Budget total 2022

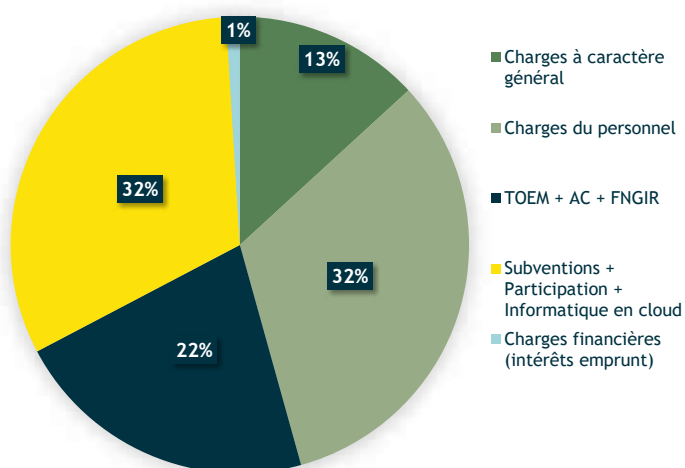
La construction d'un budget :

- **Section de fonctionnement** : La section de fonctionnement retrace toutes les opérations de dépenses et de recettes nécessaires à la gestion courante des services de la collectivité notamment le versement des salaires des agents.

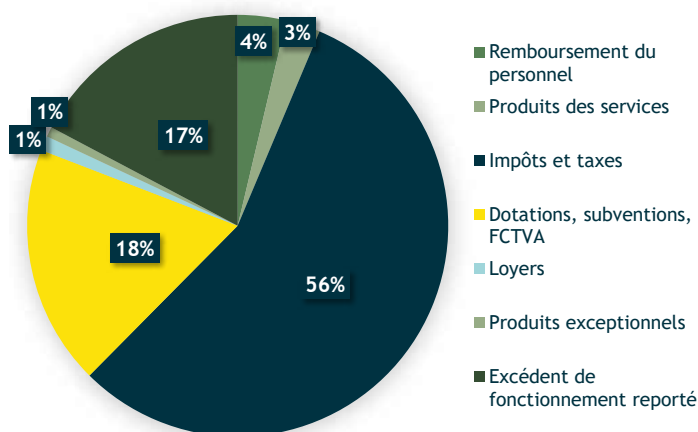
- **Section d'investissement** : La section d'investissement présente les programmes d'investissements nouveaux ou en cours. Ces dépenses sont financées par les ressources propres de la collectivité, par des dotations et subventions et éventuellement par l'emprunt. La section d'investissement est par nature celle qui a vocation à modifier ou enrichir le patrimoine de la collectivité.

Le budget de la Communauté de Communes

Charges de fonctionnement

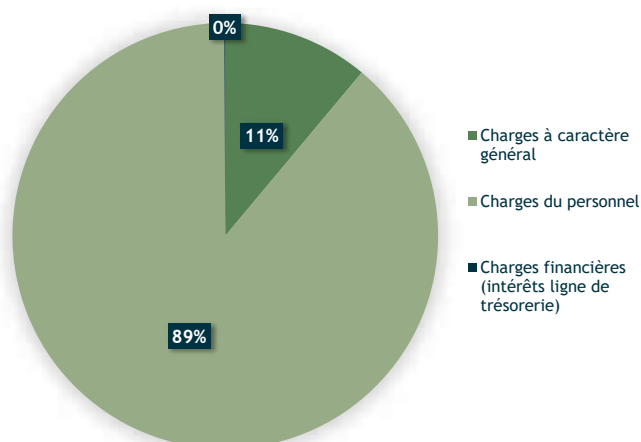


Recettes de fonctionnement

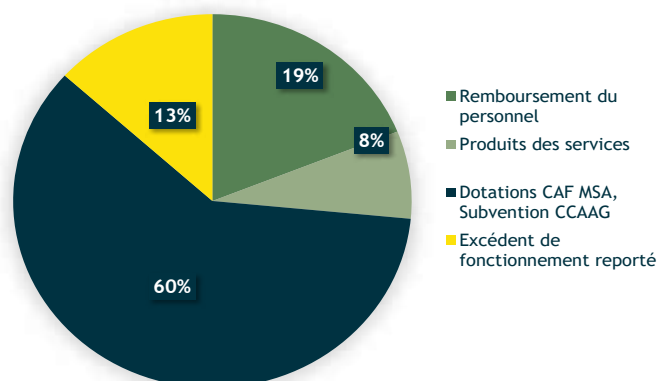


Le budget du Centre Intercommunal d'Actions Sociales (CIAS)

Charges de fonctionnement



Recettes de fonctionnement



INFORMATIQUE

Les missions du service

Le service Informatique œuvre pour la Communauté des Communes Astarac Arros en Gascogne et le Centre intercommunal d'action sociale. Il a été créé en 2020, avec le recrutement d'un agent et intervient donc auprès des services administratifs de la Communauté de Communes et du CIAS, des écoles et cantines ainsi que l'ALAE.

Les projets et actions du service informatique se répartissent en plusieurs domaines :

- Domaine Infrastructure (gestion et évolution du réseau informatique, sécurité et données)
- Domaine Matériel (maintien à jour, maintenance et sécurisation des postes de travail, copieurs et matériels éducatifs communautaires)
- Domaine Applicatif (étude, gestion et mise en place de Progiciel (Comptabilité, marchés, RH, etc...))
- Domaine Téléphonie / Accès Internet (gestion de la téléphonie IP, flotte de téléphonie mobile, gestion des Box Internet et téléphonie Fixe)
- Domaine Protection des Données (RGPD) (mise en place, conseil et suivi du RGPD au sein de la collectivité)
- Domaine évènementiel (installation et gestion de matériel informatique et audiovisuel pour les réunions, animations (Sonorisation, projection...))
- Domaine Communication (veille, évolution ou développement de sites internet, extranet ou outils à destination des agents ou du public (site internet, extranet, cadastre solaire, formulaire en ligne, etc...), production de documents à imprimer ou digitaux (PAO))

L'équipe

1 agent 1 agent s'occupe du service informatique et oeuvre pour la bonne mise en place des outils nécessaires au bon fonctionnement de la structure.

Les chiffres clés

Parc de plus de **130 appareils** en fonction (ordinateurs portables, ordinateurs de bureau, tablettes).

45

adresses de messageries
cdcaag.fr gérées

173

adresses de messageries
astaracarros.fr gérées

17

copieurs

20

sites gérés
(2 sites administratifs, 1 hôtel
d'entreprise, 9 écoles, EHTM,
SSIAD, Auberge de la vallée, 5
cantines)

172,8 Go

de données

74 391

dossiers

151 559

fichiers

138 Go

de mails

1 700 000

mails

Focus sur les projets de l'année 2022

Système d'appel Malade EHTM

L'Etablissement d'Hébergement Temporaire de Montaut était équipé d'un système d'appel-malade ayant plus de 10 ans.

Le projet réalisé en 2022 a été de remplacer le système mécanique existant par un système numérique récent.

Répondant aux normes obligatoires, ce nouveau système équipé sur chaque lit, permet de répondre plus efficacement aux appels et d'avoir un suivi précis des sollicitations.

De plus, pour la sécurité des agents ce système a permis de mettre en place un système d'alerte pour les agents, appelés « Travailleur isolé ».

Investissement indispensable pour une meilleure offre de service aux résidents.

Montant de l'investissement : 19 728,49 €



Deuxième phase d'équipement numérique des écoles

En 2022, dans le cadre de l'appel à projet « Socle Numérique 2021 », deux écoles ont été équipées de matériel numérique : l'école de Villecomtal sur Arros et l'école de Saint Médard.

Pour les deux écoles, soit 6 classes au total, ont été installés :

- **6** vidéoprojecteurs interactifs avec de nouveaux tableaux
- **12** nouveaux ordinateurs portables pour les élèves
- **6** visualiseurs pour projeter des documents sur les écrans
- **2** ordinateurs supplémentaires pour les enseignants
- Abonnements pour chaque école pour des applications éducatives en ligne



Montant total de l'investissement : 18 386,07 €

Montant de la subvention : 12 683,85 €

Montant total : 5 702,22 €

Matériel informatique pour France Services

Pour la formation en sein de France Services, du matériel reconditionné a été acheté :

10 Ordinateurs portables (PC, claviers, souris)

4 Ordinateurs/tablettes tactiles

2 smartphones

Montant total de l'investissement : 6 911,57 €

Montant de la subvention : 6 407 €

Montant total de l'investissement : 504,57 €



Renouvellement du parc de copieurs

Ecoles : 9 copieurs

1 copieur de nouvelle génération dans chaque école

Crèches : 2 copieurs

1 copieur de nouvelle génération dans chaque crèche (Villecomtal sur Arros et Saint Elix)

Hôtel d'entreprises : 1 copieur

1 copieur de nouvelle génération mutualisé

SSIAD : 1 copieur

1 copieur de nouvelle génération

EHTM : 1 copieur

1 copieur de nouvelle génération

CIAS : 1 copieur

1 copieur de nouvelle génération mutualisé pour tous les services du site

Communauté de Communes : 2 copieurs

2 copieurs de nouvelle génération mutualisés pour tous les services du site

Au total **17** copieurs renouvelés

COMMUNICATION

Les missions du service

Le poste de chargé.e de communication à temps plein a été souhaité en 2022 afin de répondre aux besoins de la collectivité (Communauté de Communes et du CIAS).

La CCAAG innove et met en place de multiples actions qui ne sont pas assez visibles. Beaucoup de compétences, beaucoup de projets seront donc valorisés à leur juste valeur.



L'idée est de montrer aux habitants du territoire ce qui se passe près de chez eux (comment sont utilisés leurs impôts !).

L'idée est de mettre en exergue la dynamique des porteurs de projets (économiques, associatifs, touristiques, ...).

L'idée est de valoriser les agents de la collectivité au travers des services publics que nous assurons.

L'idée est de donner l'envie de venir à Astarac Arros en Gascogne et d'y rester !

Les missions principales du service sont :

- la création des supports de communication (flyers, affiches, panneaux, carte de vœux, agenda, rapport d'activité, bulletin intercommunal, signalétique...)
- la définition d'une stratégie digitale
- l'animation des réseaux sociaux, du site internet et de l'extranet
- la réalisation de contenus (photos et vidéos)
- la création d'un lien avec la presse

L'équipe

1 agent

1 agent s'occupait de la communication de la collectivité en parallèle du service informatique. Depuis novembre 2022, une personne a été recrutée et elle assure ses missions.

Les chiffres clés

Communication traditionnelle

55

Supports de communication (petits formats : dépliants, flyers, carte de visite...)

22

Supports de communication (grands formats : Rollup, panneaux...)

Communication digitale

1

Site internet
www.cdcaag.fr

1

Extranet
+ création des mails de chaque agent Astarac Arros

1

Page Facebook
AAG

1

Panneau Pocket

TECHNIQUE

Les missions du service

Ce service pilote les projets techniques et les travaux à réaliser sur tout le territoire Astarac Arros en Gascogne.

À ce jour, le service technique assure le suivi de **22** bâtiments (écoles-cantines, petite enfance, piscine, EHTM, bâtiments économiques, Auberge de la Vallée).

Le service fonctionne sous forme de demandes d'interventions que les services envoient par mail, cette organisation permet de prioriser les actions et travaux à programmer pour répondre aux besoins.

En 2022, **150** demandes écrites, allant de la simple chasse d'eau qui fuit à la demande de mise en conformité de sanitaires par exemple.

Les demandes sont très variées, et la durée d'intervention peut aller de 10 min à plusieurs jours.

L'équipe oeuvre chaque jour afin de mettre en place des solutions pour améliorer l'organisation et être la plus réactive et efficace possible. Aujourd'hui le retour est positif puisque les agents traitent correctement les demandes dans un délai rapide malgré les créneaux réduits pour pouvoir intervenir. Par exemple, dans les écoles l'intervention se fait le mercredi et pendant les vacances scolaires, ou tôt le matin pour les petites interventions.

L'équipe

4 agents

1 responsable du service technique depuis Octobre 2021, en charge du suivi et de l'entretien des bâtiments et équipements de la collectivité.

1 agent en charge du transport scolaire et périscolaire, de l'entretien des sentiers de randonnées et des petits travaux sur les écoles pour répondre aux demandes d'interventions.

1 agent présent depuis Juin 2022 : il est arrivé en renfort sur le service technique pour assurer un meilleur suivi des travaux et demandes d'interventions sur les différents bâtiments de la collectivité.

1 agent du service Enfance / Jeunesse : elle intervient auprès du service technique en assurant la partie administrative. Elle est en lien direct avec la direction des écoles et centres de loisirs, elle réceptionne toutes les demandes, priorise les interventions, assure la faisabilité et la rapidité d'exécution pour subvenir au besoin de la sécurité des enfants et des agents du territoire.

Les chiffres clés

80 %

Transport scolaire

14

Sentiers de randonnées

37 %

Temps passé sur le terrain

Focus sur les projets de l'année 2022

Amélioration énergétique et de la qualité de l'accueil de l'école de Labéjan

Le bâtiment a été construit en 1956. C'est donc une ancienne bâtisse qui nécessite la réalisation de travaux de rénovation.

En 2022, la rénovation des sanitaires a été réalisée. Un rafraîchissement grâce aux travaux de peinture a été fait dans plusieurs endroits de l'école : la salle de classe, la cantine-Alaé ainsi que le couloir. Suite à la panne de la chaudière gaz, un nouveau moyen de chauffage a été mis en place.

Montant des travaux :

Amélioration des Sanitaires :

- Maçonnerie, placo, peintures, isolation : 24 900€

- Menuiseries : 2 100€

- Plomberie / électricité : 6 000€ / 6 000€

Peintures (classe, réfectoire-Alaé et couloir) : 2 120€

Chauffage Pompe à chaleur : 17 064€

D'autres travaux pourront être réalisés afin de poursuivre le schéma d'amélioration du bâtiment avec : l'isolation par l'extérieur, la pose de brise soleil, les peintures du préau et les clôtures à remettre aux normes.



Mise aux normes de la cantine et de l'école de Miramont



Dans la cantine, la création d'un passe plat a été mis en place afin d'assurer le sens de marche obligatoire en restauration collective. Le service technique a réalisé l'ouverture dans le mur et les finitions.

Le temps de travail est de 5 heures. La tablette et l'habillage inox ont été réalisés par l'Entreprise La Belle Métallerie.

Montant du coût : 696€

Au sein de l'école maternelle de Miramont, la création d'un espace de douche surélevée a été créé afin de préserver la santé des agents et ainsi de répondre aux obligations sanitaires. Le temps de travail : 3 jours (plomberie, électricité, dépose et repose lavabo et distributeurs papier savon, pose bac à douche sur un bloc béton cellulaire, cloison, enduits, carrelage et peinture).

Montant du coût matériel : 350€



Accueil des réfugiés ukrainiens à l'Auberge de la Vallée

Cet établissement était inactif depuis février 2020. Depuis mai 2022, la Communauté de Communes loue l'Auberge de la Vallée afin de proposer un lieu d'accueil pour les réfugiés Ukrainiens. Ce lieu est constitué d'une grande salle (ancien restaurant) et d'une partie hôtel.

Le service technique et l'association REGAR se sont occupés de vider et nettoyer la partie restaurant afin de la transformer en un lieu commun et de partage.

Concernant la partie hôtel, il a fallu remettre en état les 20 chambres (changer les pommeaux de douches, chasses d'eau, interrupteurs, radiateurs...) et mettre aux normes les branchements pour l'eau, l'électricité et faire intervenir les organismes de contrôles adaptés afin d'avoir la certification de conformité.

Un grand nettoyage de l'espace extérieur (tonte, taille des haies et arbustes, nettoyage du pavage...) a été également réalisé par l'Ent d'insertion TAE 32, le suivi de la tonte a ensuite été assuré par le service technique.

Le temps de travail est estimé à : 22 jours pour le service technique et la participation sur 2 journées d'agents enfance jeunesse.

Montant du coût global de mai à décembre 2022 :

24 539,34 euros couverts à 100% par les subventions de l'État: location + travaux + factures eau/énergie + temps de travail des agents du service technique

L'association REGAR assure l'accompagnement des personnes Ukrainiennes depuis le 26 juillet jusqu'à fin mars 2023.

41 personnes dont 7 enfants (3-18 ans), au maximum 39 personnes en même temps.
accueillies

- **2** jeunes ont pu aller à la FAC Pau/ Montpellier.
- **2** personnes sont reparties en Ukraine.
- **15** personnes ont été relogées dans le Gers.
- **2** personnes ont trouvé un logement et un travail indépendant.
- **1** décès.

Des employeurs ont contacté l'association pour proposer des emplois : 3 emplois sur Saint-Elix et 2 sur Aux-Aussat. Leurs demandes n'ont pu aboutir à cause du manque de logement.

Le maire de Laguian-Mazous, Mr Dazet, garde également un œil précieux sur le bâtiment et sur ce qui s'y passe en nous permettant ainsi d'avoir les informations au plus vite.

Remise en état des bâtiments administratifs CIAS et Communauté de Communes

Les locaux du CIAS à Idrac ont fait l'objet d'une rénovation en peinture réalisée par l'ESAT La Caillaouère pour un **coût de 3 049€**.

La rénovation des parquets de la Communauté de Communes pour les bureaux de la partie RH et finances s'élève pour un **montant de 17 943.24€**.

La peinture des bureaux finances et assistante de direction a été réalisée par le service technique pour un **montant de 300€** de marchandises et une semaine de travail.

Jobs été au sein du service

En 2022 le service a encadré 4 jeunes (2 filles et 2 garçons entre 16 et 18 ans) pour une période de 2x15 jours.

Les travaux réalisés sont :

- la peinture de la salle de classe des CP à l'élémentaire Villecomtal
- le nettoyage du mobilier et structure de jeux extérieurs de l'école maternelle et crèche
- la peinture de la salle ZEN à la crèche de Villecomtal
- la remise en état des cabanons de l'école de Miramont et de Labéjan

Montant des coûts peintures :

Salle de classe Villecomtal : 500€

Peintures des cabanons et de la salle ZEN : 200€



Transport

Un bus de **29** places est mis à disposition.

Nous travaillons avec un prestataire pour la Région Occitanie d'un circuit desservant les communes de St-Michel, Ponsampère, Berdoues et St-Martin (soit 55km et 1h45) pour les écoles de Berdoues et St-Michel.

22

enfants réguliers sur le
circuit

12 400

km parcourus en 2022

Il y a une présence d'une accompagnatrice pour la sécurité des enfants de moins de 4 ans sur l'ensemble du circuit matin et soir.

Le chauffeur a été en arrêt maladie de mi-mai à août, nous avons fait appel à un transporteur pour assurer le circuit jusqu'à début juin puis en interne grâce aux agents de la collectivité avec les mini-bus de 9 places.

Le transport des enfants se fait lors des sorties le mercredi, durant les vacances scolaires (ALSH) et lors des séjours de vacances (environ 4000 km pour 2022).

MAISON FRANCE SERVICES

Les missions du service

Anciennement Maison de Service Au Public (MSAP), France Services est un nouveau modèle d'accès aux services publics pour la population.

Il vise à permettre à chaque citoyen quel que soit l'endroit où il vit, en ville ou à la campagne, d'accéder aux services publics et d'être accueilli dans un lieu unique, par des personnes formées et disponibles, pour effectuer ses démarches du quotidien.

Les espaces « France Services » permettent aux usagers d'accéder à un bouquet de services du quotidien. Dans chaque « France Services », il est possible de solliciter les services de l'État ou de partenaires de l'État avec au minimum 9 opérateurs partenaires nationaux : La Poste, Pôle emploi, Caisse nationale des allocations familiales, Caisse nationale d'assurance maladie, Caisse nationale d'assurance vieillesse, Mutualité sociale agricole, ministères de l'Intérieur et de la Justice, Direction générale des finances publiques.

Ce nouveau modèle se caractérise par 4 ambitions pour faciliter l'accès aux services publics :

- Le retour du service public au cœur des territoires. Chaque Français doit, à terme, pouvoir accéder à une France Services en moins de 30 minutes ;
- Un service public moderne, qui apporte une réponse à visage humain aux besoins des citoyens par la présence physique d'au moins deux agents d'accueil formés pour accompagner les usagers dans leurs démarches, tout en exploitant les potentialités du numérique et en formant les personnes éloignées des usages de l'Internet ;
- Un niveau de qualité garanti, quels que soient le lieu d'implantation et le responsable local France Services (une collectivité, un acteur public ou privé) ; grâce à une formation commune et continue pour tous les agents et à des outils numériques spécifiquement développés pour répondre aux besoins des usagers.



Les guichets des espaces France Services sont pensés pour apporter des réponses adaptées à chaque situation individuelle. Ils délivrent une offre diversifiée de prestations dans le champ des services suivants :

- **Une information de premier niveau** (réponses aux questions, accompagnement des démarches administratives du quotidien comme la déclaration de revenus, la gestion du prélèvement à la source, le renouvellement des papiers d'identité, du permis de conduire et de la carte grise...)
- **Un accompagnement au numérique** pour en favoriser l'apprentissage et en développer les usages (création d'une adresse e-mail, impression ou scan de pièces nécessaires à la constitution de dossiers administratifs...)

- **Une aide aux démarches en ligne** (navigation sur les sites des opérateurs, simulation d'allocations, demande de documents en ligne...)
- **Des prestations de conseils** pour la résolution des cas complexes en s'appuyant sur un correspondant au sein des réseaux partenaires.

L'équipe

2 agents

1 agent accueille les usagers à France Services pour les aider dans leurs démarches administratives les lundis, mardis, jeudis et vendredis.

1 agent vient en appui le mercredi et au besoin dans la semaine. Elle intervient depuis janvier 2023, une fois par mois à Sainte-Aurence-Cazaux (le dernier jeudi) et deux fois par mois à Saint-Michel (un vendredi sur deux). Sa mission principale est d'accompagner les usagers à l'autonomie numérique avec des ateliers individuel et/ou collectif.

Les chiffres clés

514

accompagnements réalisés

3.1

personnes / jour

16

communes concernées

88 %

des accompagnements réalisés
en présentiel

77 %

des demandes individuelles traitées
en moins de 20 min

Focus sur les projets de l'année 2022

Portes Ouvertes de la Maison France Services

La MFS a ouvert ses portes pour la première fois et est allée à la rencontre de la population du 3 au 15 octobre (journée nationale). Sur invitation des communes, des temps d'information ont été organisés à la sortie des écoles, sur les marchés de producteurs et dans les agences postales communales.

Une belle opportunité pour continuer à apporter de la visibilité sur ce service ouvert à l'ensemble du territoire.

Une visite du lieu ainsi qu'un atelier d'information CARSAT ont également été organisés à Villecomtal sur Arros.

En lien avec la conseillère numérique de territoire, la Maison France Service s'attachera à tenir des permanences délocalisées sur l'ensemble de la collectivité (Sainte Aurence Cazaux, Idrac Respailès, Saint Michel, Saint Médard) toujours dans une logique d'accompagnement aux démarches dématérialisées de droit commun.



CONSEIL NUMÉRIQUE

Les missions du service

Accompagner les personnes à l'autonomie du numérique.

La conseillère numérique du territoire accompagne les usagers de tout âge à l'utilisation des outils du numérique (smartphone, tablette, ordinateur).

Les ateliers collectifs et individuels permettent d'apprendre les bases de l'informatique, de naviguer sur Internet et avoir les bons réflexes sur la sécurité.

Grâce à ces ateliers numériques, les usagers peuvent également apprendre à envoyer, recevoir et gérer ses courriels, installer et utiliser des applications sur son smartphone, créer et gérer ses contenus numériques, réaliser les démarches administratives seul(e), enrichir ses compétences numériques pour faciliter son quotidien, connaître l'environnement et le vocabulaire numérique.

Les ateliers et les accompagnements individuels liés à l'autonomie numérique ont commencé début octobre.

L'équipe

1 agent 1 conseillère numérique de la Communauté de Communes : elle est arrivée le 28 mars 2022. Elle a eu une formation à distance de mai à septembre.

Les chiffres clés

65

personnes accompagnées

10

accompagnements
individuels dont 8
questions ponctuelles

8

séances d'ateliers
collectifs ont été animées

Ces ateliers sont à destination des personnes de plus de 55 ans. Ils doivent permettre aux participants de comprendre les enjeux et l'importance du numérique et d'améliorer leurs compétences sur les outils. Ces ateliers étaient organisés le lundi (sur ordinateur) et le mercredi (sur tablette).

Ces ateliers sont organisés suite à la réponse à l'appel à projet « Lien social et innovation » sur l'axe 2 : autonomie numérique, lancé par la CARSAT Midi-Pyrénées (Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail). La CARSAT subventionne ces ateliers.



Le profil des usagers :

- ***87 % des personnes accompagnées ont plus de 60 ans***
- ***12 % ont entre 35 et 60 ans***
- ***1 % ont entre 18 et 35 ans.***
- ***87 % des personnes accompagnées sont des retraités***
- ***10 % sont en emploi***
- ***3 % sont sans emploi***

Les thèmes des accompagnements :

- 13 accompagnements sur la prise en main du matériel
- 3 accompagnements sur la gestion des courriels
- 2 accompagnements sur la culture numérique
- 2 accompagnements sur la navigation sur internet
- 1 accompagnement sur la sécurité
- 1 accompagnement sur l'emploi et la formation

Les ateliers collectifs et les accompagnements individuels débutés en 2022 continueront tout au long de l'année 2023.

CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE

Les missions



Les relations entre la CAF du Gers et la Communauté de Communes Astarac Arros en Gascogne sont anciennes. Le soutien technique et financier de la CAF a jusqu'ici permis à la collectivité de développer ses services en matière d'accueil des jeunes enfants, au plus près des besoins des familles et des spécificités de son territoire.

Aujourd'hui, avec l'élaboration de la CTG (Convention Territoriale Globale), c'est une nouvelle étape qui est franchie dans cette collaboration. Cette convention couvre un champ d'application plus large que celui du désormais « EX » Contrat Enfance Jeunesse et vise à déterminer les axes d'intervention prioritaires à partir d'une vision d'ensemble des problématiques du territoire en matière de service à la population.

Oui... Un projet social de territoire, c'est avant tout des femmes, des hommes, des enfants, des adolescents, des familles, des personnes âgées, de jeunes couples...

Ce dernier se matérialise par un document de partenariat appelé communément CTG. À la table des partenaires, est associée en premier lieu la CAF. Localement, d'autres parties prenantes viennent apporter leur expertise et compléter le panel de signataires : le Département, la MSA, la CPAM et l'UDCCAS.

Pour la branche Famille de la CAF, la conclusion d'une CTG favorise la territorialisation de l'offre globale de services, en l'organisant de manière structurée et priorisée, en cohérence avec les politiques locales.

Elle favorise ainsi le développement et l'adaptation des équipements et services aux familles, l'accès aux droits et l'optimisation des interventions des différents acteurs. Elle vise ainsi à renforcer l'efficacité et l'efficience, la cohérence, la coopération et la coordination des actions en direction des habitants d'un même territoire.

La CTG offre un cadre structurant à l'ensemble des interventions et permet d'articuler efficacement les autres conventions sociales existantes sur le territoire (Schéma Départemental de Services aux Familles, Schéma Départemental d'Animation de la Vie Sociale...).

L'armature du projet social :

- Consolider l'offre petite enfance et accompagner le parcours de l'enfant en veillant au soutien de la fonction parentale
- Développer l'offre enfance-jeunesse ;
- Fidéliser les habitants au territoire ;
- Favoriser l'accès au droit et à la proximité en direction des publics « empêchés » ;
- Consolider le lien social et le développement de la vie associative.

2 agents

1.4 ETP

Les deux chargés de coopération, garants de ce projet de vie sociale, ont eu pour mission cette année d'établir le bilan de la dernière programmation (2019 – 2022) afin de pointer du doigt les réussites et les marges de progression possibles. Ce travail de diagnostic et de veille territoriale est ainsi le socle affirmé d'interventions en faveur de l'ancrage durable des habitants sur leur territoire et de l'amélioration de leur condition de vie.

Ils ont été amenés également à animer et/ou à participer à différentes Commissions communautaires : Enfance- Jeunesse, Habitat et Sport Culture/ Vie Associative.

Les chiffres clés

5

ans (CTG 2023 – 2027)

37

actions

300 000 €

Cadre de contractualisation annuel avec la CAF



Focus sur les projets de l'année 2022

Partenariat avec la Mission Locale

La Mission Locale du Gers présente dans les locaux de la Communauté de Communes à Villecomtal sur Arros une fois par mois.

« Les jeunes ? Une fois qu'ils sont partis, ils ne reviennent qu'à l'âge de la retraite ! » Voilà, ce que l'on peut entendre au sujet des plus jeunes de notre territoire.

Le projet social de territoire (dénommée Convention Territoriale Globale) qui vient d'être approuvé pour 5 ans, met en évidence ce contexte démographique défavorable et propose des solutions pour contrecarrer cette tendance.

La Communauté de Communes Astarac Arros en Gascogne a donc décidé de s'appuyer sur la Mission Locale du Gers afin d'apporter des solutions d'accompagnement personnalisées aux 16-25 ans sortis du système scolaire et de leur proposer localement des perspectives d'avenir. A travers ses 16 lieux d'accueil : son siège, ses 2 antennes et ses 13 permanences (dont celle de Villecomtal sur Arros), la Mission Locale pour l'Emploi a souhaité proposer aux jeunes une offre de service d'égalité qualité.

Ainsi, depuis maintenant 1 an, une conseillère en insertion aide les jeunes du territoire intercommunal à résoudre l'ensemble des difficultés rencontrées dans leur parcours d'insertion en assurant une fonction d'accueil, d'information, d'orientation et d'accompagnement.

Elle leur apporte un appui dans la recherche et le maintien en emploi, ainsi que dans leurs démarches d'accès à la formation, aux droits, au logement, à la santé ou encore à la mobilité.

Les premiers contacts établis avec ces jeunes du territoire ont conforté la collectivité de parier à nouveau sur l'avenir en renouvelant ce partenariat en 2023.

La voiture AMI

La mobilité est reconnue comme facteur clé d'insertion sociale et professionnelle des populations et de développement économique des territoires :

- 1 personne en insertion sur 2 a déjà refusé un travail ou une formation pour des problèmes de mobilité ;
- 25% des actifs et 1 jeune sur 2 auraient renoncé à un emploi ou à une formation pour le même motif.

Ces chiffres ont tendance à croître en milieu rural. C'est ainsi que la Communauté de Communes s'est rapprochée de l'association WIMO OV reconnue au niveau national pour sa mission d'accompagnement des publics vers une mobilité inclusive.

Sur Astarac Arros, ce partenariat a donné naissance à la mise à disposition d'un véhicule électrique sans permis B à visée d'insertion professionnelle. Une conseillère en mobilité est présente dans les murs de la collectivité à Villecomtal sur Arros pour la gestion des mises à disposition, mais aussi pour orienter les personnes en demande vers des solutions de mobilité adaptées à leur situation.



AMI EN BREF

- 100% électrique
- Dès 14 ans, avec ou sans permis
- 3h de charge, 220v
- 75km d'autonomie
- Charge complète en 3h
- Recharge sur prise standard 220V
- Moteur électrique 6 kW
- Vitesse maxi 45 km/h

Première matinée dédiée à la parentalité



Aidons AGrandir

Parce qu'Astarac Arros en Gascogne c'est aussi et surtout un service petite enfance et enfance jeunesse, le Multi-Accueil de Saint Elix Theux a souhaité organiser en juin dernier à Sainte Dode une matinée dédiée aux enfants (0-6ans) et à leurs parents.

Avec le soutien de l'ensemble des parties prenantes, cette matinée a été l'occasion de valoriser les services dédiés (cantine, Lieu d'Accueil Enfants Parents, Relais Petite Enfance, Multi-Accueil, Accueil de loisirs 3-6ans) et de proposer un programme

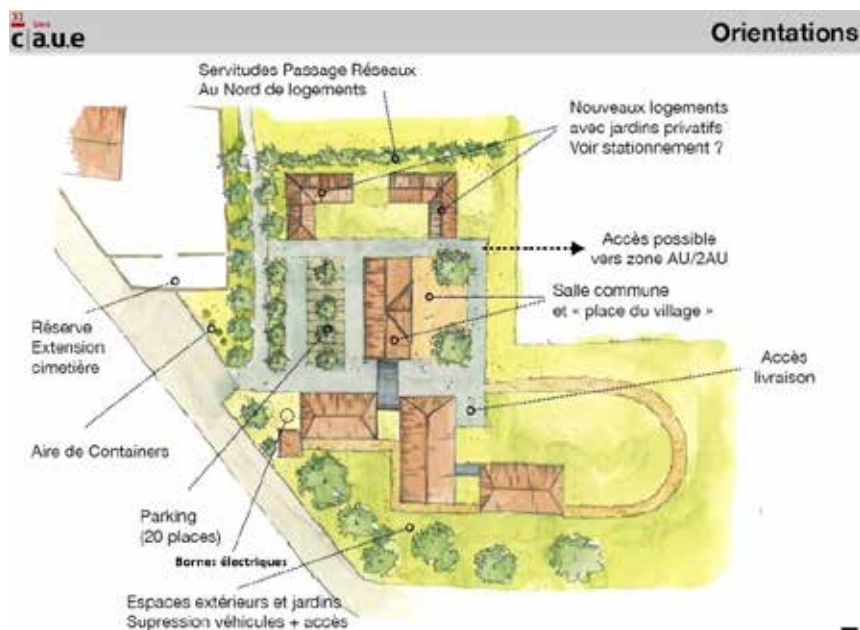
d'activités variés (massage bébé, éveil musical, parcours motricité) grâce à l'intervention de professionnels extérieurs.

Le succès de cette première édition a motivé les équipes à prendre date pour l'année prochaine !

Mobilisation de l'Aide à la Vie Partagée (AVP)

L'habitat inclusif constitue une forme « d'habiter » complémentaire au domicile (logement ordinaire) et à l'accueil en établissement (hébergement). Il s'agit de petits ensembles de logements indépendants, caractérisés par la volonté de ses habitants de vivre ensemble et par des espaces de vie individuelle associés à des espaces de vie partagée, dans un environnement adapté et sécurisé. Il s'agit d'un habitat accompagné, partagé et inséré dans la vie locale. Il est destiné aux personnes

âgées et aux personnes en situation de handicap qui font le choix, à titre de résidence principale, d'un mode d'habitation regroupé, entre elles ou avec d'autres personnes.



Cet habitat est partagé. On y vit à plusieurs ; les habitants disposent de leur espace de vie individuel et partagent des temps, des espaces de vie communs et des services avec les autres habitants, notamment les services utiles à leur projet de vie sociale et partagée. Ce dernier est défini dans la loi pour l'évolution du logement, de l'aménagement et de la transition numérique (loi ELAN).

L'habitat inclusif partagé de Montaut en BREF

- **Partenariat avec l'OPH 32 sur la construction des logements ;**
- **6 logements : 4 T2 et 2 T1**
- **Bis avec rez de jardin. 8 futurs locataires ;**
- **Une salle d'activités commune ;**
- **1 animateur/trice du lieu ;**
- **Proximité immédiate avec l'EHTM**
- **28 000 € annuel au titre de l'AVP sur la période 2023 - 2029**

Il fait l'objet d'un financement particulier dans le cadre d'un conventionnement dédié avec la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA) : l'AVP. Les habitants peuvent ainsi disposer d'une aide pour la vie partagée par l'intervention d'un professionnel chargé de l'animation, de la coordination ou de la régulation du vivre ensemble, à l'intérieur comme à l'extérieur du logement.

Localement et naturellement, la Communauté de Communes a sollicité la Conférence des Financeurs de l'Habitat Inclusif (Département du Gers) pour la création d'un habitat de ce type à Montaut. Pour cause, les futures locations qui se situeront à proximité immédiate de l'Etablissement Temporaire de Montaut (EHTM) viendront apporter une solution d'hébergement supplémentaire dans le parcours résidentiel parfois compliqué de la personne âgée.

Le projet d'Astarac Arros en Gascogne a été retenu par la Conférence des Financeurs de l'Habitat Inclusif du Gers. Dès lors, le conventionnement entre le Département du Gers et la Communauté de Communes pour le versement de l'AVP a été rendu possible.

Place désormais à la maîtrise d'œuvre autour de la construction des logements et de la salle d'activités. Les futurs habitants de Montaut sont attendus pour fin 2024.

**PÔLE
ENFANCE
JEUNESSE**

ENFANCE JEUNESSE

Les missions du service

Dans le cadre de sa compétence ECOLE, la Communauté de Communes gère les 10 écoles du territoire: assistance aux enseignants (Atsem), accompagnement dans le transport scolaire, restauration scolaire, entretien des locaux, des bâtiments et des espaces extérieurs, achat de mobilier, matériel éducatif et fournitures consommables.

La compétence ACTION SOCIALE et sa partie PETITE ENFANCE, ENFANCE et JEUNESSE a été déléguée au CIAS. Ainsi ce dernier a en charge l'accueil de la petite enfance (multi-accueils et Relais Petite Enfance), l'accompagnement à la parentalité (Lieu d'Accueil Enfants Parents), l'accueil périscolaire (ALAE) et extra-scolaire (ALSH / ALSH ADOS / Séjours).

Le service des sports intervient en transversalité sur l'ensemble des structures.

L'équipe

90 agents

En 2022, 90 agents ont œuvré pour permettre le bon fonctionnement du pôle Enfance Jeunesse : titulaires, vacataires et saisonniers. 13 stagiaires ont été accueillis : stage de découverte de métiers ou stages dans le cadre de la formation des métiers de l'enfance et de l'animation.

11 métiers sont représentés dont 9 nécessitent des diplômes ou certifications obligatoires : Agent administratif, Agent d'entretien, animateur Accueil Collectif de Mineurs, animateur Petite Enfance, ATSEM, Auxiliaire de puériculture, Chauffeur de bus, Cuisinier, Directeur Accueil Collectif de Mineurs, Educateurs de Jeunes Enfants, Educateur Sportif.

Les services technique et informatique interviennent pour une grande part sur les écoles et structures d'accueil enfance.

Le pôle Enfance Jeunesse bénéficie du soutien et de l'expertise de 2 Chargés de Coopération Territoriale.

Focus sur les différentes structures

Petite enfance : multi-accueil, Relais Petite Enfance et Lieu d'Accueil Enfant Parent

MULTI-ACCUEIL BIDIBULLE ST-ELIX THEUX

Le multi-accueil de St-Elix accueille les enfants de 2 mois à 4 ans de manière régulière ou occasionnelle. Doté d'un agrément de 10 places, il est ouvert 5 jours par semaine de 8h à 18h.

Grâce à une équipe de professionnelles de la Petite Enfance, il permet la découverte et l'adaptation progressive à la vie en collectivité. La recherche de l'autonomie et le principe de co-éducation sont la base des projets d'éveils menés : motricité, éveil musical...

La participation financière des parents varie en fonction de leurs ressources et de la composition familiale selon un barème fixé par la CNAF (Caisse Nationale des Allocations Familiales). Elle comprend l'accueil de l'enfant, les repas et les couches. Ce service bénéficie d'un co-financement de la CAF et de la MSA.



Les enfants ont pu planter des herbes aromatiques, des framboisiers, des fraisières et des fleurs. L'ouverture de la structure toute l'année permet un suivi et un entretien régulier des plantations pour aboutir à leur récolte et dégustation.

Les intérêts pédagogiques du jardinage sont multiples : découverte de la matière (terre, eau), manipulation et motricité fine, développement des sens et favorisation des échanges entre enfants et des interactions.

Le multi-accueil de St-Elix a été à l'initiative de la journée parentalité « Aidons À Grandir » qui s'est déroulée à Ste-Dode le 25 juin 2022.

Projet intergénérationnel : toutes les semaines, durant 1h environ, une « mamie » du village de St-Elix se rend sur la structure pour partager avec les enfants des temps de jeux, de lecture et d'échange.

L'intervention chaque semaine de l'animatrice de l'association **Parlem !** pour une initiation à la langue et à la culture occitanes par le chant, la lecture ou les marionnettes, et tous les 2 mois de la médiathèque d'Auch avec prêt de livres et animation dans le bibliobus.

6

jours de fermeture pour
cause de Covid en janvier

87 %

taux d'occupation
(84% en 2021)

24

enfants accueillis dont 22
résidents sur le territoire soit 92%

5

enfants sous le seuil de pauvreté
(taux horaire inférieur à 1€)

1.76€

taux horaire moyen*
*tarif horaire qui est établi selon un barème
national encadré par la CAF et qui prend en
compte les revenus et la situation familiale

MULTI-ACCUEIL LES MAYNATS VILLECOMTAL SUR ARROS



Le multi-accueil de Villecomtal accueille les enfants de 2 mois à 4 ans de manière régulière ou occasionnelle. Doté d'un agrément de 12 places, il est ouvert 2 jours par semaine de 8h à 18h.

Grâce à une équipe de professionnelles de la Petite Enfance, il permet la découverte et l'adaptation progressive à la vie en collectivité. La recherche de l'autonomie et le principe de co-éducation sont la base des projets d'éveils menés : motricité, éveil musical...

La participation financière des parents varie en fonction de leurs ressources et de la composition familiale selon un barème fixé par la CNAF (Caisse Nationale des Allocations Familiales). Elle comprend l'accueil de l'enfant, les repas et les couches. Ce service bénéficie d'un co-financement de la CAF et de la MSA.

Installation d'un espace Snoezelen : espace spécialement aménagé, éclairé d'une lumière tamisée, bercé d'une musique douce dont le but est de créer une ambiance agréable. Il offre un environnement doux et sécurisant qui permet d'éveiller les 5 sens. Dans l'espace Snoezelen les enfants vont être plus à l'écoute de leurs besoins et de leurs émotions. Les sensations perçues sont rassurantes et favorisent le lâcher-prise et la détente.



Mise en place d'Analyses de Pratiques Professionnelles pour l'ensemble de l'équipe.

Projet lecture avec l'auxiliaire de puériculture et Line Tilmont (chargée de développement culturel), visite des enfants à la médiathèque de Villecomtal.

Intervention de l'association Parlem ! pour la découverte de la langue et de la culture occitane.

75 %

Taux d'occupation
2022
(80% en 2021)

25

enfants accueillis dont
11 familles qui résident
sur le territoire soit
55%

1.06 €

Taux horaire moyen*
*tarif horaire qui est établi
selon un barème national
encadré par la CAF et qui
prend en compte les revenus et
la situation familiale

12

enfants sous le seuil
de pauvreté (taux
horaire inférieur à 1€)

RELAIS PETITE ENFANCE

Le Relais Petite Enfance (RPE) est un lieu d'informations, d'aide et d'échanges pour les parents et futurs parents en recherche de mode d'accueil pour leurs enfants. Le RPE propose également l'accompagnement des assistantes maternelles et des parents dans leurs démarches administratives.

Enfin, il propose des ateliers ludiques pour les enfants de 0 à 6 ans sous la responsabilité de leur assistante maternelle et offre un lieu d'échanges et de partage entre ces professionnelles.

Le RPE est présent sur les sites de St-Elix et Villecomtal et animés par 2 éducatrices de jeunes enfants. Ce service bénéficie d'un co-financement de la CAF et de la MSA.

- Participation à la journée départementale pour les Assistantes Maternelles et au forum du métier d'Assistant Maternel à Gimont le 19/11/22 organisée par le réseau RPE du Gers

- Organisation d'une soirée d'information pour les parents-employeurs et les AM (assistante maternelle) concernant la nouvelle convention collective

- Co-organisation et participation à la journée parentalité le 25/06/22



- Mise en place du Guichet Unique : centralisation des demandes de mode de garde des familles du territoire et orientation sur la mise en place d'une commission d'attribution de places sur le territoire.

Absence d'une des 2 animatrices (maladie) de juin à décembre dont le remplacement n'a pu être assuré faute de candidat. Cela a engendré la suspension des animations pour les assistantes maternelles sur St-Elix sauf en septembre et octobre où le remplacement a été assuré en interne. Une partie de la charge administrative a été reprise par l'animatrice de Villecomtal.

16

assistantes maternelles
en activité sur le
territoire sur les 26
agréées (soit 62%)

93

places agréées

9

assistantes maternelles
participent aux temps
d'animation proposés
par le RPE

LIEU D'ACCUEIL ENFANTS PARENTS (LAEP)



Le LAEP est un espace convivial qui accueille, de manière libre, gratuite, sans inscription et au rythme choisi par la famille, de jeunes enfants dès leur naissance et jusqu'à leur six ans accompagnés de leur(s) parent(s) ou d'un adulte référent.

Notre structure, adaptée à l'accueil de jeunes enfants, constitue un espace de jeu libre pour les enfants et un lieu de parole pour le parent. Elle est ouverte un mercredi sur deux le matin et l'après-midi, et tous les vendredis matins dans les locaux du multi-accueil de Villecomtal en présence de 2 accueillantes professionnelles de la petite enfance.

Ce service est co-financé par le CAF et la MSA.

- L'opération « Plouf dans l'eau » consiste à accueillir des familles et leurs bébés à la piscine de Villecomtal pour des temps d'éveil et de partage. Lors des 3 séances proposées en juin, juillet et septembre la température de l'eau a été augmentée et les deux maîtres-nageurs sauveteurs étaient présents pour assurer la sécurité et accompagner les familles.

Grâce à un co-financement de la CAF, du matériel spécifique a été acheté. Jusqu'à 5 familles et 7 enfants ont pu participer simultanément à ces séances.

- Des soirées à thème ont été proposées « Carnaval » et « Soirée lecture », elles ont malheureusement amené peu de participants.

- Une vidéo de promotion du service a été réalisée et diffusée dans le cadre de la journée « Aidons A Grandir ».

8

familles différentes accueillies
en 2022 dont 4 nouvelles soit
12 accompagnants (9 parents,
2 tantes et 1 grand-père)

15

enfants dont 7 nouveaux :
8 enfants de 0-3 ans et 7
enfants de 3-6 ans

C'est un service qui rencontre de réelles difficultés à maintenir une dynamique de fréquentation durable. Avec la réorganisation du service Petite Enfance sur Villecomtal en 2023, le LAEP sera présent tous les lundis matins à Laguian-Mazous et en itinérance sur le nord du territoire le vendredi matin selon un calendrier défini et communiqué au préalable.

La nouvelle équipe LAEP dynamique et motivée sera moteur pour l'organisation de la journée parentalité « Aidons à Grandir » le 13 mai à St-Michel.

Formation à l'écoute pour les accueillantes.

Réécriture du contrat de projet en lien avec la CAF.

Écoles et cantines

AFFAIRES SCOLAIRES

Le territoire est doté de 8 écoles rurales et d'un groupe scolaire (20 classes). Le maillage offre à toutes les familles un lieu d'enseignement proche de leur domicile et permet l'épanouissement de leur enfant par un accueil et une structure de qualité. Chaque école est équipée d'une cantine et d'un accueil périscolaire (sur site ou accessible par le transport scolaire).

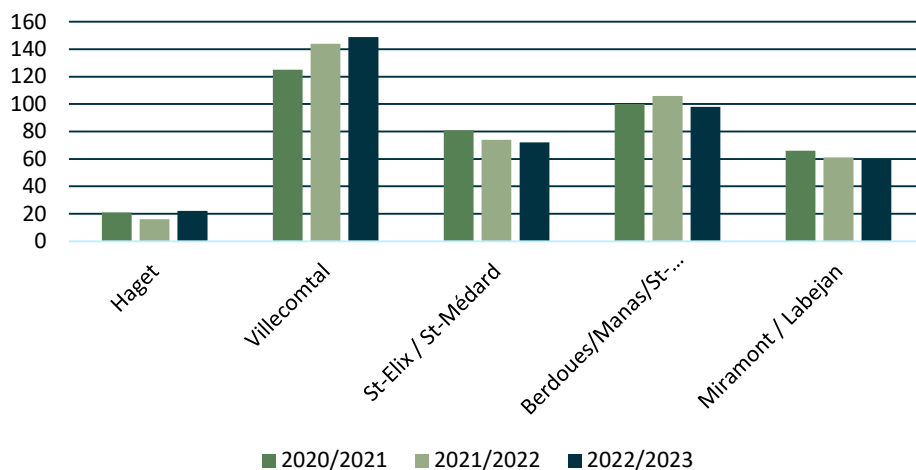
- Initiation à l'occitan en partenariat avec l'association Parlem! et l'inspection académique. 18 classes participent à ce dispositif : 11 classes élémentaires et 7 classes de maternelle soit 360 enfants.

- Présence artistique : le projet annuel de résidence artistique sur le territoire en partenariat avec l'ADDA n'a pas eu lieu sur l'année 2021/2022. Cependant le spectacle de clôture du projet 2020/2021 qui n'avait pu avoir lieu pour cause de contexte sanitaire s'est déroulé à Berdoues le 1er avril 2022. La Cie Guillaume Lopez a proposé un concert en présence de nombreux élèves, enseignants et parents.

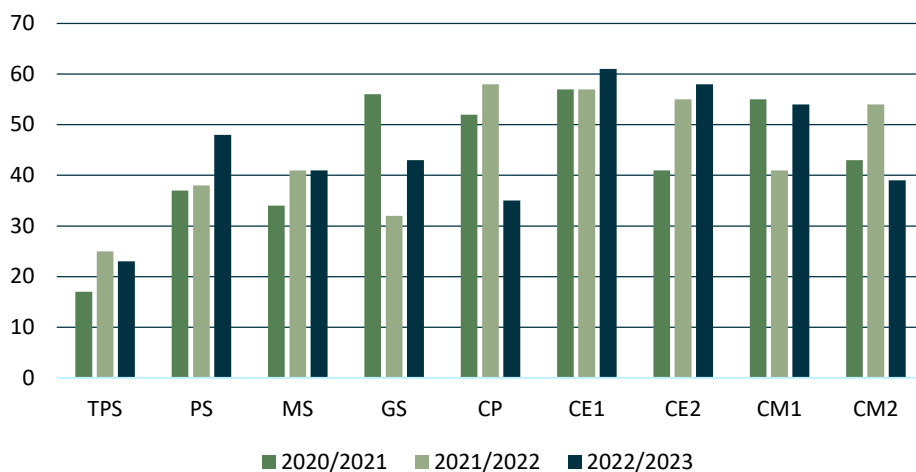


- Accueil des élèves à la piscine de Villecomtal par les 2 maîtres-nageurs : surveillance du bassin et cours de natation pour les écoles de Berdoues, Haget, Miramont d'Astarac, Manas, St-Elix et Villecomtal soit 220 élèves.

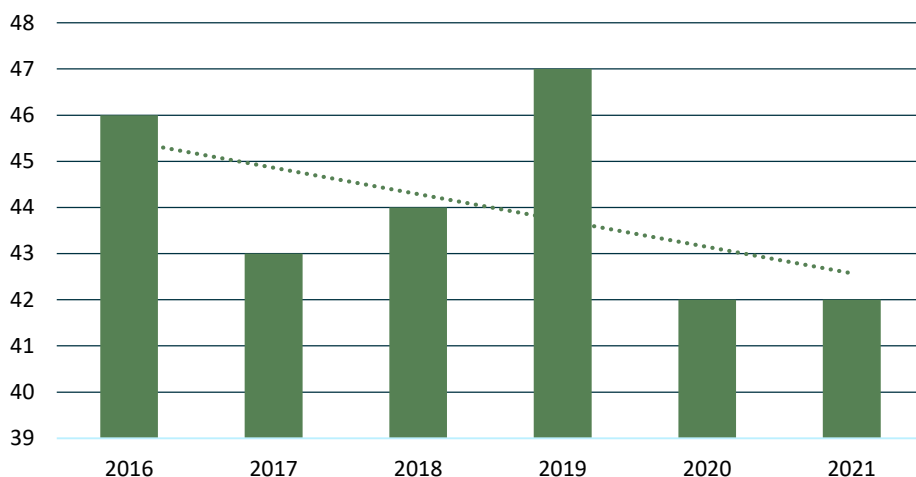
Evolution des effectifs



Evolution des effectifs par niveau scolaire



Evolution des naissances



401

élèves dont 136 en maternelle
et 265 en élémentaire

13 %

des élèves résident hors territoire
sur des écoles limitrophes (de
Cazaux-Villecomtal et Cuelas)

Légère augmentation des effectifs par rapport à l'année précédente. Des inscriptions depuis la rentrée de septembre 2022 ont permis un maintien des effectifs cette année. Cependant nous constatons une diminution sur certains secteurs (St-Michel et St-Elix/St-Médard) et une augmentation sur les écoles de Villecomtal.

On note également une augmentation des effectifs en petite section (PS) qui est dûe à un pic des naissances en 2019.

RESTAURATION SCOLAIRE

Les **10** écoles et les 2 multi-accueils du territoire sont équipés de cantines dont les repas sont préparés dans les 5 cuisines de la Communauté de Communes.

Afin de préserver la qualité des repas servis, le portage d'une cuisine à la cantine est réalisé en liaison chaude pour une durée de transport de 10 minutes maximum.

Les repas sont confectionnés en respect avec la loi Egalim soit l'utilisation de produits labellisés de qualité et un menu végétarien hebdomadaire, et selon des menus élaborés en fonction des recommandations du Programme National Nutrition Santé (PNNS).

Le repas est facturé 2.80€ pour les enfants et 5€ pour les adultes (agents de la collectivité et enseignants).

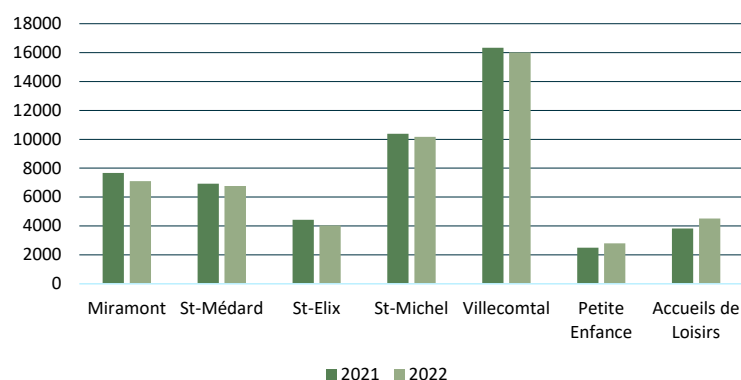


- À partir du 1er janvier 2022, mise en place d'un nouveau marché public alimentaire permettant le respect de la loi Egalim soit 50% de produits labellisés SIOO (Signe d'Identification de Qualité et d'Origine) dont au moins 20% de produits issus de l'agriculture biologique. Une attention particulière a également été apportée aux producteurs locaux.

- Une cuisinière a été déchargée d'une partie de son temps de travail afin d'effectuer des missions de « référente restauration - qualité et animation ». Il s'agit pour elle de réaliser le suivi du marché public et du respect de la loi Egalim, de veiller à la mise à jour des protocoles d'hygiène et de soutenir les cuisiniers dans leur mission pédagogique.

- Élaboration d'un nouveau plan alimentaire et mise en place de réunions avec l'ensemble des cuisiniers pour l'établissement d'un même menu pour l'ensemble des cantines.

Nombre de repas préparés



51 420

repas préparés en 2022 : 44 110
scolaire + 7 310 enfance (crèches
et centres de loisirs)
Soit -1% par rapport à 2021

Enfance Jeunesse

SERVICE PÉRISCOLAIRE



Les accueils périscolaires fonctionnent le matin avant l'école, sur le temps de la pause méridienne, le soir et le mercredi toute la journée. Ils permettent l'accueil des enfants scolarisés à partir de 7h30 jusqu'à 18h30 et sont présents sur chaque école ou RPI sous forme d'ALAE (Accueil de Loisirs Associé à l'Ecole) ou de garderie.

Le mercredi, les structures de St-Médard et Villecomtal sont ouvertes. Les activités proposées lors de ces temps poursuivent des objectifs de vivre ensemble, de découverte et d'épanouissement.

Les ALAE répondent à un taux d'encadrement (nombre d'agents qualifiés par enfant présent) exigé par la DDCSPP et sont en partie financés par la CAF et la MSA (hors garderie).

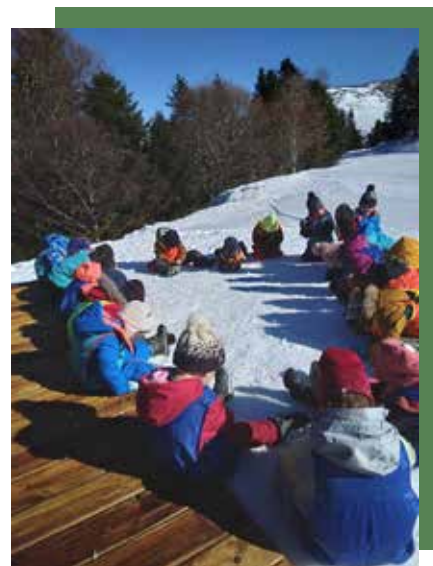
Une tarification modulée en fonction du quotient familial est appliquée à la séance (de 0.50€ pour une séance du matin à 0.75€ pour une séance du soir goûter compris – un tarif unique de 0.10€ est appliqué pour la pause méridienne).

En 2022, avec l'assouplissement des protocoles sanitaires, les structures périscolaires ont retrouvé un fonctionnement classique avec la possibilité de regrouper les enfants d'écoles différentes sur un même site.

Cela a permis de mettre de nouveau en place des activités ludiques, créatives ou sportives.

Le mercredi, des activités variées et adaptées à chaque tranche d'âge sont proposées : ateliers cuisine, activités manuelles et de découverte, jeux sportifs.

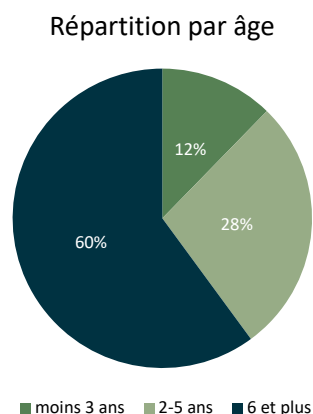
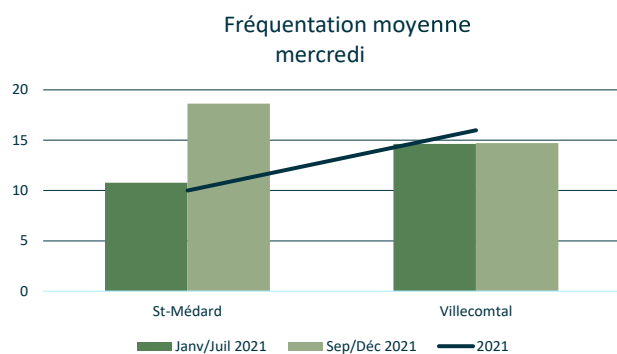
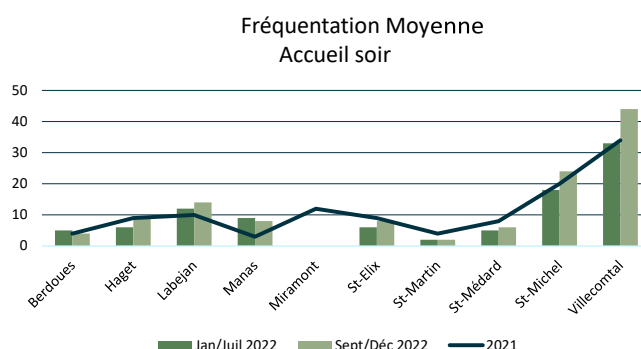
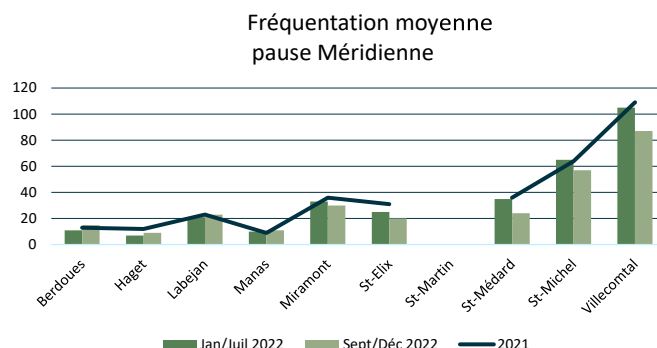
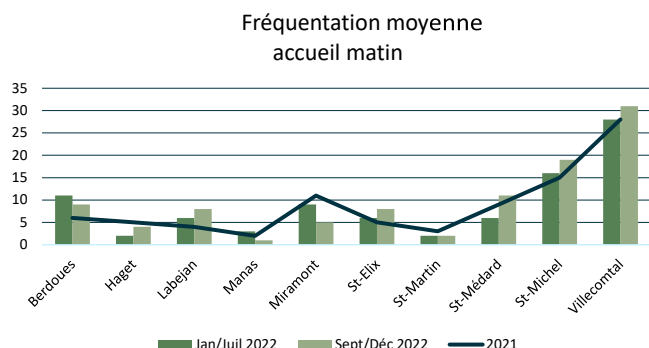
Dès l'ouverture de la piscine, les enfants y ont accès et des sorties sont organisées. Enfin, l'école des sports propose des initiations sportives par cycle.



Taux d'occupation hors mercredi 76% (83% en 2021). On constate une baisse de fréquentation sur les ALAE.

Taux d'occupation mercredi 71% (66% en 2021) soit une augmentation de 5% grâce à une fréquentation accrue sur le site de St-Médard.

On observe également une participation importante des enfants de moins de 3 ans (12%).



SERVICE EXTRA-SCOLAIRE



Le service extra-scolaire propose l'accueil des enfants à partir de 3 ans durant les vacances scolaires. L'équipe d'animation a pour objectif de mettre en œuvre des actions éducatives par le biais d'activités ludiques mais aussi permettre le développement de la socialisation des enfants.

Les 2 Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) sont implantés sur St-Médard et Villecomtal avec l'ouverture de Berdoues uniquement l'été pour répondre à une demande plus importante.

Ils sont ouverts sur les vacances scolaires (hors 2 semaines fin août et aux vacances de Noël). Le service organise des séjours de vacances de 3 ou 4 jours.

Les ALSH répondent à un taux d'encadrement (nombre d'agents qualifiés par enfant présent) exigé par la DDCSPP et sont en partie financés par la CAF et la MSA. Une tarification modulée en fonction du quotient familial est appliquée à la journée ou à la demi-journée (de 4€ à 9€ par jour-repas compris).

En 2022, les ALSH ont été ouverts 54 jours sur les vacances d'hiver, de printemps, d'été et d'automne. Avec l'assouplissement du protocole sanitaire le fonctionnement a été facilité et des sorties ont de nouveau pu être proposées. Des programmes variés ont été proposés mêlant activités artistiques, sportives et culturelles.

3 séjours de vacances ont eu lieu :

- séjour montagne à Argeles-Gazost de 3 jours en février pour les 9-12 ans
- séjour skate, surf et jeux landais à Vieux Boucau de 3 jours en mai pour les 12-17 ans
- séjour du chantier jeunes à Pau en octobre pour les 12-17 ans.

Les séjours d'été habituellement proposés n'ont pas eu lieu faute de recrutement d'un directeur pour les organiser (pas de candidat aux offres d'emploi).



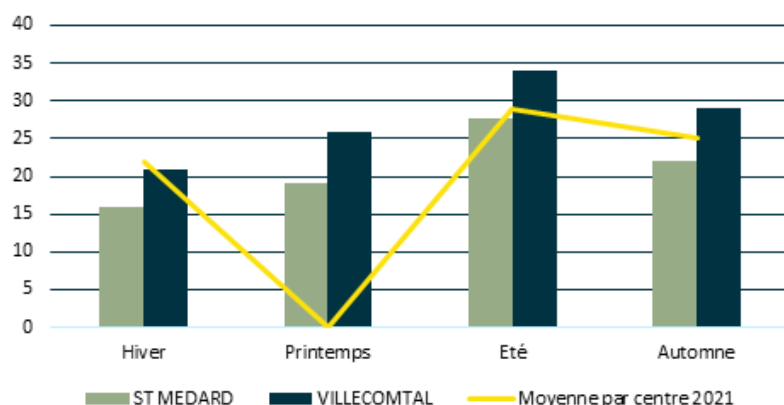
66 %

Taux d'occupation (60% en 2021)

255

enfants ont participé aux ALSH (218 en 2021) dont 77% résident sur le territoire

Fréquentation moyenne par centre



36

enfants ont participé aux différents séjours sur les 48 places proposées

CHANTIER JEUNES

Par le Chantier Jeunes, le service Enfance Jeunesse met l'accent sur l'implication des jeunes dans la vie du territoire. La proposition est simple : leur permettre de s'engager dans une démarche et une expérience citoyenne par la création d'un projet collectif à mener de A à Z. Chaque année, une

thématique est définie et oriente les idées des jeunes.

Un groupe de 16 jeunes de 13 à 17 ans se retrouve sur 14 jours (3 jours durant les vacances d'hiver, 3 jours sur les vacances de printemps et 8 jours l'été) pour travailler ensemble sur un projet en faveur du territoire et de ses habitants.

À l'issue du chantier, un séjour de 3 jours leur est proposé : grâce à un budget défini, à eux de choisir leur destination et les activités.

Une tarification modulée est appliquée aux familles (1€ à 1.50€ la journée sans repas) et ce

service bénéficie d'un co-financement de la part de la CAF et de la MSA.

En 2022, les jeunes ont travaillé sur un projet en partenariat avec le service tourisme de la Communauté de Communes : « L'Animation des sentiers de randonnée du territoire ».

Ainsi, ils ont organisé 3 événements culturels autour de randonnées :

- Une randonnée nocturne à Labéjan avec observation des étoiles
- Une randonnée photos biodiversité à Belloc St-Clamens
- Une randonnée spectacle sur Haget

Chaque randonnée s'est clôturée par une dégustation de produits locaux.

Pour l'animation de ces randonnées, les jeunes ont pu s'appuyer sur des partenaires et intervenants: Instant Sciences (astronomie Fleurance), CPIE (biodiversité Mirande), Les Théâtres d'Aline (théâtre Miélan) et Jamy et les Kids (musique Lasseran).

Si la randonnée de Labéjan a connu un certain succès (50 personnes), les 2 autres ont malheureusement pâti de la canicule où 15 et 20 personnes avaient fait le déplacement. Les centres de loisirs de St-Médard et Mirande ont ainsi annulé leur déplacement sur Haget.

Enfin, les jeunes ont pu se détendre et profiter de nombreuses activités lors d'un séjour à Pau pendant les vacances d'automne.

Les autres années, le chantier jeunes était complet. Certains « grands » sont arrivés au bout et le groupe doit être renouvelé.

70 %

Taux d'occupation (98% en 2021)

12

jeunes dont 2 qui n'ont pas été jusqu'au bout du projet pour cause de déménagement

ÉCOLE DES SPORTS

La formation de maître-nageur sauveteur pour 2 agents en 2020 et 2021 a permis la mise en place d'un service sport sur la collectivité.

Le service propose l'accueil des enfants sur le temps scolaire, extra-scolaire et périscolaire à la piscine de Villecomtal, des cycles d'initiation à différentes disciplines sportives le mercredi, des interventions sur les pauses méridiennes et de la formation au secourisme.

« **Savoir Nager** » : en parallèle du travail avec les scolaires, les enfants des ALAE de Berdoues, Haget, Manas, St-Michel et Villecomtal ont été accueillis le soir à la piscine pour des activités aquatiques ludiques.

Le dispositif « **J'apprends à Nager** » a permis aux enfants de 6 à 12 ans de bénéficier de 10 séances d'1h afin d'apprendre à nager pour le coût d'une demi-journée de centre de loisirs. Les enfants des centres de loisirs de St-Médard et Villecomtal ont pu bénéficier de séances piscine le mercredi et sur les vacances scolaires de mai à octobre.



Accueil des élèves de 6ème du collège de Miélan du 17 au 21 octobre. Chaque jour les 36 élèves venaient sur Villecomtal pour 2 séances de 1h de natation (en groupe de 18) avec surveillance du bassin et appui pédagogique à l'enseignant pour l'apprentissage de la natation et initiation au sauvetage nautique.

En dehors des séances piscine, les élèves étaient regroupés à la salle des fêtes avec les classes de CM1 et CM2 de l'école de Villecomtal pour des activités pédagogiques autour des sciences et des langues. Enfin, pour clôturer la semaine, les élèves ont mangé tous ensemble un repas préparé par la cuisine de Villecomtal. Accueil de 3 séances pour le LAEP.

« École du sport » : le mercredi sur les matinées ou journées complètes, un groupe de 16 enfants a pu participer à différents cycles d'initiation :

- **Janvier/février** : ski de fond à Courraduque pour les 8-11 ans
- **Mai** : découverte de la natation pour les non-nageurs à partir de 6 ans
- **Novembre/décembre** : escalade à Tarbes à partir de 6 ans

« **Savoir rouler** » : interventions sur la pause méridienne de St-Michel afin de permettre aux enfants de devenir plus autonomes à vélo, de pratiquer une activité physique régulière et de se déplacer de manière écologique.

Interventions sport dans les écoles et les accueils périscolaires : initiation au tir à l'arc et participation et encadrement aux sorties vélos et triathlon.

250

élèves accueillis à la piscine sur le temps scolaire, 90 enfants sur le temps périscolaire, 190 sur le temps extra-scolaire et 7 sur la petite enfance

20

enfants ont bénéficié du dispositif « j'apprends à nager » (vacances d'été et d'automne)

4

classes de St-Michel ont suivi le programme « Savoir rouler »

PÔLE SENIORS

SENIORS

• ÉTABLISSEMENT D'HÉBERGEMENT TEMPORAIRE DE MONTAUT (EHTM)

Les missions du service

Situé à Montaut dans un cadre privilégié au coeur de la campagne avec une vue imprenable sur la chaîne des Pyrénées, l'établissement d'hébergement temporaire répond à un double objectif : lutter contre l'isolement rural des personnes âgées et assurer le droit au répit des aidants familiaux.

C'est également un lieu d'accueil de jour (8h-19h) s'adressant aux personnes de + 60 ans et de - 60 ans sur dérogation devant faire face à des difficultés passagères (convalescence, absence de la famille, attente placement définitif).

La durée du séjour est fixée à 3 mois maximum renouvelable 1 fois.

L'équipe

10 agents

Il y a 9 postes d'aides-soignantes et d'hôtellerie et 1 maîtresse de maison en charge de l'accueil et de l'admission des résidents.

Les chiffres clés

58.09 €

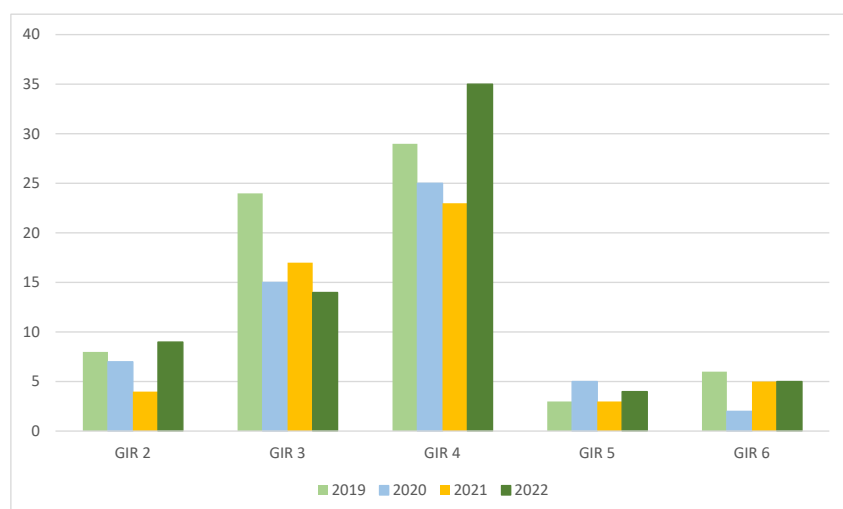
évolution tarifaire pour
l'hébergement

46.47 €

évolution tarifaire pour
l'accueil de jour

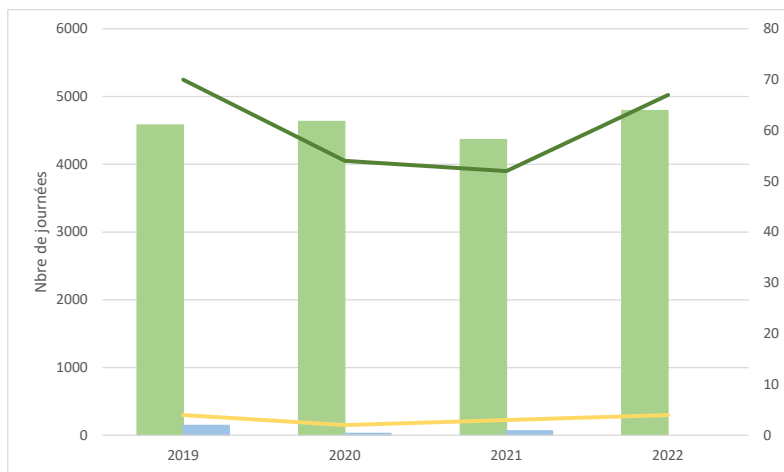
87.50 %

taux d'occupation
cumulé

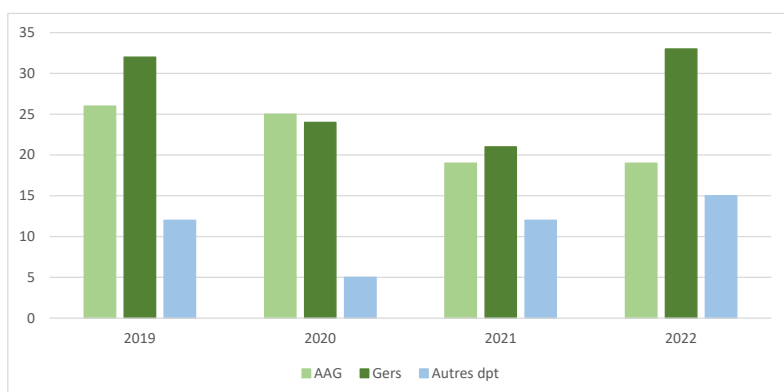


Alors qu'au niveau national le taux d'occupation a fortement chuté dans les établissements d'hébergements pour les personnes âgées, et ce depuis le début de la crise sanitaire, nous constatons que pour l'EHTM, ce taux a sensiblement évolué à la hausse avec 4 points de plus qu'en 2019.

Nous constatons également, que le niveau de dépendance des résidents accueillis est stable depuis 2019, et que la répartition par GIR traduit toujours le besoin croissant de prévenir la dépendance et de retarder l'entrée en structure et/ou en institution spécialisée.



Nous constatons qu'après deux ans de crise sanitaire, le nombre de journées d'accueil a augmenté.



Dans le même temps, la provenance géographique des résidents traduit toujours la même réalité locale, avec une légère baisse des résidents originaires du territoire, et à l'inverse une augmentation des résidents provenant des Hautes-Pyrénées.

Provenance des personnes âgées :

80,77 %

domicile

19.23 %

hôpital

• SERVICE D'AIDE ET D'ACCOMPAGNEMENT À DOMICILE (SAAD)

Les missions du service

Le service d'aide et d'accompagnement à domicile s'adresse à toutes personnes âgées de 60 ans et plus, aux personnes en situation de handicap, ainsi qu'aux personnes malades qui ont besoin d'aide dans l'accomplissement des actes de la vie quotidienne (aide à la toilette, courses, préparation repas, entretien du domicile).

Le SAAD intervient du lundi au dimanche, y compris les jours fériés, en fonction des besoins du bénéficiaire et de son plan d'aide. Au vu des ressources et du degré de dépendance des personnes, des prises en charge sont possibles auprès du Conseil Départemental, des caisses de retraite et des mutuelles. Il est également possible de bénéficier du service, sans prise en charge, à titre payant.

L'équipe

30 agents

Il y a 27 agents (aides à domicile) et 3 responsables de secteur qui interviennent sur tout le territoire.

Les chiffres clés

CTI : mise en place du complément indiciaire pour les travailleurs sociaux et médico-sociaux au 1^{er} avril 2022.

51 552 €

dotation APA

11 803 €

dotation PCH

33 917

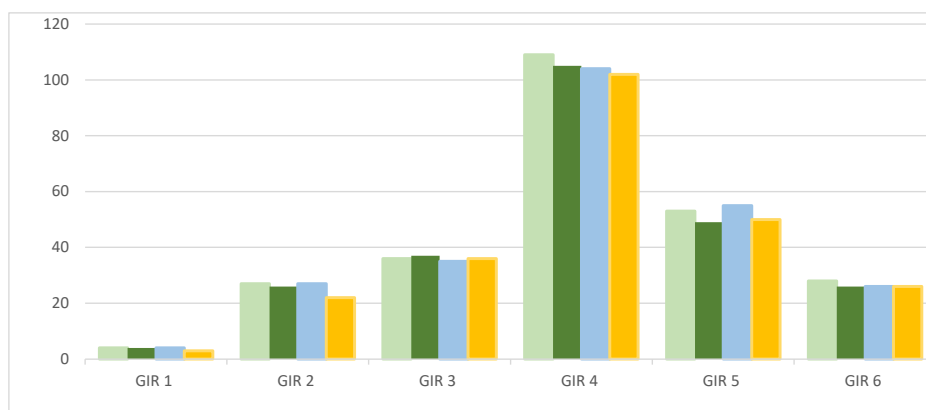
nbre d'heures réalisées

239

nbre de bénéficiaires

76.55 %

des heures effectuées sont au titre de l'APA



Pourquoi faire appel au SAAD ?

- Accompagner, aider, compenser dans les actes de la vie quotidienne et la vie sociale
- Lutter contre l'isolement des personnes âgées et/ou en situation de handicap
- Préserver la santé de nos aînés
- Permettre le répit des proches aidants
- Retarder un éventuel placement en institution

• SERVICE DE SOIN INFIRMIER À DOMICILE (SSIAD)

Les missions du service

Le SSIAD (service de soins infirmiers à domicile) a pour objectif de prévenir ou retarder la dégradation progressive de l'état de santé, l'hospitalisation ou l'admission en structures d'accueil pour personnes âgées et/ou handicapées.

Le but de l'action du SSIAD est de maintenir le plus longtemps possible les personnes âgées de plus de 60 ans, ainsi que les personnes atteintes de pathologies chroniques et/ou en situation de handicap dans leur milieu de vie.

L'équipe

9 agents

Il y a 7 aides-soignantes, 1 secrétaire et 1 infirmière coordinatrice.

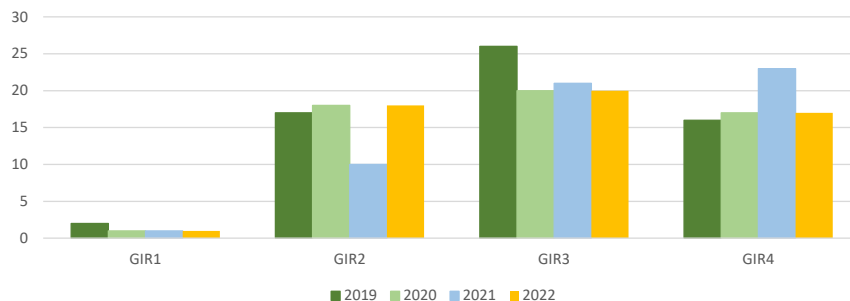
Les chiffres clés

57

nbre de patients en 2022

93 %

taux d'occupation cumulé



Les raisons de la prise en charge des patients.

8
45
1
3
0

Sortie d'hôpital

Aggravation de la dépendance

Relais d'infirmiers libéraux

Suite à une chute

Aggravation sans hospitalisation

• PORTAGE DE REPAS À DOMICILE (PRAD)

Les missions du service

Les repas confectionnés par la cuisine centrale de l'EHPAD de Val de Gers à Masseube, sont livrés en liaison froide 3 fois par semaine.

2 tournées sont réalisées : tournée 1 : livraison le lundi, mercredi et vendredi; tournée 2 : livraison le mardi, jeudi et samedi. Il est possible de bénéficier de ce service même ponctuellement ou certains jours de la semaine à la convenance de chacun.

Afin d'assurer une parfaite qualité, une commission « menu » a lieu tous les trimestres. La majorité des personnes bénéficiant du portage de repas sont des personnes seules.

À noter que ce service est important car dans la majorité des cas, nous commençons par cette prestation suite à un retour d'hospitalisation. Nous retrouvons par la suite ces bénéficiaires au SAAD.

Les chiffres clés

4068

nbre de repas par an

10,18 €

prix du repas

25

nombre de bénéficiaires

Notons une hausse conséquente depuis 4 ans du recours au service du portage de repas à domicile (PRAD) : + **25%** du nombre de repas distribués
+ **20 %** de bénéficiaires.

**PÔLE
DÉVELOPPEMENT
TERRITORIAL**

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

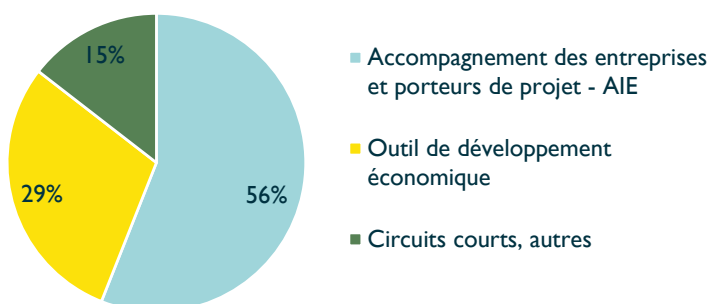
Les missions du service

- Accompagnement des acteurs économiques et porteurs de projet
- Aide financière à l'immobilier d'entreprise
- Proposer des outils de développement économique : gestion des ZAE, propositions d'une offre locative, suivi du foncier...
- Bâtiment à vocation économique et hôtel d'entreprises
- Soutien aux filières, circuits courts, PAT...

L'équipe

1 agent

Répartition temps de travail (1 ETP)



Focus sur les projets de l'année 2022

Volet : accompagnement des acteurs économiques et porteurs de projet : service

Dans le cadre de sa compétence « Développement économique », la Communauté de Communes Astarac Arros en Gascogne est à l'écoute et accompagne les acteurs économiques dans leurs projets : prise de contact, recherche de locaux, étude des financements possibles, accompagnement à la création de dossiers de demande de subvention, etc. En 2022, 19 acteurs économiques ont été rencontrés et/ou accompagnés dans leurs projets.

La Commission Economie, animée par le Vice-Président en charge de l'économie Robert Sassoli, s'est réunie 4 fois en 2022 pour la mise en place et le suivi des actions. Les sujets ont porté essentiellement autour de la construction du projet de bâtiment à vocation économique à Villecomtal sur Arros, dans ses différentes phases : phase avant-projet définitif, valeurs et dimensionnement du projet, budget, grille tarifaire, mobilier.

Face aux questions énergétiques, la CC AAG a organisé à l'automne 2022, une rencontre entre les différents acteurs d'industrie de l'Arros, la CC AAG et la SAS ERCA pour échanger sur les thématiques de maîtrise de l'énergie et production d'énergies renouvelables. S'en sont suivies, des visites dans les entreprises avec la chargée de mission énergies renouvelables pour proposer des conseils en optimisation énergétique et financement associé aux entreprises désireuses d'améliorer leur facture énergétique.



Photo – Rencontre avec les acteurs de l'industrie de l'Arros

Zoom sur un outil : le Flash Economie-Tourisme du Pôle Développement

Pour la 3ème année le Pôle Développement de la Communauté de Communes Astarac Arros en Gascogne publie le flash Economie-Tourisme.

Diffusé en emailing sur une moyenne de 1/mois, cet outil a pour objectif d'informer les acteurs économiques sur les activités en lien avec les thématiques de l'économie, du tourisme, de l'agriculture, des énergies renouvelables, de la biodiversité... mais aussi et surtout de synthétiser les dispositifs et actions les plus pertinentes.

Avec un taux de lecture de 40% en moyenne cet outil est très bien suivi par les partenaires.

Il est possible de s'inscrire à cette newsletter depuis le site internet de la CC AAG.



Action : Aide à l'immobilier d'entreprises

Depuis 2020, la Communauté de communes Astarac Arros en Gascogne apporte une aide à l'investissement des entreprises dans le cadre de sa compétence « immobilier d'entreprise ».

Au total ce sont 196 599.14 € d'aide apportée par la CC AAG pour soutenir des projets de développement économique sur son territoire. Cela a également permis à ces entreprises d'être soutenues par la Région Occitanie pour un montant de 865 690 € d'aide accordée.

L

projet soutenu en
2022 soit 7 depuis
2020

En 2022, un seul dossier nous est parvenu complet. Nous avons soutenu la Ferme de Michel à Duffort pour son projet de création de conserverie à hauteur de 4 953,39 € pour la partie éligible.

Coût : 4 953.39 € et temps agent

Volet : outil de développement économique

Action : zones d'activité économique

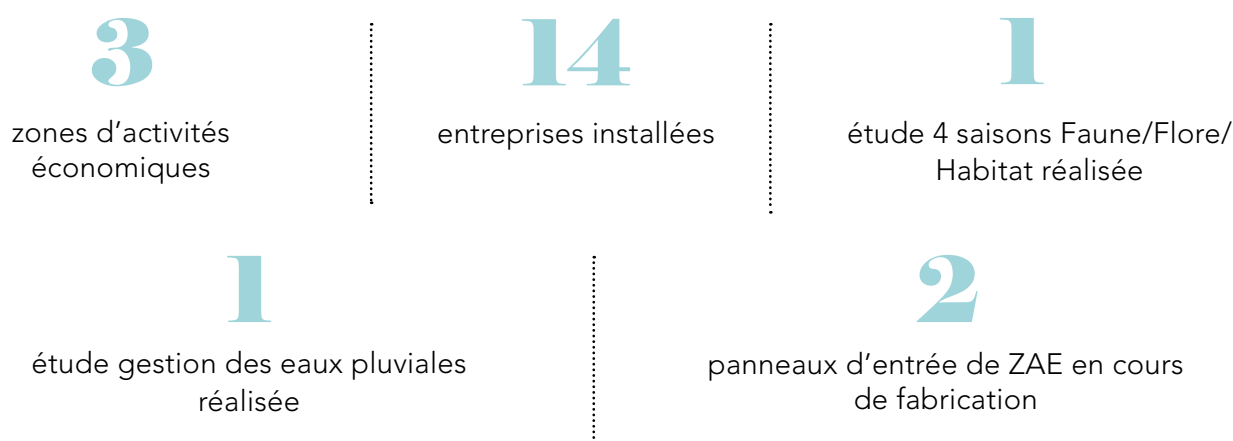
La Communauté de Communes Astarac Arros en Gascogne est gestionnaire de trois zones d'activités économiques (ZAE) à Villecomtal-sur-Arros, Miramont d'Astarac et Saint-Martin. Dans le cadre de l'article 220 de la loi Climat et Résilience (loi n°2021-1104 du 22 août 2021) elle a effectué en 2022 un inventaire de ses ZAE (état parcellaire, identification des propriétaires et occupants, calcul d'un taux de vacance) qui sera finalisé en 2023 après consultation des propriétaires et occupants.

En lien avec son projet de bâtiment à vocation économique (location d'espaces et services aux entreprises et porteurs de projets) à l'entrée de la ZAE de Villecomtal-sur-Arros, la Communauté de communes travaille sur la notion de parcours résidentiel des entreprises avec pour but à moyen terme un aménagement de la zone AUX2 de la ZAE.

Dans ce cadre, une étude 4 saisons Faune/Flore/Habitat a été réalisée en 2022 par le bureau d'études CERMECO, prérequis avant toute réflexion sur l'aménagement de cette partie. Les résultats seront connus début 2023 et analysés avec les élus de la Commission Economie. Une étude « gestion des eaux pluviales » a été réalisée par le bureau d'études Boubée-Dupont Eau et Environnement sur la gestion des eaux pluviales pour la partie AUX1 de la ZAE de Villecomtal sur Arros en menant une réflexion sur une mutualisation d'ouvrages.

Action qui sera finalisée en 2023 avec la pose, le Pôle Développement a travaillé avec l'entreprise PicBois à la confection de panneaux d'entrée de zone pour communiquer sur les entreprises présentes dans nos ZAE de Villecomtal-sur-Arros et de Miramont d'Astarac. Nous avons également installé aux carrefours des Trouettes (Miramont d'Astarac) et de Compreste (Saint-Médard) des panneaux routiers pour indiquer la zone d'activité économique des Trouettes.

Les partenaires : Bureau d'études CERMECO, PicBois, bureau d'études Boubée-Dupont Eau et Environnement



Budget : 21 280 € HT

Localisation : Villecomtal-sur-Arros, Miramont d'Astarac, Saint-Martin

Action : Bâtiment à vocation économique

Face aux enjeux de sobriété foncière et de préservation des ressources, la Communauté de Communes Astarac Arros en Gascogne et les élus de la commission économie ont souhaité créer une offre immobilière et de services aux entreprises et porteurs de projet.

Levier de développement économique pour le territoire ou tremplin dans le parcours des entreprises, cette réhabilitation d'un ancien bâtiment industriel en bâtiment à vocation économique, s'inscrit dans l'attractivité de la ZAE de Villecomtal-sur-Arros.

Travaillé avec les élus et Stéphane Bastouil, architecte (Uni Architecture), ce lieu proposera différents espaces pour répondre aux besoins d'entreprises, de porteurs de projets, d'indépendants et de partenaires : ateliers, bureaux, espace de coworking, salle de formation, salles de réunion, espace box de stockage, espaces partagés et de convivialité, domiciliation d'entreprises.

Le marché public de travaux a été lancé en fin d'année pour permettre le début des travaux au printemps 2023. L'objectif est d'ouvrir les lieux dernier trimestre 2023.

Partenaire : Uni architecture (maître d'œuvre)

1

étude thermique du bâtiment
réalisée

1 677 m²

Superficie du bâtiment

Budget : 936 259 € HT

Co-financeurs : Europe, Etat, Région Occitanie

Localisation : Villecomtal-sur-Arros

BÂTIMENT À VOCATION ÉCONOMIQUE
LOCATION ET SERVICES AUX ENTREPRISES
ZAE VILLECOMTAL SUR ARROS



Maître d'ouvrage : Communauté de communes Astarac Arros en Gascogne

Maître d'œuvre : Uni Architecture

Coût du projet : 936 259 € HT

Superficie : 1 677 m²

Calendrier des travaux : 2022 -2023

Ouverture des lieux : dernier trimestre 2023

Espaces : ateliers, bureaux, espace de coworking, salle de formation, salles de réunion, espace box de stockage, espaces partagés et de convivialité, domiciliation d'entreprises

Opération réalisée avec le soutien financier :



Projet cofinancé par le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural
L'Europe investit dans les zones rurales

Communauté de communes Astarac Arros en Gascogne / Architecte : Uni Architecture (Capvern)



TOURISME

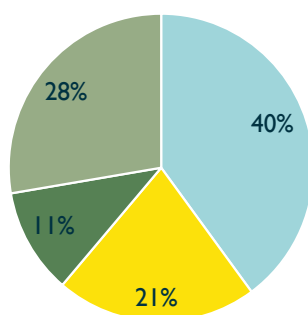
Les missions du service

- Acheter la restructuration des circuits de randonnées et optimiser leur utilisation
- Gérer la station de location de vélos à assistance électrique
- Développer le cyclotourisme
- Promouvoir le territoire AAG (animations, création de produits, communication)
- Gérer la taxe de séjour
- Accompagner les hébergeurs dans leur montée en gamme et dans leur visibilité
- Animer le réseau des acteurs touristiques du territoire
- Soutenir les professionnels du tourisme et accompagner les porteurs de projet

L'équipe

1 agent

Répartition temps de travail (1ETP)



- Promotion du territoire
- Gestion des circuits de randonnées
- Taxe de séjour et accompagnement
- Projet et développement cyclotourisme

Focus sur les projets de l'année 2022

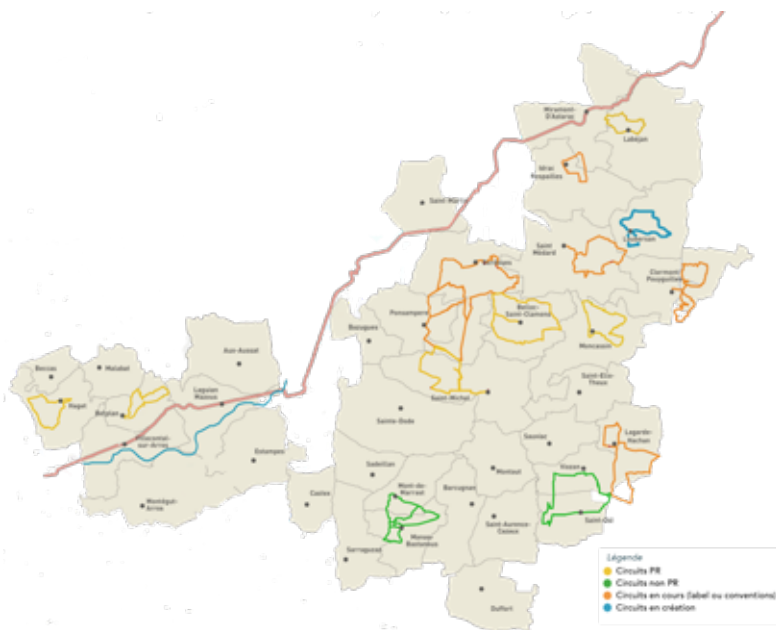
Structuration touristique : les circuits de randonnées

La restructuration des circuits de randonnées se poursuit.

En 2022 :

- **1** nouveau circuit a été labélisé, celui de Belloc Saint-Clamens, 6 circuits PR en tout
- **2** circuits n'ont pas pu être labélisés cependant leur existence est maintenue et la partie administrative est à jour, Saint-Ost/Viozan et Manas-Bastanous
- **1** circuit est en cours de création, Loubersan,
- **1** circuit est en cours de labélisation, Ponsampère

Des circuits ont dû être arrêtés étant donné que les propriétaires privés ne souhaitent plus que le circuit chemine sur leur(s) parcelle(s). D'autres sont toujours à l'étude ou les conventions sont en cours de signature.





Au fur et à mesure de leur labélisation ou de leur mise à jour, les topofiches individuelles des circuits sont créées.

Le Chantier Jeunes a choisi cette année de valoriser les circuits de randonnée de la communauté de communes.

A ce titre, 3 randonnées thématiques ont été mises en place en juillet :

- Une randonnée nocturne en partenariat avec la Ferme des Étoiles de Fleurance, à Labéjan
- Une randonnée valorisant le patrimoine naturel et patrimonial en partenariat avec le CPIE, à Belloc St Clément
- Une randonnée spectacle proposée par les jeunes tout le long de l'itinéraire et clôturée par un concert de Jamy les kids, à Haget

Malgré les canicules, il y a eu **85** randonneurs au total.

Grâce au soutien du service logistique, les circuits de randonnées ont pu tous être entretenus selon leur statut : 4 passages pour les circuits PR et 2 passages pour les autres, soit un total de **140 kms** pour 150h de travail.

En basse saison, le service renouvelle le balisage, place le balisage inverse, exécute des travaux d'aménagements (passerelles...) ou installe les panneaux de départ des nouveaux circuits PR.

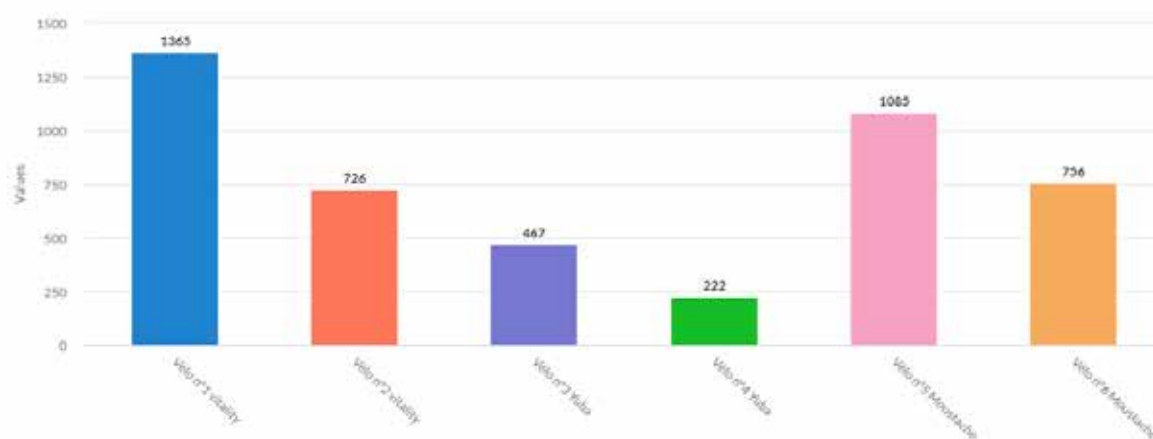
Structuration touristique : le cyclotourisme

Station de location des vélos à assistance électrique



Le service de location de VAE à Villecomtal sur Arros est composé de 6 vélos dont 2 VTC, 2 vélos Gravel et 2 vélos rallongés. En 2022 nous avons réalisé 207 locations pour une recette de 1 253€, ce qui est similaire aux années précédentes.

Image ci-contre : étendue des itinéraires réalisés par les utilisateurs en 2022



*Ci-contre :
distance
parcourue par
vélo sur l'année
2022*

Les GPS à l'intérieur des vélos nous ont livré plusieurs données dont la distance totale parcourue par les vélos en 2022 qui est de **4 621 km** de Tarbes à Mirande, en passant par Vic-en-Bigorre jusqu'à Lupiac.

La V82

- Un système de comptage a été mis en place l'été dernier par le Département du Gers et le comité départemental du tourisme sur la Véloroute de la Vallée de la Baïse (V82).

Nous connaissons ainsi la fréquentation exacte des cyclotouristes sur la V82 :

- Du 11 au 15/08/22 : 15 vélos par jour
- Du 30/08 au 11/09/22 : 8 vélos par jour

Ce qui est une bonne fréquentation.

- Grâce à la décision du conseil communautaire de soutenir l'adhésion à la marque Accueil Vélo des prestataires touristiques concernés par cet itinéraire, 2 prestataires ont fait savoir leur intérêt. Le service les accompagne dans les différentes démarches pour finaliser cette montée en gamme.

- La CC AAG continue à participer au groupe de travail « vélo destination Gers » et au comité d'itinéraire de la V82. 2 rencontres ont eu lieu autour du suivi de l'aménagement de la V82 et afin d'harmoniser nos projets et notre communication sur la V82.

- Rencontre des acteurs du 32 & 65 le 3 juin à Trie-sur-Baïse
- Rencontre des acteurs du 32 & 47 le 17 novembre à Condom

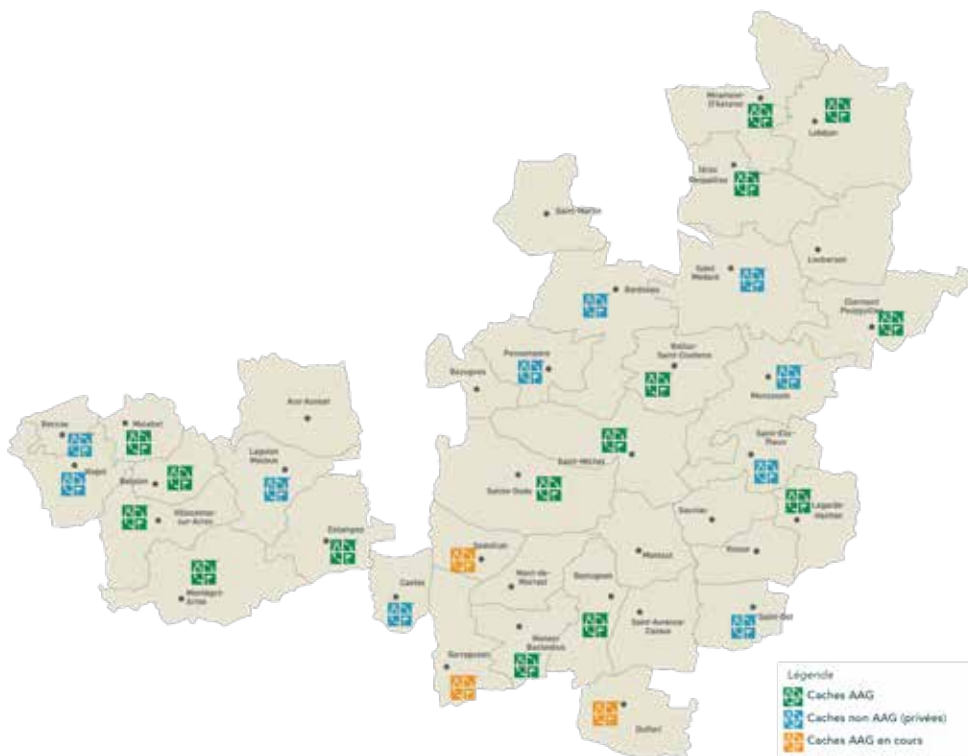


Promotion du territoire

Créations de produits touristiques

Afin de valoriser le territoire AAG, le service Tourisme a étendu le géocaching déjà en place à plusieurs communes.

Plusieurs nouvelles caches simples ou « multiple cache » sous forme d'histoire ont été créées par la CCAAG et validées par les communes de Sarraguzan, Miramont d'Astarac, Sadeillan, Barcugnan, Lagarde-Hachan, Malabat et Betplan. Celles-ci seront installées en début d'année 2023, pour **un total de 28 caches** dont 18 créées par la CC AAG.



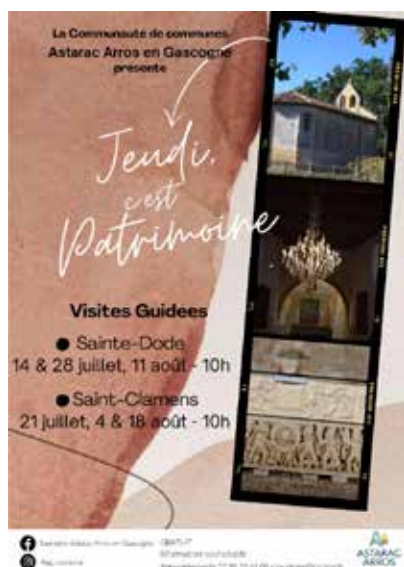
En partenariat avec les territoires voisins (Val de Gers et Cœur d'Astarac), deux produits sont en cours de création sur les thématiques communes du bâti en terre crue (dont murs en damiers) soutenu par le CAUE et Maison Paysanne de France, et de la Résistance dont le Corps Franc Pommiès soutenu par des passionnés locaux.

Finalisation en 2023 !

En partenariat avec les territoires, grâce à la réunion des commissions Tourisme & Patrimoine et Culture, Sport & Vie Associative, une commission mixte a vu le jour en 2022 afin de valoriser le patrimoine du Territoire par la création de panneau de site qui sera complété par des informations en ligne composées de photos, audio guide, traduction anglais et espagnol...

Un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) a été lancé en avril 2022 et **20 projets** ont été sélectionnés. L'élaboration des panneaux est en cours pour une installation en 2023.

Un nouvel AMI devrait voir le jour en 2023. Ce projet fait l'objet d'une demande d'aide financière auprès de l'Etat et du LEADER.



Animations

Dans la continuité de la première édition en 2021, l'évènement « Jeudi, c'est Patrimoine » s'est renouvelé et a ainsi proposé 4 dates de visites guidées à la chapelle Saint-Clément et le village de Sainte-Dode tous les jeudis matin entre le 14 juillet et le 15 août.

Fréquentation de la programmation des manifestations de l'agenda 2022

Manifestations	Date	Nb participants
Réduire sa conso énergétique	02-avr	16
Moustique tigre	23-avr	4
Pollinisateurs	07-juin	30
Abic Berdoues	11-mai	6
Rapaces	20-mai	12
Rdv aux jardins matelle	04-juin	83
Rdv aux jardins caillaoué	05-juin	64
Ambroisie	11-juin	4
Chantier Jeune - randonnée	Juillet	85
Sauvage de ma rue	27-juil	20
Ciné débat	29-juil	50
Papillons	20 août	10
Défi mobilité	17 au 24 sept	200
Total		584

Au total sur les animations qu'a mis en place le Pôle Développement il y a eu **584 participants**.

Communication & valorisation de la destination Gers/AAG

Le service Tourisme déploie sa stratégie de communication sur plusieurs canaux.

- Sur les réseaux sociaux, Instagram et Facebook Tourisme sous le nom « AAG Tourisme » :

Facebook : 141 j'aime (107 en 2021), 175 abonnés

Instagram : 290 abonnés (173 en 2021)

En outre, la CCAAG a lancé en août **PanneauPocket** pour élargir ses moyens de communication afin de toucher plus de personnes. 90 smartphones abonnés pour 1978 lectures.

- Animation d'un Point d'information Touristique à Villecomtal-sur-Arros.

- Diffusion des documentations, chez les acteurs touristiques et dans les OT hors territoires : avec l'aide des membres de la commission touristique et des « jobs d'été ».

- Création de 169 fiches touristiques dans la base de données touristiques du CDTL nommée AGIT, tous domaines confondus (acteurs, sites, monuments, producteurs, fêtes et manifestations).

Articles de presse diffusés dans La Dépêche et le Journal du Gers.

Mais aussi article dans des revues spécialisées comme « La Semaine des Pyrénées » (semaine 27 du 4 au 10 juillet 2022).



Taxes de séjour

Étant donné que la taxe de séjour est récoltée sur l'année n+1, le montant de la taxe de 2021 a été arrêté le 31 décembre 2022 à **5 100 €** dont la moitié reversés directement par les plateformes de réservation (Airbnb, Booking, Gers réservation...).

NB : Depuis le changement de réglementation où les plateformes de réservation en ligne doivent reverser directement aux collectivités gestionnaires de la taxe de séjour, nous avons un décalage entre le montant comptable et le montant déclaré par les hébergeurs, car les plateformes font des versements en cours d'année et pas à n+1.

L'année 2022 est particulièrement exceptionnelle en ce sens avec 17 091€ composés de versement en retard de la TdS 2020 + de la TdS 2021 + des recettes de la TdS 2022 déjà arrivées.

Les hébergeurs, animation du réseau des acteurs

93

hébergements
comptabilisant au
total 620 lits

28

chambres d'hôtes

64

gîtes

1

glamping
(contraction de « glamour »
et « camping » ce sont des
structures qui proposent des
services et des hébergements
de qualité dans le cadre du
camping)

32

hébergements sont
dans une démarche
qualité, soit 1/3

La CC AAG accompagne les hébergeurs dans leur montée en gamme, elle informe des actualités du secteur via le Flash Économie-Tourisme à destination, entre autres, des professionnels du tourisme (12 emailing/an). Le service tourisme a réalisé une dizaine de rencontres, conseils & accompagnements individuels des porteurs de projets du territoire.

Il y a eu 3 réunions de la Commission Tourisme & Patrimoine sur l'année 2022.

Rendez-vous des acteurs touristiques

En lieu et place du « traditionnel rdv des acteurs touristiques d'AAG », le CDT Destination Gers nous a proposé de mutualiser nos rencontres des pros du tourisme à l'échelle des trois territoires de l'Astarac à savoir AAG, Cœur d'Astarac et Val de Gers et le PNR. Ainsi les professionnels se sont réunis à Mirande le 21 avril 2022.

Une cinquantaine de personnes étaient présentes, dont une 15 aine d'acteurs de AAG.

Cette rencontre était l'occasion de (re) présenter aux professionnels de la filière les différents interlocuteurs touristiques et les services et outils qui leur sont disponibles aux échelles départementales et locales. Ce fut également l'occasion de présenter les projets communs dans le cadre de l'Astarac au sens large.



Dynamique touristique astarac



Premières rencontres officielles entre les vices-présidents en charge du tourisme à l'échelle de l'Entente Astarac le 18 mars à Idrac et le 27 septembre à Masseube.

Participation de M. Arenou (CAG), de M. Breil (VDG), accompagnés de leurs équipes tourisme respectives.

CULTURE

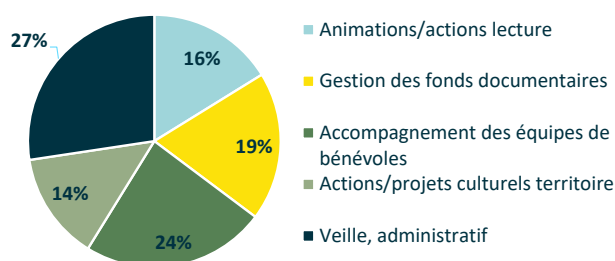
Les missions du service

- Établir un projet de mise en réseau et de partenariats pour amener la lecture et les possibilités d'expression culturelle sur l'ensemble du territoire.
- Dynamiser la Médiathèque de Villecomtal par l'accompagnement des bénévoles mais également par des propositions d'animations.

L'équipe

Répartition temps de travail (0.4 ETP)

1 agent



Focus sur les projets de l'année 2022

Animations/actions lecture dans les structures intercommunales du territoire

- Multi-accueil de Villecomtal : temps de lecture d'albums et de kamishibai aux tout-petits en mai, juin et septembre.
- Multi Accueil de Saint-Elix : mise en place de projets autour de la lecture
- Ecoles : prêt de séries de livres aux écoles du territoire : finalisation de l'inventaire et diffusion d'un listing aux enseignants en suivant (environ 110 séries disponibles)
Exemple actions menées : Atelier d'éducation artistique et culturelle pour les CP/CE1 (école Villecomtal) avec l'illustratrice Gaya Wisniewski en parallèle de l'exposition un Thé avec Gaya à la Médiathèque en mai 2022 en partenariat avec la Médiathèque Départementale // Recherches documentaires des CE2, CM1, CM2 autour des volcans pour l'écriture d'une histoire en amont du voyage scolaire à Vulcania en juin 2022 (école Villecomtal).
- EHTM de Montaut : accompagnement des résidents dans leurs choix de documents 6 fois par an lors du passage du bibliobus.
- ALSH : lectures d'albums et kamishibai pour 2 groupes aux vacances d'automne à la Médiathèque.

Gestion des fonds documentaires existants

- Médiathèque de Villecomtal :
Conseils dans la gestion du fonds interne mais également dans les choix lors des échanges avec la Médiathèque Départementale
Optimisation de la signalétique et partage d'expérience pour optimiser l'accès aux livres pour tous

Exemples :

Proposition de nouveaux types de livres comme le Manga, la BD et suggestion d'achats de revues, aménagement d'un coin lecture tout-petits avec un nouveau tapis...

- Communauté de Communes AAG :

Après désherbage des documents entreposés à Estampes depuis la fermeture du Service d'Accès à une Politique de la Lecture et du Jeu (SAPLEJ), environ 600 exemplaires uniques (essentiellement des albums jeunesse) sont disponibles

Suivi des prêts de documents par la Médiathèque Départementale aux différentes structures du territoire :

- Point lecture Miramont : 345 documents
- Point lecture Saint-Médard : 64 documents
- Point lecture Clermont Pouyguillès: 61 documents
- Point lecture Saint-Michel : 120 documents
- Point lecture Sainte-Dode : 87 documents
- Point lecture Duffort : 239 documents
- Médiathèque de Villecomtal : 3527 documents
- EHTM de Montaut : 57 documents
- Multi-accueil de Saint-Elix Theux : 37 documents

- Points lecture : entretiens téléphoniques pour connaître leurs attentes

Accompagnement des équipes de bénévoles à la Médiathèque de Villecomtal

- Une réunion d'équipe en moyenne par trimestre
- Conseils lors des accueils du public et des groupes
- Aide à la prise en main du logiciel Orphée
- Aide au catalogage, au désherbage, au classement, aux acquisitions...
- Aide au calcul et à la saisie des données statistiques annuelles obligatoires pour les bibliothèques sur l'application en ligne SCRIB du Ministère de la Culture (permet de savoir entre autre qu'il y a 169 adhérents à la Médiathèque qui viennent de 10 collectivités limitrophes).

Veille, administratif, partenariats, mails, compte-rendu, évaluations, statistiques

- Statistiques pour la Médiathèque
- Compte-rendu de réunions
- Partenariat avec l'ADDA pour des partages de données autour de la culture sur le territoire
- Rencontre avec la Médiathèque Départementale pour du soutien au projet de réseau lecture et culture et des propositions d'actions
- Dire et Lire à l'Air ou l'adhésion au réseau gersois Mangas Gers

Perspectives : maintenir cette dynamique en se reposant sur une nouvelle personne à la suite du départ début janvier 2023 de la chargée de missions (mi-temps).

BIODIVERSITÉ

Les missions du service

- Améliorer les connaissances naturalistes de la faune, la flore et des habitats de la CC AAG : suivi écologique, inventaire naturaliste de terrain, saisie des données, mise à jour de l'atlas de la biodiversité intercommunal
- Permettre la traduction et l'intégration des connaissances et enjeux dans les orientations des politiques publiques
- Élaborer et mettre en œuvre un plan d'action en faveur de la biodiversité et de gestion des milieux et des espèces
- Sensibiliser les habitants, élus, professionnels aux enjeux biodiversité du territoire
- Développer des partenariats avec associations naturaliste et les filières de formation proches du territoire (BTS GPN, école ETRE, universités...)

Focus sur les projets de l'année 2022

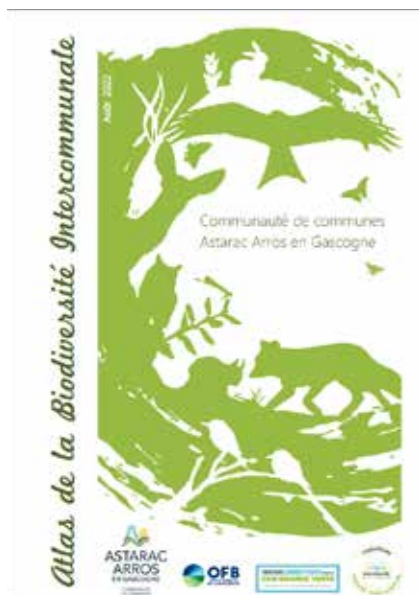
Action 1 : Atlas de la Biodiversité intercommunal

Dans un contexte d'effondrement de la biodiversité mondiale, la communauté de communes Astarac Arros en Gascogne souhaite pouvoir agir pour sa préservation. Dès 2018, grâce à sa lauréatisation en tant que « Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte » (TEPcv) la collectivité a souhaité établir un état des lieux initial de notre biodiversité ordinaire et extraordinaire locale.

Véritable outil pour les documents d'urbanisme et les évaluations environnementales, l'Atlas de la Biodiversité Communal (ou intercommunal) favorise la compréhension et l'appropriation des enjeux de biodiversité du territoire par les élu(e)s, les équipes techniques et la population en général. Il permet de sensibiliser l'ensemble des acteurs locaux aux différentes échelles territoriales, pour intégrer un fonctionnement plus large des écosystèmes et anticiper les projets d'aménagements, afin que les atouts environnementaux deviennent des atouts de planification territoriaux.

L'établissement d'un tel outil avant la création du SCoT de Gascogne, d'un éventuel PLUI et/ou Parc Naturel Régional en Astarac, permettra une meilleure intégration des enjeux biodiversité, afin de conserver notre patrimoine naturel et d'anticiper l'aménagement du territoire en privilégiant la mise en œuvre de la séquence éviter-réduire-compenser.

De manière opérationnelle, la CC AAG a souhaité élaborer ce document via l'établissement d'un consortium composé de toutes les associations naturalistes impliquées sur le territoire. Chacune en charge d'une mission de prestation d'identification et de cartographie de la biodiversité dans son domaine.



Cette démarche collaborative a permis dans un premier temps de centraliser, valoriser et cartographier les données existantes de tous les partenaires (2018).

L'état des lieux a fait apparaître un manque évident de données, pour pouvoir établir des enjeux et une stratégie pertinente d'action. Ainsi lors de sa sollicitation de financement auprès de l'OFB la CC AAG a souhaité centrer la phase 2 de son Atlas de la Biodiversité sur une étape d'inventaire naturaliste renforcée sur certain groupe taxonomique et la recherche d'espèce à enjeux. Les études des taxons et habitats ont été attribuées par lots à chaque acteur en fonction des spécialités. Nous avons également réalisé un approfondissement des connaissances sur la fonctionnalité des habitats naturels et la Trame Verte et Bleue (TVB).

Les inventaires ayant eu lieu en 2021, l'année 2022 aura permis d'établir la mise à jour de l'ABiC Astarac Arros, de présenter les résultats le 9 juin 2022 à Miramont d'Astarac aux partenaires financeurs et à tous les maires de la communauté de communes.

Depuis la fin de l'année 2022 vous trouverez ce document et tous ces résultats en accès libre sur le site de la communauté de communes www.cdcaag.fr page environnement -> biodiversité.

Les partenaires : Le CPIE Pays Gersois, le Conservatoire d'Espaces Naturels, le Groupe Ornithologique Gersois, Nature en Occitanie, l'ADASEA du Gers, l'Association Botanique Gersoise, AGV Nature et les Fédérations Départementales de Chasse et de Pêche.

9

partenaires

50 000 €

d'inventaire répartis
sur 2021 et 2022

11 000

nouvelles données soit
50% d'augmentation par
rapport aux données
recensées avant ce travail

Bilans :

Point positif : Au niveau des conclusions des rapports ABiC, on note en 2018/2019 que le projet était à ses prémices et qu'il restait des connaissances à approfondir sur certains taxons étudiés pour la phase 1.

L'objectif pour la phase 2 était alors de hiérarchiser, selon les moyens financiers disponibles, les inventaires en priorisant les inventaires qui peuvent permettre d'être des indicateurs pour la qualification des différents habitats.

Ceci avait pour but d'affiner les connaissances sur les différentes sous-trames écologiques. Cet objectif a été mené à bien. En phase 1, les inventaires ont donc beaucoup été répertoriés par groupes taxonomiques. En phase 2, l'étude s'est bien attachée à évoquer les sous-trames écologiques et les habitats.

Conclusion technique de l'ABiC 2022 par habitats :

En plus d'établir un bilan sur les espèces et habitats naturels à enjeux identifiés, les zones à enjeux et les services rendus par les habitats, il a été fait un bilan des menaces identifiées et enjeux opérationnels à mener.

Les trames identifiées et étudiées en phase 2 sont les suivantes : des cours d'eau, des marres et plans d'eau, des zones humides, des milieux agropastoraux, des milieux boisés, bocagères, des milieux cultivés.



Création de données complémentaires par le CFPPA de Mirande

La communauté de communes a également noué un partenariat avec le CFPPA de Mirande et notamment la formation BTS Gestion et protection de la Nature (GPN) en alternance qui dans le cadre de leur module M51 « Expertise naturaliste- SIG » doivent réaliser des inventaires en groupe par classe.

Étant donné la démarche engagée par Astarac Arros en Gascogne, nous leur avons proposé de réaliser ces exercices au sein des communes de notre EPCI proches de leur établissement.

En 2022 ils ont choisi comme terrain de jeu la commune de Berdoues et présenté leurs résultats lors d'une réunion publique le mercredi 11 mai 2022.

Action 2 : Animation, sensibilisation et mobilisation citoyenne

La pédagogie et la sensibilisation sont souvent des étapes indispensables pour l'aboutissement d'un programme. C'est pourquoi la Communauté de Communes Astarac Arros en Gascogne mène, parallèlement à l'Atlas de la Biodiversité Intercommunale, des actions d'animation, de sensibilisation et de mobilisation citoyenne en faveur de la biodiversité, à destination de plusieurs publics en fonction des années : habitants, agents, élus, usagers des services de la collectivité notamment le jeune public via ses services enfance/jeunesse et les écoles dont elle a la compétence.

Création d'un Agenda des Manifestations Biodiversité, Découverte Nature...

Depuis 2019, la CC AAG publie un agenda/guide annuel comprenant un programme d'animation et d'éducation à l'environnement notamment à destination de ses habitants et du grand public. Chaque année, le Pôle Développement concocte un programme d'animations comprenant des ateliers, des sorties nature, des veillées, des actions, des rendez-vous, des défis et des spectacles pour appuyer ces programmes et notamment la démarche d'ABiC.

L'agenda est tiré à 5000 exemplaires et distribué dans les boîtes aux lettres des habitants en mars de chaque année.

Le CPIE Pays Gersois anime une grande partie des ateliers et veillées sur ces thématiques. Mais ce ne sont pas les seuls prestataires.

Cet agenda regroupe les actions programmées ou animées par la CC AAG. Il met également en avant les programmes des associations locales et autres structures du territoire qui s'inscrivent dans les thématiques de l'agenda.

Certains événements s'intègrent dans des événements nationaux pour bénéficier d'une meilleure visibilité et communication comme la Fête de la Nature, la Fête des mares, le Jour de la Nuit.

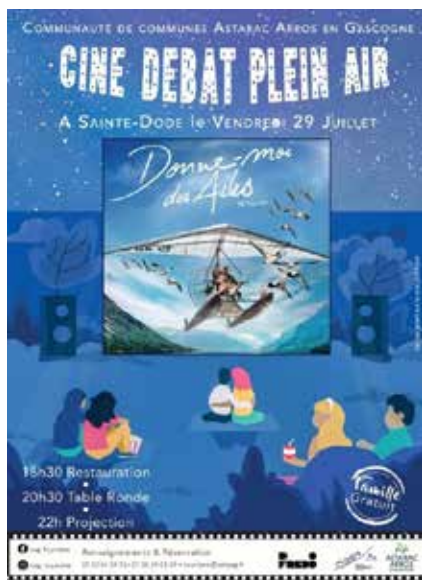
Chaque année une page est consacrée spécifiquement à l'Atlas de la Biodiversité pour informer et inciter les habitants à prendre connaissance de cette démarche et s'investir dans l'enrichissement de nos données.

Les partenaires : ADASEA du Gers, le CPIE Pays Gersois, Hors-Champ, l'Association Française d'Agroforesterie, Artpiculture et les services de la CC AAG.

Zoom sur le ciné-débat « Donne-moi des ailes »

En s'associant pour la première fois à l'association FReDD, la Communauté de C ommunes Astarac Arros en Gascogne a souhaité débiter un partenariat sur le long terme qui donnerait lieu à au moins une programmation par an.





Le territoire n'ayant pas l'habitude d'accueillir des ciné-débat, la CC AAG a fait le choix d'un film généraliste pour évoquer la problématique de la préservation de la biodiversité au sens large. En amont de la projection du film en plein air « Donne-moi des Ailes » de Nicolas Vanier, c'est l'intervenant de FReDD et le responsable du Groupe Ornithologique Gersois qui ont animé une table ronde avec les participants.



L'association « Film, Recherche et Développement Durable » (FReDD), est une association de culture scientifique centrée sur les problématiques de transition écologique et sociétale. Elle valorise et diffuse des films de différents formats qui proposent une réflexion argumentée sur ces questions et qui invitent au débat.

Programmation le 29 juillet 2022 à Sainte Dode qui a accueilli une cinquantaine de personnes.



Action 3 : Territoire engagé pour la nature

La Communauté de Communes Astarac Arros en Gascogne a candidaté pour la labélisation Territoire Engagé pour la Nature (TEN) auprès de l'ARB dès 2019. Ce dispositif est piloté par la DREAL Occitanie, la Région Occitanie, l'Office Français de la Biodiversité via l'ARB et l'agence de l'Eau « Adour-Garonne ». Ce label valorise des collectivités volontaires, qui s'engagent à mettre en œuvre les projets en faveur de la biodiversité à travers un programme de 3 ans et concernant 3 actions principales.

Le programme 2019-2021 était centré autour de la démarche d'Atlas de la Biodiversité Intercommunal et d'un programme d'animation auprès du grand public porté dans le cadre de l'agenda. Il aura également permis la création de livret et de 2 posters de valorisation des espèces emblématiques de l'Astarac, de multiples projets jardin dans nos établissements, d'un chantier jeunes essentiellement tourné autour de la biodiversité...

Fort de ce travail la CC AAG a donc candidaté pour un renouvellement de son label en proposant un nouveau programme. Nous avons non seulement obtenu la reconnaissance du label TEN pour la Nature pour la période 2022-2025 mais également reçu les félicitations du jury pour la qualité et la cohérence globale de notre action sur le territoire.



Ainsi le nouveau programme qui sera le nôtre pour les 3 prochaines années sera :

- Protection et gestion durable des espaces forestiers et champêtres (avec la CFT),
- Programme d'actions en faveur de la protection des insectes pollinisateurs (avec le programme MAYAGE),
- Réalisation d'inventaires complémentaires (avec l'arrivée d'un agent) et participatifs pour mobiliser les habitants de chaque village.

AGRICULTURE

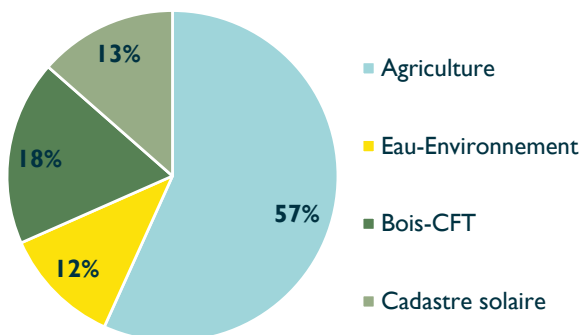
Les missions du service

- Accompagnement des entreprises agricoles dans leurs projets et face aux enjeux de transmission, d'équilibre économique ...
- Valorisation et préservation des ressources locales (eau, sol...)
- Mobilisation des acteurs face aux enjeux d'érosion des sols et de changement climatique.
- Bois, Bois énergie...
- Gestion de la biomasse (végétal, bois-forêt...)
- Soutien aux filières, circuit court, PAT...

L'équipe

1 agent
1 stagiaire

Répartition temps de travail (1 ETP)



Focus sur les projets de l'année 2022

Agriculture

Action : Soutien à la transmission et à l'installation

2022 a été placée sous le signe du soutien à la transmission et à l'installation des exploitations agricoles avec la création d'un groupe de travail dédié. Ses objectifs étant d'accompagner et de faciliter la cession des activités en organisant des rencontres, forums et en proposant un accompagnement personnel pour les exploitants.

Afin de renforcer ce volet, la communauté de communes s'est notamment associée à la chambre d'agriculture et à l'ADEAR via la signature de conventions de partenariat.

Ainsi en 2022 ont débuté des permanences individuelles de transmission et des permanences collectives d'installation chaque mois dans les bureaux de Villecomtal-sur-Arros par la chambre d'agriculture afin d'accompagner les exploitants du territoire.

Les partenaires : ADEAR, Chambre d'Agriculture du Gers

8

permanences
de la Chambre
d'Agriculture du Gers
en 2022

48

agriculteurs et 12
partenaires présents
lors du forum «
Transmission reprise »
du 2 décembre 2022 à
Belloc Saint Clamens

26

cédants pour
identification et
accompagnement de
cédants sur le territoire
par l'ADEAR

3

réunions de la
commission
agriculture-
transmission

Action : Projet MAYAGE

En vue d'initier une adaptation des pratiques agricoles sur le territoire et de protéger les pollinisateurs, la Communauté de Communes Astarac Arros en Gascogne s'est associée à l'Association Française d'Agroforesterie (AFAF) et Articulture autour du programme MAYAGE composé de 3 volets pour une action sur 3 années.

Le premier à destination des agriculteurs & apiculteurs afin d'accompagner le changement de pratiques, créer un réseau et diffuser des connaissances entre ces deux professions interdépendantes, avec la création de binômes et de fermes pilotes. 7 exploitations sont d'ores et déjà entrées dans le dispositif ainsi qu'une dizaine d'apiculteurs !

Le deuxième à destination des agents communaux en charge notamment de l'entretien des espaces verts avec une proposition de « formation/échange de pratiques » de 2 jours qui donne lieu après rencontre avec le conseil municipal à des actions concrètes sur les espaces gérés par la commune ainsi qu'à une communication à l'attention des habitants. Ces projets permettent d'interpeler et d'enclencher un volet de sensibilisation à l'intention des citoyens, qui constitue le 3ème volet de ce programme sous forme de défis famille.

Les 2 derniers volets de MAYAGE sont déployés conjointement mais petit à petit sur le terrain. Ainsi trois secteurs accueilleront le dispositif à des périodes différentes : 2022-2023 pour le secteur des communes de l'ouest du territoire de AAG, 2023 pour celles du secteur nord et 2024 pour les communes du secteur sud. Ainsi 2022 a tout d'abord permis d'initier le réseau pilote avec des agriculteurs et apiculteurs. Chacun a bénéficié d'une visite de sa ferme, de conseils et d'un accompagnement en agroécologie pour créer une dynamique de coopération avec les pollinisateurs. Le réseau s'est réuni 2 fois sur le deuxième semestre pour échanger autour d'une des exploitations.

4 agents d'espaces verts des communes du secteur ouest (Arros) ont participé à la formation en novembre pour mieux comprendre et adapter les pratiques qui favorisent l'accueil des pollinisateurs dans les communes. MAYAGE est valorisée dans le cadre de notre labellisation TEN 2022-2025 (Territoire Engagé pour le Nature)

Les partenaires : AFAF, Articulture

3

ans de programme, 3 volets d'action pour différents publics, déploiement petit à petit sur 3 secteurs géographiques

1

soirée d'échange du réseau le 7 juin 2022 avec 29 agriculteurs et apiculteurs mobilisés pour la constitution d'un réseau pilote

2

jours pour une 1ère formation à destination de 4 agents des espaces verts des communes de l'Arros

Eau / Environnement

En 2022, les élus de la commission eau se sont réunis à deux reprises. Les missions et compétences nouvellement acquises dans le cadre de la GEMAPI y ont été étudiées et travaillées depuis le nouveau mandat.

Les syndicats de rivières à qui cette compétence a été déléguée (SM OGA, SABA, SM3V, SMAA, SRBB) sont représentés afin de suivre leurs actualités et connaître leur champ d'action. La commission eau permet un espace de suivi des actions de ces différents syndicats de rivières.

Elle suit par ailleurs activement les deux SAGE existants sur le territoire : le SAGE Adour Amont et le SAGE en création Neste et Rivières de Gascogne. Ce travail avec différents acteurs a abouti à des questionnements sur la gestion de l'eau tant sur les thématiques de qualité que de quantité déjà constatées par tous.

Aucune action n'est pour le moment programmée avec l'un ou l'autre de ces syndicats. Les élus souhaitent également se rapprocher des syndicats d'eau potable pour voir dans quelle mesure la collectivité pourrait accompagner et s'impliquer afin d'améliorer la ressource et la qualité de l'eau.

Bois

Action : Charte Forestière de Territoire

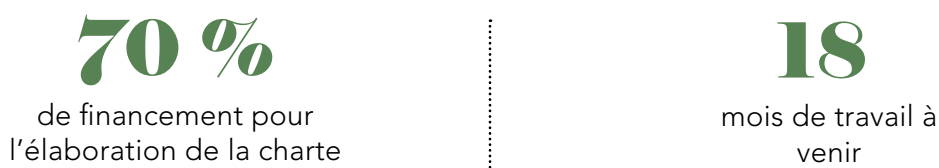
Les Plans de Développement de Massif (PDM) réalisés par le Centre Régional de la Propriété Forestière (CRPF) sur les Communautés de Communes d'Astarac Arros en Gascogne, Cœur d'Astarac Arros en Gascogne et Val de Gers ont mis en évidence des atouts et fragilités ainsi que des opportunités sur ces territoires.

Afin de poursuivre ce travail et de revaloriser la forêt et la filière bois, l'Entente Astarac, comprenant ces 3 communautés de communes, a décidé de mettre en place une Charte Forestière de Territoire.

L'objectif est d'identifier les enjeux de la filière forêt-bois du territoire afin de définir une stratégie qui sera traduite dans un programme d'action.

En 2022, nous avons déposé un dossier de demande d'aide auprès du FEADER et de la Région Occitanie pour financer les études et le temps de travail de la phase d'élaboration de cette future charte forestière. Nous avons reçu une réponse favorable en fin d'année.

Les partenaires : Europe, Région Occitanie, Centre Régional de la Propriété forestière (CRPF) et Union Régionale des Communes Forestières d'Occitanie (URCOFOR Occitanie)



Cadastre solaire

En 2022, le Pôle Développement a accueilli dans son équipe un stagiaire SIG, Léo Charliat étudiant à l'école « Centrale Nantes ». Accompagné par Corentin Febvre durant ses 6 mois de stage, les deux agents ont créé le cadastre solaire de la communauté de communes Astarac Arros en Gascogne.

Ce volet est détaillé dans la partie énergie du bilan d'activité.

ÉNERGIE

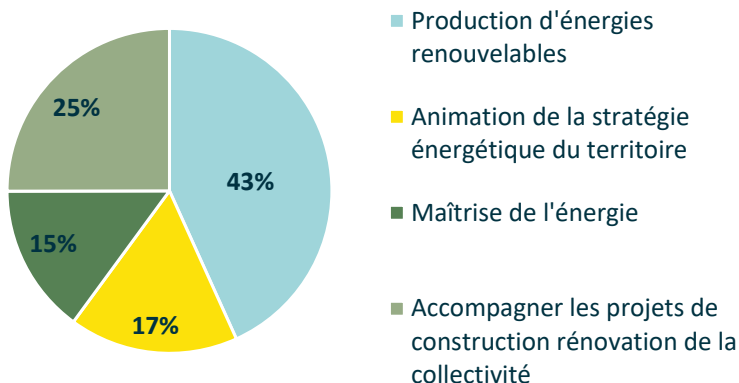
Les missions du service

- Mettre en œuvre la stratégie énergétique de la CC AAG et son plan d'action pour répondre aux enjeux de maîtrise de l'énergie et de production EnR
- Optimiser les consommations énergétiques du territoire et de la CC AAG
- Accompagner les communes et acteurs économiques pour leur projet de réduction de consommation ou de production d'énergie
- Développer et animer la structure ERCA
- Accompagner les projets de construction-rénovation de la collectivité

L'équipe

1 agent

Répartition temps de travail (1 ETP)



Focus sur les projets de l'année 2022

Animation de la stratégie énergétique du territoire

Dans le cadre de l'application de sa stratégie énergétique mise en place en 2019, la CC AAG doit suivre et animer les trajectoires entreprises pour atteindre ses objectifs en terme de consommation et production d'énergie à l'échelle du territoire. Pour ce faire, plusieurs actions sont mises en place et il convient d'évaluer régulièrement l'évolution de notre trajectoire pour situer sa progression vis-à-vis de sa stratégie.

La Commission Énergie est l'instance de suivi et de programmation de cette stratégie. Elle s'est réunie 2 fois en 2022. Le point principal cette année fut l'arrivée d'une chargée de mission.

Le Pôle développement a ainsi pu réaliser le bilan énergétique du territoire à partir des chiffres de l'ORÉO de l'année 2019. Il a été présenté aux élus et à la population lors de 2 réunions publiques de présentation (l'une à Beccas et l'autre à Lagarde Hachan). À laquelle près de 25 citoyens ont assisté.

Ces réunions ont été mutualisées avec la présentation de la SAS ERCA qui est une solution pour le développement de la filière de production d'énergie photovoltaïque. La présence d'ERCA a suscité de nombreuses questions sur la production d'énergie renouvelable collective mais aussi individuelle. La problématique principale émergente de ces réunions concerne le manque d'accompagnement et de soutien de la part des acteurs publics dans le développement des EnR individuelles. Les habitants souhaiteraient des structures et dispositifs sur le même modèle que les points infos énergies pour les travaux de rénovation énergétique.



La CC AAG s'est également impliquée auprès du Département et de l'Etat au moment de la concertation des collectivités pour l'écriture de la charte EnR départementale afin de donner un cadre de développement des énergies renouvelables dans le Gers.

Reconnue par le réseau CLERC comme **Territoire à Energie Positive**, la CC AAG participe chaque année aux rencontres des collectivités engagées dans cette démarche pour se former et repérer les idées innovantes et les dispositifs en cours pouvant permettre le financement de nos projets. Les élus ont bénéficié de journées de formation ADEME via le dispositif mobelus le 27 septembre et le 7 novembre 2022 gérés par le PETR.

Les actions menées concrètement sont détaillées dans les parties 2 « maîtrise de l'énergie » et 3 « production

Maitrise de l'énergie

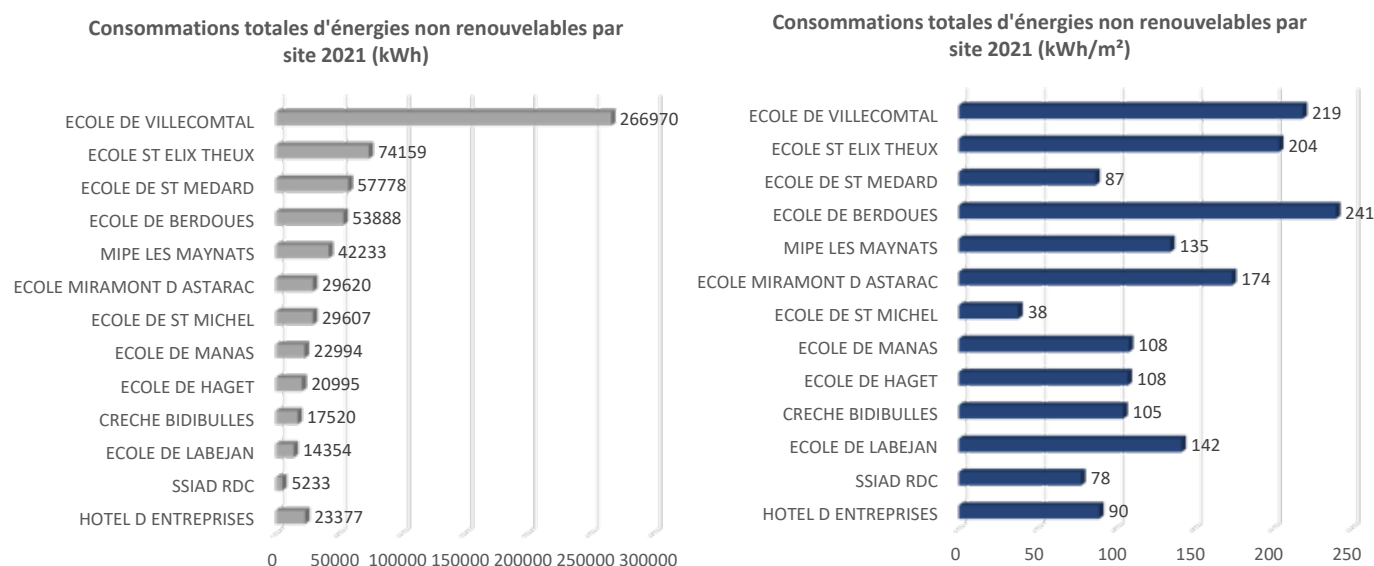
La CC AAG n'a pas attendu la crise énergétique, que nous connaissons, pour travailler sur la réduction des consommations sur le territoire que ce soit celles liées à la gestion des bâtiments ou à l'éclairage public des collectivités ou celles des particuliers et entreprises.

Volet : Optimisation des consommations énergétiques du patrimoine de la CC AAG

Après plusieurs années de travaux de rénovation de ses bâtiments la CC AAG a mis en œuvre :

Suivi technique des consommations et optimisation : le Pôle développement a élaboré un outil de suivi des consommations annuelles (gaz, fioul, électricité, bois) de ses bâtiments à partir des factures et des données disponibles dans la plateforme du SDEG.

Cet outil a permis de faire un bilan des consommations énergétiques du patrimoine bâti de la collectivité. Il permet de comparer les bâtiments entre eux et d'établir une stratégie de priorité de rénovation énergétique en plus des DPE réalisés en 2020/2021.



Sensibilisation du personnel : Au travers de 4 réunions de secteur le Pôle développement est ensuite allé rencontrer l'ensemble des agents qui travaillent sur ces différents sites afin de leur présenter ses résultats et de les sensibiliser aux pratiques d'économie d'énergie et de les responsabiliser dans un objectif commun de réduction de nos consommations.

Ainsi chaque agent de site a pour mission de faire remonter les dysfonctionnements et ses propositions d'actions à mettre en place dans son bâtiment pour réduire les consommations au quotidien.



Etudier les opportunités énergétiques des sites les plus consommateurs : le siège de la CC, le groupe scolaire et la crèche de Villecomtal sur Arros font partie des 5 plus gros sites consommateurs en énergie. La CC AAG a donc lancé des études d'opportunités auprès du département pour vérifier la faisabilité de la mise en place d'un réseau de chaleur via une chaufferie bois ou de la géothermie qui pourrait alimenter l'ensemble de ses 3 sites assez proches.

Modification des systèmes de chauffage, éclairage et autres ventilations

- La fin de vie du chauffage au gaz de l'école de Labéjan a permis son remplacement par une pompe à chaleur air/eau, ce qui devrait diviser par 2,5 nos consommations.

- La CC AAG a également pu résoudre certaines difficultés d'exploitation de la nouvelle école de Saint Michel concernant les systèmes de chauffage, de ventilation et de production photovoltaïque. Ce qui a permis la mise en place d'un protocole de remise en fonctionnement.

- Éclairage : la CC AAG procède à une opération de relamping qui consiste à renouveler le parc d'éclairage intérieur par des Leds lorsque l'ancien éclairage est obsolète. Ce processus de modernisation permet également de faire des économies d'énergie.

Verdissement de la flotte de véhicule : avec l'arrivée des 4 véhicules électriques pour le service du SAAD, la CC AAG augmente encore son taux de véhicules électriques en passant de 30% (6/20) à 38,50% en 2022 (10/26). Nous sommes donc en avance sur les objectifs de la loi LOM.

NB : la loi LOM (Loi Orientation Mobilité) de déc 2019 impose le verdissement des flottes pour les parcs de plus de 20 véhicules : 30% de véhicule à faibles émissions après le 30/06/2021. Puis 37,4% à partir du 01/06/2026.

Volet : Rénovation énergétique et optimisation des consommations énergétiques des particuliers et acteurs économiques du territoire

Accompagner les particuliers vers la maîtrise de l'énergie : l'Opération programmée de l'Habitat à l'échelle de l'Entente Astarac a été prolongée pour un an (d'avril 2022 à avril 2023) afin de prendre le temps de réaliser une étude pré opérationnelle, préalable indispensable à un renouvellement de contractualisation OPAH avec l'ANAH.

Cette étude a permis de renouveler le diagnostic habitat sur nos EPCI, d'étudier les enjeux spécifiques sur les 10 communes « centres-bourgs » du périmètre, d'étudier les outils et scénarios correctifs des problématiques constatées et de définir des objectifs quantitatifs pour la prochaine OPAH-RR.

Du point de vue du service aux habitants, Soliha réalise des permanences mensuelles accessibles à tous dans les communes de Masseube, Seissan, Mirande, Miélan et Villecomtal.

La CC AAG a également programmé un rendez-vous dans le cadre des manifestations de la CC AAG, le 2 avril 2022 à Mont de Marrast en présence du GURE Occitanie et de Soliha pour informer et conseiller les citoyens sur « comment réduire sa consommation énergétique ? ».

Enfin, une formation des secrétaires de mairie et des maires sur les différents dispositifs et organismes existants en terme de conseil à la rénovation s'est tenu le 3 juin 2022.

59

dossiers engagés par l'ANAH en 2022 à l'échelle de l'Entente Astarac dont 27% sur AAG

70 %

des dossiers concernant des demandes de précarité énergétique

27 %

pour de l'adaptation des logements

3 %

concernant des logements dits dégradés

À l'issu les techniciens de la CC AAG ont réalisé 3 visites aux entreprises qui le souhaitaient afin de leur apporter des conseils individualisés en matière d'optimisation énergétique et d'accompagnement à la recherche d'aide financière pour les projets de rénovation ou de production d'EnR.

Volet : Ombrière photovoltaïque

La CC AAG a sollicité 2 études technico-économiques auprès de la société Ombrières d'Occitanie portées par l'AREC et les syndicats d'énergie, pour les parkings des sites de la Gravière à Idrac Respailles et du bâtiment à vocation économique à Villecomtal sur Arros.

Nous avons décliné les 2 propositions, car celle du bâtiment économique cachait toute la visibilité sur le futur site et celle pour Idrac nous imposait d'installer plus 100kwc ce qui représentait le triple des espaces de parking que nous souhaitions couvrir.

Volet : Cadastre Solaire pour accompagner les particuliers dans la production d'EnR domestique

En 2022, le Pôle Développement a accueilli dans son équipe un stagiaire SIG, Léo Charliat étudiant à l'école « Centrale Nantes ». Accompagné par Corentin Febvre durant ses 6 mois de stage, les deux agents ont créé le cadastre solaire de la Communauté de Communes Astarac Arros en Gascogne. La méthodologie de construction du cadastre a été reprise et améliorée de celle de la communauté de communes du Thouaret.

599

visites du site depuis
septembre 2022

Cet outil cartographique est accessible gratuitement à **cadastre.astaracarros.fr**

Il permet de connaître le niveau d'ensoleillement de chaque toiture des 37 communes du territoire, c'est à dire l'énergie solaire reçue par chaque mètre carré d'un toit. Il donne un premier niveau d'information à chaque habitant sur l'intérêt ou non d'installer des panneaux solaires thermiques ou photovoltaïques.

Depuis le site internet du cadastre solaire, il est également possible d'accéder à des informations pratiques, à des conseils et aux démarches administratives à suivre pour concrétiser un projet de production de revente ou de l'autoconsommation.

Volet : Hydroélectricité

L'axe de production d'énergie photovoltaïque étant en croissance et plutôt bien enclenché, et aux vues des nouveautés dans le secteur, les élus de la commission énergie souhaitent que nous entamons une réflexion avec les services de l'État sur la faisabilité de station de production de micro-hydroélectricité.

Accompagner les projets de construction rénovation de la collectivité

1 agent, ancienne AMO dans la construction, met aujourd'hui ses compétences à disposition des projets de construction rénovation de bâtiment au sein de la collectivité.

Elle participe désormais à l'élaboration et au suivi de conception de la maîtrise d'œuvre de ses projets.

En 2022, elle est intervenue sur les projets de :

La construction des Vestiaires de la Piscine intercommunale de Villecomtal : après quelques mois de stagnation, le projet est reparti en mai 2022, les phases APS/APD ont été réalisées et le permis de construire déposé aux services instructeurs.

L'École de Saint Élix Theux : les phases APS/APD/DCE ont été réalisées et le permis de construire déposé aux services instructeurs. Les entreprises ont été consultées en décembre 2022.

Le Bâtiment à vocation économique : les phases APS/APD/DCE ont été réalisées et le permis de construire déposé aux services instructeurs. Les entreprises ont été consultées en décembre 2022.

MOBILITÉ, URBANISME ET AMÉNAGEMENT

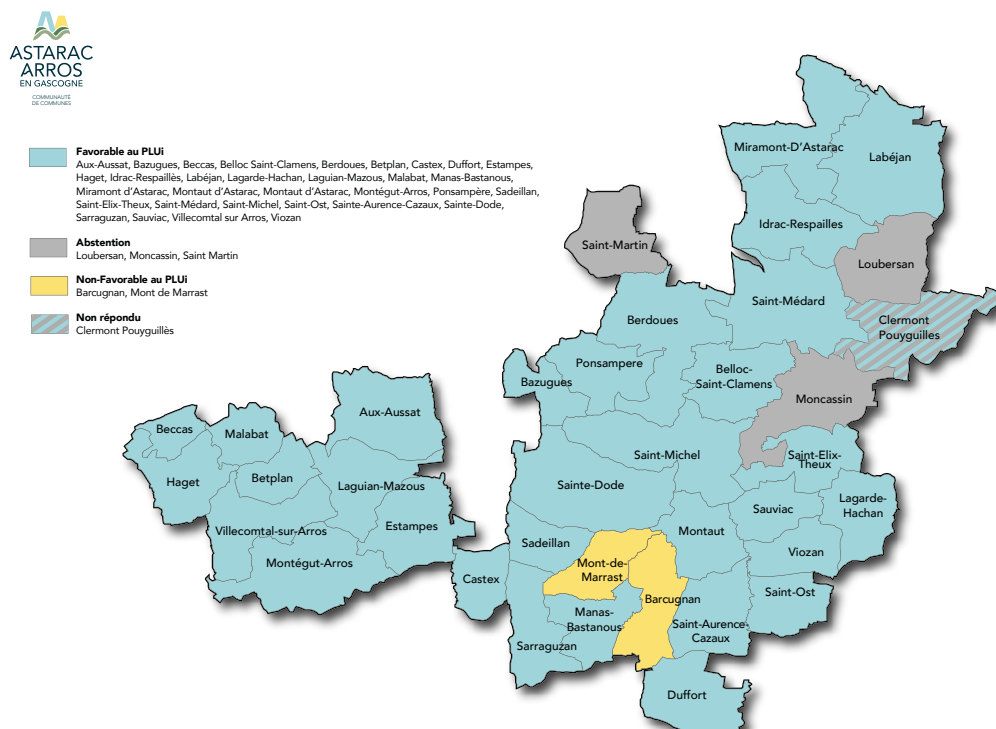
Urbanisme

Poursuite des travaux du groupe de travail pour le suivi de l'élaboration du SCOT, accompagnement de l'enquête publique, point de mise à disposition du registre des contributions à Villecomtal sur Arros...

Nous avons organisé en septembre 2022 une conférence des maires à Saint Elix Theux et 9 réunions locales ayant pour thème l'opportunité et enjeux d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal en présence de 214 élus communaux.



À l'issue de ces concertations, les retours des communes en décembre sont les suivants : 31 favorables, 3 abstentions, 2 défavorables et 1 non réponse.



Entente Astarac

Création de l'entente intercommunautaire Astarac qui remplace la précédente entente pour le portage du projet PNR Astarac et qui a pour vocation de permettre l'émergence et le portage d'actions transversales entre les 3 Communautés de Communes Val de Gers, Cœur d'Astarac en Gascogne et Astarac Arros en Gascogne.

Cette entente a pour objet la création d'une dynamique coopérative d'échanges et de développement sur les thématiques de la transition énergétique, la promotion touristique, la santé, l'habitat et la mobilité et elle fonctionnera selon les mêmes modalités que la précédente entente.

La CC AAG assure la coordination de cette nouvelle entente. 2 réunions de la conférence intercommunale ont eu lieu les 23 mars et 23 mai, 4 sujets.

Mobilité

La communauté de communes s'est dotée en début d'année 2022 d'une feuille de route « Mobilité » composée de 4 grands volets :

Mobilités solidaires : mise en place d'un partenariat avec l'association WIMOOV pour une expérimentation d'un service d'auto-partage électrique (action qui a vu le jour en 2022). *Ce volet est détaillé dans le paragraphe CTG*

Mobilités partagées : réflexion sur le transport à la demande (TAD) et soutien au co-voiturage :

↳ Après l'étude habitat et mobilité réalisée par les étudiants des BTS DATR de Beaulieu, nous avons réalisé plusieurs rencontres avec les CC voisines pour aborder ces sujets, suivi les dispositifs de la Région (lancement du plan covoiturage), les réunions du GART Occitanie, échangé au niveau des 4 territoires du PETR du Pays d'Auch après réalisation d'un benchmark des différentes solutions de covoiturage existantes, suivi le comité départemental des mobilités. Ce chantier se poursuit.

Mobilités actives : accompagner l'usage du vélo et de la marche à pied pour les trajets des habitants et touristes.

↳ Adhésion à l'association In'VD afin de pouvoir suivre de près les expérimentations menées.



Sensibilisation aux nouvelles mobilités : proposer des temps de sensibilisation aux nouvelles formes de mobilité

↳ Animation « Savoir Rouler » auprès des enfants du territoire par le service Sport. Ce volet est détaillé dans le paragraphe enfance/jeunesse.

↳ Mise à disposition gratuite de VAE aux habitants souhaitant s'inscrire dans le « défi familles une semaine sans ma voiture » dans le cadre de la semaine européenne de la mobilité qui a eu lieu du 16 au 22 septembre 2022. 6 habitants ont réalisé l'expérience.

↳ Organisation d'une grande journée afin de promouvoir la mobilité vélo le samedi 17 septembre 2022 à Saint Martin.

Focus sur la « Je passe au Vélo ! – Venez découvrir la mobilité de demain »

Dans le cadre de la semaine européenne de la mobilité, la communauté de communes Astarac Arros en Gascogne a proposé une journée dédiée à la redécouverte du vélo et de ses innovations.



Dès 9h30 balade familiale à vélo sous forme d'une boucle d'une vingtaine de kilomètres, encadrée par le club cyclo des « Bleuets Mirandais ».





Suivi à 12h de l'inauguration et lancement du dispositif de mobilité solidaire avec WIMOOV.

Tout au long de l'après-midi des stands pour petits et grands, pour essayer la pratique du vélo à assistance électrique du plus simple au plus original avec des VTT électriques 4 roues Quadbike (QBX) mais aussi des vélos cargos, carénés, rallongés en partenariat avec l'association In'VD tout droit venue d'Aveyron avec leurs nombreux prototypes et de revendeurs locaux comme Cyclomouv à Auch.



Pour les plus jeunes, l'UFOLEP proposait un grand parcours de maniabilité pour tester différents engins à roulettes pendant que leurs parents participaient à la fresque de la mobilité.

Pour connaître les trucs et astuces afin d'entretenir son vélo, 4 ateliers de réparation participatifs étaient proposés par l'atelier du vélo pour tous de Auch, ainsi qu'un espace de gravure Bicycode® proposé par l'atelier du vélo participatif de Pau.



Enfin, les participants pouvaient également tester leurs réflexes sur la route avec le simulateur de la sécurité routière et découvrir une façon originale de convertir son vélo en VAE avec la roue Teebike en démonstration par le fabricant et son revendeur local ASMC de Montaner.

La CC AAG tenait également un stand de renseignements sur les subventions disponibles afin de financer l'acquisition de bicyclettes et le stand du « défi familles ».

A 15h00, l'école de cirque « Cirque et cAmpagnie » a proposé le spectacle « T'as les clefs dans l'assiette ».



Et la journée s'est prolongée jusqu'au bout de la nuit grâce au concert du festival de Campagn'Art Festimouv' et à ses six groupes.



I

interview radio

7

articles de presse

200

participants

II

stands et 20 encadrants
dont 4 agents de la
collectivité

3 000 €

budget

Communauté de communes



19 Avenue de Gascogne
32730 Villecomtal Sur Arros

www.cdcaag.fr

